

Focus Unicongo

Passage en revue des actualités de l'Union, toujours en première ligne dans la défense des intérêts du secteur privé congolais.

Le panorama agricole des régions congolaises

Les cultures vivrières sont prédominantes dans l'agriculture du Congo. Où trouve-t-on ces productions, quelles sont-elles ? La réponse dans ce numéro.

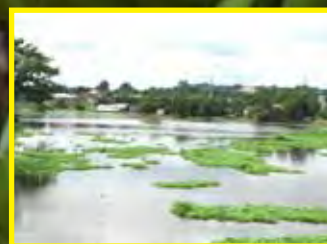
Les repères du temps par les mots des langues africaines

Bien au-delà des frontières, le langage traverse les origines géographiques et la perception du temps sur notre continent. Plongée au cœur de cet univers sémantique.

AVRIL 2020 - N° 17

CongoEco

LE JOURNAL D'UNICONGO



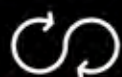
Dossier

LES POTENTIALITES NATURELLES DU CONGO

CANALBOX PRO

L'INTERNET DEDIE AUX PROFESSIONNELS

DES SOLUTIONS COUVRANT TOUS LES BESOINS EN
CONNECTIVITE DES ENTREPRISES



INTERNET FIBRE

CONNEXION ILLIMITEE & STABLE
■
TRES HAUT DEBIT
GARANTI & SYMETRIQUE
■
RESEAU INDEPENDANT & FIABLE



RESEAUX PRIVES

TRANSPORT POINT A POINT
P2P NIVEAU II
■
INTERCONNEXION INTER-VILLE
■
RESEAU PRIVE MULTISITES NIVEAU III
(VPN, MPLS)



SOLUTIONS DE BACKUP

CONTINUITE
DE SERVICE
■
REDONDANCE
DES ACCES

**DES ENGAGEMENTS FORTS GARANTISSANT
PERFORMANCE & DISPONIBILITE**

CONSEIL & ACCOMPAGNEMENT



- SERVICE TECHNIQUE DEDIE JOIGNABLE 24/7
- EQUIPE D'EXPERTS TECHNIQUES DEDIES
- SERVICE CLIENT PREMIUM DISPONIBLE 365/7/24

ACCORD DE NIVEAU DE SERVICE



- ENGAGEMENT CONTRACTUEL SUR LA QUALITE DE SERVICE
- TAUX DE DISPONIBILITE GARANTI & GTR CONTRACTUEL

► Ecrivez-nous

canalboxpro.congo@gva.africa

► Contactez-nous

06 704 55 00 (Coût d'un appel local)

CANALBOX PRO est une offre de GVA Congo, SAS au capital de 10.000.000 Francs CFA, RCCM : CG/PNR/18B397
CANALBOX PRO est une offre soumise à conditions, notamment d'éligibilité technique et géographique - Voir Conditions Générales d'Abonnement

CONTACTS UNICONGO

RELATIONS ADHÉRENTS - MEMBRES ASSOCIÉS - ADHÉSIONS

- Relations Adhérents BZV
+242 06 814 20 44
adherentsbzv@unicongo.org
- Relations Adhérents PNR
+242 06 929 74 65
adherentspnr@unicongo.org

RELATIONS D'AFFAIRES & PARTENARIATS - ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

- (FICHES SECTORIELLES, ÉTUDES DE MARCHÉS, MISES EN RELATIONS & RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES) - **ÉVÉNEMENTIEL**
- Développement & Appui Recrutement
+242 06 611 10 73
developpement@unicongo.org

CONSEIL & ORIENTATION FISCALE, JURIDIQUE ET SOCIAL - DOCUMENTATION : TEXTES LÉGISLATIFS & RÉGLEMENTAIRES

- Études & Documentation
+242 06 621 56 68
documentation@unicongo.org

SERVICES DIVERS

- Règlements - Distribution Journal Congo Eco
- Administration
+242 06 841 04 07
secretariatbzv@unicongo.org
et +242 06 629 59 06
secretariatpnr@unicongo.org

RECRUTEMENT

- Dépôt d'offres / candidatures
Site : www.emploi.cg
+242 06 611 10 73
recrutement@unicongo.org

FORMATION

- Analyse, besoins et inventaire des offres / Formation
+242 06 635 40 40
formation@unicongo.org

Site : unicongo.org



ALPHONSE MISSENGUI,
PRÉSIDENT D'UNICONGO

Chers adhérents et membres associés de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo, chers partenaires, Mesdames et Messieurs,

Notre journal Congo Éco est publié depuis août 2013 grâce à notre engagement collectif et à votre soutien, malgré le contexte économique très difficile de notre pays ces six dernières années. Congo Eco joue pleinement son rôle d'outil de communication pour les entreprises membres de l'Union en particulier, mais également d'information sur l'économie congolaise d'une manière générale.

Comme les numéros précédents, celui-ci porte sur un dossier spécifique : « les potentialités naturelles du Congo à transformer en opportunités économiques ». Ce numéro 17 de Congo Eco vise à mettre en lumière les énormes possibilités de diversification de l'économie congolaise. Toutefois, la transformation des potentialités naturelles en opportunités économiques exige la levée progressive des différents facteurs bloquants, comme l'imposent la prochaine ouverture du marché avec l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) et l'Accord de Facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

La survie de l'économie congolaise dans le vaste marché de la Zone de libre-échange continentale africaine est une gageure, car elle dépendra des capacités nationales à créer les conditions de compétitivité et d'attractivité des investissements. L'amélioration du capital humain, la mise en place des infrastructures idoines et la cohérence des politiques publiques sectorielles sont des facteurs indispensables pour permettre au Congo de jouer son rôle dans le nouvel espace économique continental.

De même, la mise en œuvre pressante des mesures de l'Accord de facilitation des échanges, en vigueur depuis février 2017 et ratifié par la République du Congo le 5 octobre de la même année, est essentielle pour l'amélioration de l'environnement des affaires, qui doit accompagner la diversification de l'économie.

Aux multiples défis qu'affronte déjà notre pays, s'est ajouté depuis décembre 2019 contre toute attente, la terrible pandémie du coronavirus, un fléau majeur, du fait de son énorme impact social et économique. Le covid-19 a ébranlé les fragiles fondations de notre économie, dont la principale ressource, le pétrole, connaît depuis un moment les cours les plus bas depuis 2002. Un sursaut national s'impose à nous, pour éradiquer ce virus, mais également pour surmonter ses conséquences sur notre économie et sur l'emploi, grâce notamment, à un dialogue public-privé actif, que nous souhaitons vivement à la hauteur du péril collectif.

Sommaire



CONGO ÉCONOMIE

CONGO Eco est une publication éditée par l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo.

PRÉSIDENT : Alphonse Missengui
presidence@unicongo.org

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Jean-Jacques Samba

Tél. : +242 06 661 48 61

publicationjeco@unicongo.org

DIRECTION DE LA RÉDACTION :

Jean Banzouzi Malonga

Tél. : +242 05 557 02 03 /

06 985 41 79

jbmalonga@yahoo.fr

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION :

Didier Bras

DIRECTION ARTISTIQUE :

Jean-Noël Dubois

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Jean Banzouzi Malonga, Didier Bras,

Sara Danielle, Francis de Cardorelle,

Jerémy Delegue, Joana Gomes,

Audrey Madingou, Christian Herbert

Massamba, Durlon Abianga Ngome,

Auxence Léonard Okombi, Patrice

Passy, Jean-Jacques Samba.

PUBLICITÉ : Alizée Multi Presse

Jean-Marc Sand

jmsand33@gmail.com

Tél. : (+242) 06 663 13 90 /

05 774 14 74

(+33) 06 08 28 18 58

Focus sur Unicongo

4

Success

8

JDMK

Le coin de l'entreprise

10

- Averde
- Regal Congo
- GVA Congo et ses offres Canalbox

Dossier

15

- Les potentialités du Congo
- Le secteur minier
- Africa Environnement Solutions (AES)
- Laiterie Bayo
- Terminaux du bassin du Congo (TBC)

- L'impact du changement climatique sur l'économie congolaise

Région

47

Le panorama agricole des régions congolaises

Culture

50

Les repères du temps par les mots des langues africaines

Assemblée générale ordinaire : le plus grand événement annuel de l'Union

En application d'une disposition statutaire, l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo) a tenu, au titre de l'année 2019, son assemblée générale ordinaire le 21 novembre dernier à Pointe-Noire.

JEAN-JACQUES SAMBA

Une année après celle tenue à l'hôtel Pefaco Maya-Maya de Brazzaville, les adhérents et membres associés d'Unicongo ont participé, le 21 novembre 2019, à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2019 à l'hôtel Elais. La cérémonie d'ouverture et la présentation des différents rapports ont été rehaussées par la présence des représentants d'administrations publiques départementales et d'organismes internationaux partenaires.

Pendant près de trois heures, les participants ont suivi avec une attention soutenue la présentation du rapport moral du conseil d'administration par Monsieur Christian Barros, président de l'Union, et des rapports des différents secteurs par les représentants des fédérations professionnelles. Les rapports se sont appesantis sur le contexte économique très difficile qui perdure depuis 2014, avec la persistance de l'atonie des secteurs économiques et de la demande intérieure au cours de l'année 2019, malgré les prévisions optimistes de croissance économique de 5% annoncées pour cette année, sur la base d'un baril et d'une production pétrolière en hausse significative de 2018 à 2019. Tous les rapports sont par ailleurs revenus sur le très mauvais climat des affaires, dont l'élément majeur est le harcèlement que subissent les entreprises avec les contrôles simultanément organisés par différentes administrations.

Les perspectives de redressement économique en 2020 ont été unanimement liées à l'apurement de la dette publique intérieure et à la mise en œuvre de certaines réformes, visant notamment l'amélioration du climat des affaires. Il a également été reconnu que la diversification de l'économie est indispensable face au poids écrasant du pétrole sur l'économie congolaise. Malheureusement, le coût des facteurs de production – dû particulièrement aux déficiences logistiques (électricité, transports...) – et les incohérences des décisions sectorielles sont un véritable frein à la compétitivité et à la diversifi-



cation économique. Unicongo n'a cessé d'interpeller les pouvoirs publics pour l'établissement d'un véritable dialogue public-privé, en vue de créer les conditions nécessaires pour la relance de l'investissement privé dans les secteurs hors pétrole. Le mandat de trois ans du bureau étant arrivé à son terme, l'assemblée générale a été clôturée par l'élection d'un nouveau bureau du conseil d'administration d'Unicongo récemment renouvelé, qui sera présidé pour les trois prochaines années par Alphonse Missengui, de Score Casino, ancien vice-président du bureau sortant. Il succède à Christian Barros, qui a conduit aux destinées d'Unicongo de 2004 à 2019. Alphonse Missengui est entouré de Christophe Pujalte, de Bollore Transport & Logistics, et de Prosper Bizitou, de Price Waterhouse Coopers, respectivement vice-président et trésorier.

Le nouveau bureau a retenu comme priorités : l'accélération de l'ouverture d'Unicongo aux PME congolaises en vue d'élargir sa base d'adhérents ; la dynamisation des fédérations professionnelles et des commissions thématiques ; l'intensification des rencontres avec les administrations partenaires pour créer les conditions favorables à un dialogue public-privé, tant indispensable à l'amélioration

du climat des affaires ; le recours à la voie judiciaire chaque fois que cela sera nécessaire, face aux dérives juridiques flagrantes de certaines administrations publiques contre les entreprises privées. A la clôture des travaux, monsieur Christian Barros, au regard de sa contribution aux importantes réalisations de l'Union au cours de la dernière décennie, a été longuement ovationné par l'assemblée générale.



L'Union des patronats d'Afrique centrale : la voix du secteur privé de la sous-région

JEAN-JACQUES SAMBA

Créée le 13 décembre 1997 à Douala, l'Union des patronats d'Afrique centrale (Unipace) a tenu trois assemblées générales successives en 2019, marquant sa relance après une longue période de léthargie, au moment où des dossiers cruciaux sont à l'ordre du jour au niveau des institutions régionales.

L'Union des patronats d'Afrique centrale est composée de syndicats patronaux de cinq pays membres de la Cemac : le Groupement interprofessionnel du Cameroun (Gicam), le Groupement interprofessionnel centrafricain (Gica), l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo), la Confédération patronale du Gabon (CPG) et la Confédération nationale du patronat tchadien (CNPT).

Depuis sa création, Unipace s'est impliquée dans d'importants dossiers intéressant au plus haut niveau le secteur privé de la zone Cemac : il s'agit de la négociation de l'Accord de partenariat économique (APE) entre l'Afrique centrale et l'Union européenne, de la libre circulation des ressortissants dans l'espace Cemac et de la nouvelle réglementation de change de la Cemac. Plus récent, le dossier de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLCAf) intéresse énormément l'Unipace, au regard des multiples mutations qu'elle doit impliquer au niveau des économies nationales, régionales et continentale et du secteur privé africain.

La négociation de l'APE entre l'Afrique centrale et l'Union européenne

Au lancement à Brazzaville en 2003 du processus des négociations de l'Accord de partenariat économique (APE) entre l'Union européenne et l'Afrique centrale dans la configuration Cemac, l'Unipace s'est imposée comme porte-parole de tout le secteur privé des pays membres de la Cemac, à l'exception de la Guinée Equatoriale qui était classée Pays moins avancé (PMA) et qui ne disposait pas à l'époque d'une organisation patronale. Ainsi, l'Unipace a participé à tous les travaux de négociations de l'APE à Bruxelles et dans les capitales de la sous-région. L'Unipace s'est impliquée dans ces négociations

PAPETERIE

INFORMATIQUE

MOBILIER
DE BUREAU

REGAL GROUP CONGO
Depuis 1998

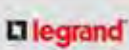
Située sur le Boulevard Charles De Gaulle,
à côté du supermarché CASINO.
Pointe-Noire, République du Congo

☎ +242 22 294 0045

✉ regalinfo@regal-congo.com

Avenue Felix Eboué, En face du Tresor Public
Brazzaville

☎ +242 05 602 0202



jusqu'à leur blocage qui a conduit en janvier 2009 à la signature en solo d'un accord d'étape ou intérimaire par le Cameroun avec l'Union européenne, accord ratifié par le Cameroun en juillet 2014 dans la perspective de la signature de l'APE régional qui n'a jamais eu lieu.

La libre circulation des ressortissants Cemac dans l'espace communautaire

Consciente de l'obstacle à l'intégration régionale constitué pendant longtemps par l'impo-

sition du visa pour la circulation des hommes dans l'espace communautaire, l'Unipace s'est mobilisée au cours des années 2000 pour la levée de cette contrainte, dans un premier temps à l'endroit des hommes d'affaires et chefs d'entreprises. Considérée comme la région la moins intégrée du monde, avec un commerce intra-régional qui atteint à peine 3% de son commerce extérieur, l'entrave à la mobilité intra-Cemac des personnes a été pendant longtemps un corollaire du faible niveau des

échanges commerciaux internes. La récente suppression du visa d'entrée au Gabon et en Guinée Equatoriale aux ressortissants de la Cemac a finalement levé cette entrave à la libre circulation des hommes, entrave qui demeure malheureusement, avec la rareté ou l'absence, dans certains cas, des liaisons aériennes directes entre les villes des pays d'Afrique centrale.

La nouvelle réglementation de change de la Cemac

L'entrée en vigueur au milieu de l'année 2019 du nouveau règlement de change de la Cemac, publié en décembre 2018, et des instructions et lettres circulaires subséquentes, a ébranlé les entreprises dans un contexte marqué par la chute du cours du baril de pétrole et la rareté des devises étrangères. La perturbation des importations et des règlements financiers des prestations indispensables aux entreprises, résultant des blocages et des lourdeurs de l'application de la nouvelle réglementation, ont poussé l'Unipace à se mobiliser. Cette mobilisation a eu pour but de sensibiliser la BEAC, les autorités nationales et communautaires sur les graves conséquences économiques et financières de l'application brutale de certaines dispositions de la nouvelle réglementation de change. Les initiatives de l'Unipace à travers les rencontres avec la BEAC, les syndicats professionnels nationaux des secteurs (pétroliers et miniers, industriels...) particulièrement affectés par la nouvelle réglementation, ont permis d'obtenir des mesures d'assouplissement, notamment dans les délais d'application des dispositions de la nouvelle réglementation.

La Zone de libre-échange continentale africaine

L'Unipace tient à jouer pleinement son rôle de représentant du secteur privé d'Afrique centrale, dans le cadre de la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine. Jusqu'à présent, les politiques de la zone Cemac ont oublié le secteur privé, sans lequel cette zone ne sera qu'une coquille vide pour cette région africaine qui peine à s'intégrer depuis des décennies, en dépit de l'utilisation d'une monnaie commune et de l'ambition de partage d'un marché commun. La Cemac veut se fondre dans un vaste ensemble économique continental dont elle risquera de subir les impacts négatifs, plutôt que d'en tirer les effets bénéfiques pour son secteur productif qui doit contribuer à cette zone de libre-échange, sous peine de disparaître en l'absence de compétitivité sur des marchés nationaux très étroits.

Plus de rencontres et de visibilité pour Unipace

En juillet 2019, l'Unipace a tenu à Douala une assemblée générale extraordinaire pour l'examen du brûlant dossier de la nouvelle réglementation de change Cemac. Ensuite, pour la première fois depuis sa création, elle a tenu une assemblée générale ordinaire à Brazzaville le 24 septembre 2019, au siège d'Unicongo, organisée sous la direction de Monsieur Célestin Tawamba, président du Groupement interprofessionnel du Cameroun et président en exercice de l'Unipace. Étaient présents M. Christian Barros et M. Alphonse Missengui, président et vice-président d'Unicongo, M. Alain Ba Oumar, président de la Confédération patronale Gabonaise (CPG), M. Ali Annadif, vice-président de la Confédération nationale du patronat tchadien (CNPT) et les secrétaires généraux des différentes organisations patronales. Outre les quatre patronats présents, le



• VENTE DE BILLETS D'AVION • ASSISTANCE VOYAGES • VISA GUIDANCE
• RESERVATION CHAMBRE D'HOTEL • LOCATION VOITURES • ASSURANCE DE VOYAGES



Pointe-Noire - République du Congo Rond Point Kassai, Centre-ville en face Mega Store - B.P. 4039 Tél. : 22 294 00 77 / 05 55 55 79 / 04 485 09 09 E-mail : salespnr@hariomtravels.net	Port-gentil - Gabon Tél. : 00241 04 61 95 25 / 04 61 95 26 salespog@hariomtravels.net	Dubai - UAE Tél. : 00971 435 39 465 / 55 433 58 26 infodubai@heaventravels.net
Brazzaville - République du Congo Tél. : 05 302 67 86 / 04 431 03 50 salesbzv@hariomtravels.net	Kinshasa - République Démocratique du Congo 51 Bld du 30 juin Q/Golf C/Gombe Ret/en face du Restaurant Olive Verte Tél. : 00243 90 492 21 08	
Libreville - Gabon Tél. : 00241 04 06 19 69 / 07 22 89 93 saleslbv@hariomtravels.net		

www.hariomtravels.com

Groupement interprofessionnel centrafricain (GICA) a été représenté par le Gicam.

Cette assemblée générale de Brazzaville a été rehaussée par la présence des responsables de l'Organisation et du Bureau international du travail (OIT et BIT) en Afrique centrale représentés au plus haut niveau par Mme Aminata Maïga, M. François Murangira et M. Lassina Traoré, respectivement directrice du BIT à Kinshasa, directeur du BIT à Yaoundé et spécialiste technique principal pour les activités des employeurs au bureau du BIT à Yaoundé.

Au cours de cette assemblée générale, un tour d'horizon a été fait des conjonctures économiques nationales et sous-régionale et des dossiers préoccupants du secteur privé, notamment les difficultés d'accès aux devises, la place de l'Afrique centrale dans la Zone de libre-échange continentale (ZLEC) et la gouvernance de l'Unipace.

Les membres de l'Unipace ont unanimement reconnu le rôle essentiel de leur union comme plateforme du secteur privé de l'Afrique centrale et interlocuteur de la Cemac, de la CEEAC et des organismes internationaux partenaires (BAD, Banque mondiale, Union européenne, PNUD...) pour tous les dossiers d'intérêt communautaire touchant ou impliquant le secteur privé. Pour cela, une résolution a été prise d'élargir l'Unipace aux organisations patronales de la RDC et d'Angola, qui sont deux économies importantes de l'Afrique centrale, sans oublier la Guinée Equatoriale. Pour cela, le BIT a promis de soutenir l'Unipace dans la mise en œuvre de cette résolution.



Les membres présents de l'assemblée générale d'Unipace.

L'Unipace s'est également dotée au cours de cette assemblée générale d'un plan d'action pour la période 2019-2022 qui vise essentiellement le renforcement de la position de l'Unipace en tant que représentant du secteur privé communautaire et interlocuteur de la Commission de la Cemac et des institutions à caractère économique, financier et social, la veille sur les performances économiques de la zone, le commerce intra-communautaire et les processus d'intégration régionale.

Trois mois après Brazzaville, l'Unipace a tenu une assemblée générale extraordinaire à Libreville le 13 décembre 2019, en marge de la célébration des 60 ans de la Confédéra-

tion patronale gabonaise (CPG). Elle a ainsi marqué sa ferme volonté de se mobiliser en permanence sur tous les dossiers d'intérêt commun – notamment le climat des affaires qui place tous les pays membres de la Cemac entre le 167^e et le 184^e rang du Doing Business sur 190 pays dans le monde –, la grande vulnérabilité des économies nationales et régionales due à leur très forte dépendance vis-à-vis de quelques matières premières, notamment du pétrole. Cette assemblée générale de Libreville a réaffirmé la volonté de l'Unipace de pérenniser le principe de la rotation des assemblées générales dans les différents pays des organisations membres.

SOCIETE
SUPERSONIC
ÉLECTRONIQUE - ÉLECTRO MÉNAGER - INFORMATIQUE - BUREAUTIQUE

Pointe-Noire: BP 4845 Avenue Charles de Gaulle (en face de TPI à côté d'Air France) Tél: +242 22 294 02 70 / 05 573 15 75
Ligne 1 Grand Marché sur l'Avenue de la Révolution Tél: +242 05 520 01 94 e-mail: supersonic_pnr@yahoo.fr
Brazzaville: BP 1107, Avenue Orsy (en face de PARK N'SHOP) Tél: +242 22 281 37 80 / 05 318 00 00
Avenue Amilcar Cabral (à côté d'Air France) Tél: + 242 22 281 37 80 / 05 527 17 99. e-mail: supersonic_bzv@yahoo.fr

JDMK-Congo : parcours d'une entreprise réussie

Très intéressé par les métiers de QHSE, en 2009, Joachim Didier Mouandza Kaya décide d'aller se perfectionner en France où il passe un master en maintenance immobilière et sécurité, et un autre master spécialisé en système de management HSEQ. Il rentre au Congo en 2011 où il reprend du service à Total E&P Congo. Aussitôt il est consulté par de nombreuses entreprises de la place pour la formation de leur personnel en procédures d'exploitation des stations-services, la prévention, la lutte contre les incendies et la conduite défensive, puis pour la conception et le contrôle de certains projets. « Très débordé et finalement n'arrivant plus à concilier mon travail en entreprise avec mes prestations privées, il a fallu choisir car je risquais d'être inefficace de part et d'autre. Je me suis désengagé de mon poste de cadre salarié pour me consacrer à mon entreprise. J'ai donc démissionné en 2012, et le 2 mars 2012 j'ai créé la société JDMK qui



Agé de 45 ans, ingénieur en génie civil de formation, Joachim Didier Mouandza Kaya a exercé des fonctions de responsabilité dans plusieurs entreprises privées au Congo et en France. En 2012, il a quitté son poste de cadre salarié à Total E&P Congo pour créer la société JDMK-Congo, une SARLU spécialisée dans la construction, l'accompagnement HSE, le contrôle des équipements de mesure et incendie. Voici l'itinéraire d'une aventure réussie dans le secteur de la construction, la réhabilitation, l'aménagement et la maintenance de bâtiments et les travaux publics, avec une grande expérience dans la construction des stations-services et des installations pétrolières et des dépôts d'hydrocarbures.

JEAN BANZOUZI MALONGA



KACC

Vos solutions en
Intérim & recrutement,
Gestion de paies et conseil



1. Interim et recrutement

- Gestion externalisée de votre personnel local et expatrié
- Consolidation de vos équipes et repérage de vos futurs talents
- Importante CVthèque de profils variés
- Maîtrise des spécificités des conventions collectives et des dispositions légales et réglementaires en vigueur au Congo

2. Prestations globales sur chantier

- Recherche et mise à disposition de personnels incluant la fourniture et gestion des EPI et transport sur site

3. Externalisation des paies et conseils RH

- Libérer votre service RH de tâches liées au traitement de la paie
- Conseils techniques et solutions assurant une externalisation conforme de la paie de vos employés
- Gestion quotidienne de vos ressources humaines (discipline, préparation contrats de travail, rédaction règlement intérieur, etc.)

Pointe Noire et Brazzaville
Tél : +242 06 504 55 55
Email : info@kac-congo.com
kac-congo.com

œuvre dans le génie civil, le génie pétrolier et le QHSE ». L'ancien employé est ainsi devenu lui aussi patron d'entreprise.

JDMK a son siège social à Brazzaville, avec une agence à Pointe-Noire. Les effectifs varient selon le nombre de chantiers ouverts et l'intensité des travaux. Soit 24 agents permanents au départ, avec des pics de 120 employés pour exécuter quatre à cinq chantiers simultanés.

En effet, très rapidement, le carnet de commandes de JDMK se remplit. La nouvelle entreprise travaille particulièrement avec les sociétés pétrolières et les autres entreprises privées de la place. Notamment :

- Total E&P Congo : travaux d'élargissement de la voie A de la base industrielle et plusieurs chantiers de génie civil sur tous les sites on shore (bureaux, Djeno, côte sauvage...).
- SCLOG : travaux de parking et de piste du dépôt de Ouessou, travaux de génie civil DCI et assise des bacs, d'Oyo, de Ouessou et d'Impfondo, puis divers travaux : dépôts de Brazzaville, de Mossendjo, de Loutété, etc.
- X-oil : construction de la station-service de Loandjili à Pointe-Noire et de la deuxième piste de la station-service Patte d'oie, la fourniture et l'installation des matériels de sécurité et l'environnement : les séparateurs d'hydrocarbures, les tés de jauge, etc.
- Afric : construction des stations : Matour, Avenue de France Brazzaville et Boundji etc.
- Laborex : construction du dépôt de Brazzaville, Construction R+1 des Bureaux de Pointe-Noire.
- Aerco : construction du centre de traitement des déchets de l'aéroport Maya-Maya.
- Snat : construction de la station-service d'Odziba.

• Cameps : réhabilitation des entrepôts de stockage de produits et consommables de santé à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Fort de cette grande expérience, JDMK a été référencé chez Total en 2017, le major des pétroliers au Congo. JDMK est donc parmi les entreprises locales de génie civil qui travaillent avec Total. Hélas, du fait de la crise économique actuelle, JDMK n'emploie plus qu'une demi-douzaine d'agents permanents. « Nous préférons employer des personnes en contrat-chaîtier et nous les rémunérons conformément à la réglementation en vigueur », précise Mouandza Kaya.

De multiples contraintes

L'un des grands challenges actuels de JDMK, c'est de trouver le personnel qualifié. « Nos agents permanents sont bien qualifiés, chacun dans son métier. Mais quand il s'agit de recruter du personnel directement opérationnel pour des chantiers précis, il est difficile d'en trouver sur le marché. Cela constitue un gros problème, parce que souvent les gens viennent sans expérience professionnelle, et nous sommes obligés de les former sur le terrain », déclare le patron de JDMK. Et, pour contourner la difficulté, la société a signé un contrat avec l'université Marien-Ngouabi (ENSP) et d'autres universités privées, pour l'utilisation des étudiants en stage pratique. « L'autre difficulté, c'est qu'actuellement il n'y a pas de chantiers, le carnet de commande est presque vide. Par ailleurs, les banques ne nous accompagnent pas. Ou encore, quand elles le font, c'est à des taux d'intérêt très élevés qu'on ne rencontre quasiment pas ailleurs. De ce fait, il suffit qu'il y ait un petit retard de paiement, vous perdez votre marge bénéficiaire et de crédibilité. Dans ces conditions, il est très difficile de travailler comme on le souhaite. »

Dans ce contexte difficile, comment l'entreprise arrive-t-elle à survivre malgré la crise actuelle ? Mouandza Kaya répond : « La situation est très difficile. Nous sommes carrément dans la résilience. Même quand on a du travail, certains clients ont du mal à nous payer. Nous nous efforçons à pérenniser nos relations avec les clients permanents ou réguliers. Nous contactons toutes les sociétés de la place avec lesquelles nous n'avions jamais travaillé pour essayer d'élargir nos

relations d'affaires et arracher une petite part du marché, tant soit-il. »

De l'espoir malgré la crise

L'année dernière JDMK n'a pas pu atteindre son objectif en termes de chiffre d'affaires. Mais malgré cette situation de crise, il y a une lueur d'espoir. JDMK a pour objectif de figurer parmi les majors de la construction au Congo. Quand on parlera du génie civil au Congo, il sera

possible de faire référence à JDMK qui œuvre pour y parvenir, pour acquérir le matériel nécessaire, notamment, les nouvelles technologies, de telle sorte de ne pas être en marge des changements et du progrès de la technologie. « Pour cela, nous avons un plan de formation pour le personnel et nous faisons de la veille informationnelle et technologique. Nous souhaitons contribuer au management de l'écosystème des PME de construction avec toutes

les parties prenantes du Congo Brazzaville », dit le patron de JDMK. Pour autant, ce dernier aurait-il un souhait, voire un coup de gueule à formuler ? « Mon souhait est que l'Etat soit attentif aux PME car elles sont le moteur du développement local. Un pays qui n'accompagne pas les PME néglige un pan très important de son économie et ne pourrait résorber le chômage. L'Etat a mis en place le Centre de formalité des entreprises (CFE) qui a été récemment remplacé par l'Agence congolaise pour la création des entreprises (ACPE). C'est bien, mais très insuffisant. On attend plutôt un système d'accompagnement des PME couvrant entre autres le volet financier. » En effet, JDMK, qui fait travailler environ 100 personnes l'année sur plusieurs chantiers, attend de bénéficier d'accompagnements de l'Etat. Et d'ajouter : « Si le gouvernement ne fait qu'accentuer ou augmenter les taxes, de nombreuses PME vont faire faillite et fermer leurs portes. Par ailleurs, je pense que les PME locales devraient avoir une place privilégiée dans les politiques de l'Etat. Quant à mon coup de gueule c'est sur la CNSS. Au regard du pourcentage de la contribution des entreprises, ce n'est pas à mon avis très correct. 20,28 % pour l'entreprise, 4 % pour l'employé et 0 % pour l'Etat. Je pense que ces pourcentages doivent être revus à la baisse pour les PME, dont l'Etat doit prendre en charge une partie. J'ai l'impression que c'est l'entreprise qui s'occupe de tout pour l'employé : la santé, la retraite, etc., mais quelle est la contribution de l'Etat ? »



BUROTEC

HOME N DECOR

Tél. : (+242) 05 537 14 48 - 05 537 14 01 - E-mail : homendecor@burotec.biz
29, Avenue Barthélemy BOGANDA - Pointe-Noire - République du Congo

Aménagement - Décoration pour chambre et Salon - Arts de Table - Mobilier de jardin

taurus

KitchenAid

PHILIPS

SHARP

beiko

SONY

IGNIS

ALESSI

PHILIPS

SHARP

beiko

SONY

IGNIS

ALESSI

PHILIPS

SHARP

beiko

SONY

IGNIS

ALESSI

Jouets - Bagagerie - Liqueurs - Literie - Loisirs - Cadeaux - Luminaire - Parfumeries



BUROTEC

Un fournisseur unique pour votre bureau

- Informatique • Mobilier • Papeterie • Cadeaux • Bagagerie
- Coffre • Consommables
- Fournitures • Industrielles • Machine de bureau



Agence Pointe-Noire
98, Bld Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 06 677 66 56 / 05 524 26 78 / 05 537 14 47
contact@burotec.biz

Agence Brazzaville
rez de chaussée, Immeuble 5 Février 1979
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz



La société JDMK est en train de construire son nouveau siège à Brazzaville, financé par la BCI. Il s'agit d'un bâtiment R+5 à usage commercial et de bureau. Au rez-de-chaussée sera installée une station-service avec baies de graissage et de lavage et une grande boutique de 140 mètres carrés. Au premier étage seront installés les bureaux de JDMK, ensuite des appartements aux deuxième, troisième, quatrième et cinquième niveaux. Mais du fait de la crise, les travaux connaissent un retard, quand bien même que les gros œuvres sont achevés.

Titulaire d'un MBA en stratégie, pilotage et conduite de changement (Paris Dauphine - IFG), Mouandza Kaya continue à parfaire ses connaissances en gestion d'entreprise. En dépit de ses nombreuses occupations professionnelles et plusieurs déplacements à l'étranger, il prépare un doctorat en business administration (DBA) à l'université de Versailles en collaboration avec l'Insee U, l'université Georgetown et London School.



Averda : vous gagnez à ne pas gaspiller !

Aujourd'hui les camions bleus et les uniformes de Averda sont de plus en plus visibles dans nos rues. Nous avons voulu en savoir plus sur cette entreprise et sur les missions qu'elle réalise ici.

JEAN BANZOUZI MALONGA

Nous sommes très chanceux au Congo, car nous pouvons profiter de promenades époustouflantes le long du fleuve à Brazzaville, de parcs soignés, de plages sans déchets à Pointe-Noire, de collectes quotidiennes des déchets à Oyo, de quartiers résidentiels propres, d'espaces publics étincelants, de déchets collectés, et tout cela se passe le plus souvent lorsque nous sommes profondément endormis. Souvent, nous ne pensons même pas à qui s'occupe de garder le monde qui nous entoure propre et sain. Qui sont ces personnes ? D'où viennent-elles ? Et quelle est leur contribution réelle à l'avenir de notre nation sur le long terme ?

Une expérience internationale

Depuis 2015, une entreprise internationale appelée Averda s'occupe de tout. La société a commencé à travailler au Moyen-Orient et a acquis une expérience dans de nombreux pays, y compris dans des villes de classe mondiale comme Dubaï. Elle a lancé ses opérations à Brazzaville avant de signer des contrats à Pointe-Noire en 2016.

Averda a apporté beaucoup d'équipements afin d'améliorer la prise en charge des déchets au Congo. Elle dispose maintenant de plus de 200 véhicules, dont des camions de collecte, des balayeuses mécaniques et a déployé plus de 3 000 bennes dans tout le pays.

Quel est le rôle de Averda dans ma région ?

Que vous soyez à Brazzaville, à Pointe-Noire ou à Oyo, les employés locaux collectent et nettoient à peu près tout ce que vous voyez : ils collectent les déchets de vos quartiers, nettoient les caniveaux, balayent manuellement et mécaniquement les rues du centre-ville, du

front de mer et vos parcs. Comme vous pouvez l'imaginer, l'une des grandes priorités est aussi de maintenir les marchés propres et salubres.

De nombreux Congolais travaillent-ils pour Averda ?

Averda est l'un des principaux employeurs au Congo. Plus de 2000 hommes et femmes travaillent pour l'entreprise, des balayeurs de rues aux mécaniciens, des responsables de la sécurité aux cadres commerciaux. Naturellement, chaque employé fait vivre au moins deux membres de sa famille grâce à son salaire (souvent beaucoup plus) c'est pourquoi l'impact économique global de Averda est significatif.

Une transmission didactique

Averda pense qu'il est vraiment primordial d'enseigner aux jeunes Congolais l'importance de la gestion des déchets et de l'environnement. Après tout, ils sont l'avenir de ce pays. Avec l'aide d'une entreprise locale d'animation, ils ont développé un dessin animé pour enfants avec deux personnages mascottes, Glad et Vad : un écolier congolais et un chien bleu. Ces mascottes sont utilisées pour communiquer avec les enfants et leur transmettre les connaissances de Averda afin qu'ils aient une meilleure approche de la gestion des déchets et de l'utilisation des bacs.

Avec près de 200 000 vues en ligne, le dessin animé est devenu un succès viral instantané, et dans de nombreuses communautés les personnages sont maintenant devenus des noms familiers. La vidéo a été diffusée lors d'une tournée des écoles primaires à Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo, sous le patronage des ministres et des représentants des municipalités. À ce jour, les représentants de Averda ont visité plus de 160 écoles et distribué 20 000 livres.

Quel est l'impact positif de Averda ?

Outre la contribution positive pour tout le monde d'avoir des rues et des marchés plus propres, la société s'engage aussi à protéger ses employés. Une grande importance est accordée à la santé et à la sécurité au travail, avec des formations régulières pour tout le personnel et des prix remis aux meilleurs employés. L'entreprise s'engage également à faire en sorte que les femmes jouent un rôle central dans l'entreprise et investit dans le développement de son personnel féminin. Autrefois, beaucoup de gens pensaient que la gestion des déchets était un travail d'hommes, mais les femmes occupent des postes clés à tous les niveaux chez Averda Congo. Le personnel talentueux a la possibilité de s'élever dans la hiérarchie de l'entreprise, et peut-être même d'être transféré vers d'autres opérations à l'étranger.



averda.com



De New Delhi à Brazzaville, en passant par Dubaï, nous gardons nos villes propres.

Averda, le leader des services à
l'environnement et de la gestion des
déchets dans les pays émergents.

Pour obtenir davantage d'informations
sur nos activités consultez:

[in .com/company/averda](https://www.linkedin.com/company/averda)

[f .com/averda](https://www.facebook.com/averda)

[@averda](https://twitter.com/averda)

[@averda](https://www.instagram.com/averda)



Régal Congo : Proximité des clients et des prix attractifs



Créé par M. Daswani Parmanand, Régal Congo est un grand Groupe exerçant dans une chaîne de supermarchés. Il est spécialisé dans la distribution des produits agroalimentaires, l'électroménager et les produits bazar ; avec des activités supplémentaires dans le secteur de l'informatique, la papeterie et aussi de vente de motos et tricycles. Régal Congo a ouvert ses portes le 1^{er} juin 1998 et se caractérise par une politique de proximité aux clients avec des prix de ventes très attractifs.

JEAN BANZOUZI MALONGA

En 22 ans de présence au Congo, Régal Congo s'est progressivement installé à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie, soit 24 magasins répartis sur les trois villes, avec l'ambition d'ouvrir des magasins dans d'autres localités du pays. Plus de 500 postes d'emplois ont déjà été créés au profit des congolais. Ils sont encadrés par une cinquantaine de cadres expatriés, en charge entre autres, de la formation en interne des employés

REGAL GROUP CONGO
Depuis 1998
GROS

"Les bonnes choses commencent ici"

SITUE AU GRAND MARCHÉ LIGNE 1
Tél.: 05 354 77 77

TOUS ARTICLES DISPONIBLES

Horaires Ouverture :
Lundi au Samedi
08h00 à 13h00
15h00 à 17h30
Dimanche
08h00 à 13h00

LIVRAISON A DOMICILE

VENTE EN GROS

congolais dans les fonctions et métiers de livreurs, responsables de rayons, animateurs de marques, etc.

L'une des forces du Groupe Régál, c'est le fait que l'entreprise est bien placée en développement des grandes marques, notamment pour de nombreux produits de renommée internationale que Régál représente, et dont il assure l'animation. Ainsi, pour plusieurs marques, Régál Congo s'approvisionne directement auprès des fabricants. Cela lui donne l'avantage de placer ces produits sur le marché à des prix attractifs par rapport aux concurrents qui s'approvisionnent auprès des intermédiaires.

Mais Régál Congo a aussi d'autres atouts. Daswani Parmanand le président directeur général de Régál Congo a 38 ans de présence au Congo. Il connaît le pays, les us et coutumes et les besoins de la clientèle locale. De ce fait, il a pu mettre en place une chaîne de magasins répondant parfaitement à la demande. « En terme de logistiques nous sommes très bien équipés, avec de nombreux entrepôts et camions pour livrer à temps réel. Nous sommes donc très réactifs pour la disponibilité des produits. Par ailleurs, l'emplacement de nos magasins jusque dans les quartiers populaires, permet aux clients d'accéder facilement aux produits dont ils ont besoin. Nous nous sommes rapprochés des clients qui dorénavant n'ont plus besoins d'aller jusqu'au centre-ville pour acheter leurs produits » explique Daswani.

En outre, poursuit-il, « nous sommes disponibles pour satisfaire tous les types d'acheteurs. C'est-à-dire que nous faisons en même temps de la vente en gros et en demi-gros (certes avec de faibles marges mais régulières), et aussi de la vente au détail, directement chez le consommateur. Tout cela concourt au fait que nous ayons des prix attractifs, avec des marges de profit cumulées confortables » précise Daswani Parmanand le PDG de Régál Congo.

A la question de savoir comment apprécie-t-il le marché congolais, Daswani Parmanand déplore qu'il y a trop de variations de prix de vente des marchandises sur le marché. D'où une concurrence accrue. Et en plus, sur certaines marques il y a la concurrence déloyale du secteur informel qui fausse les prix sur le marché. N'empêche, « Nous sommes confiants envers le Gouvernement congolais qui nous avait bien accueilli et nous a autorisé de nous installer et développer nos affaires dans ce pays. Nous en sommes reconnaissants et nous remercions les autorités pour cela. Malgré la crise nous allons continuer à investir dans le respect des lois et règlements, à ouvrir d'autres points de vente et créer des emplois et satisfaire les congolais. C'est pour ça que nous sommes là depuis bientôt 22 ans ! »

Ajoute Daswani Parmanand

A propos de la crise économique et financière qui sévit au Congo depuis presque une demi-douzaine d'années déjà, le PDG de Régál Congo reconnaît qu'elle a eu un impact négatif sur son entreprise. « Il y a eu baisse d'activités depuis 5 ans. Cependant, on note une légère stabilité depuis 2019, bien que ça reste encore bas. Mais nous n'avons licencié aucun agent du fait de la crise ou de la baisse d'activités. Pas de compression du personnel. Nous avons plutôt usé d'intelligence en régulant le personnel sur d'autres activités » affirme le patron de Régál Congo.



GVA Congo et ses offres Canalbox

l'internet très haut débit pour les entreprises et le grand public

Acteur majeur sur le marché des télécommunications, le Groupe Vivendi Afrique (GVA) est opérationnel au Congo depuis octobre 2018. Une présence marquée par d'intenses activités et caractérisée par le déploiement très rapide d'un réseau de fibre optique à travers les artères de la ville de Pointe-Noire, où eut lieu le lancement officiel de ses offres de services sous la marque Canalbox, le 18 avril 2019. Il s'agit d'internet à très haut débit, destiné aux entreprises et au grand public dans les domiciles.

JEAN BANZOUZI MALONGA

Après avoir obtenu sa licence d'exploitation auprès de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (AR-PCE), le Groupe Vivendi Afrique (GVA) a investi environ 3,5 milliards FCFA pour le développement de son réseau à Pointe-Noire et emploie plus de 150 personnes. Ce réseau bénéficie d'un accord de partenariat signé avec la société Energie Electrique du Congo (E2C) pour l'utilisation des poteaux électriques comme support de la fibre optique en aérien.

Ainsi, très facilement, et surtout à des prix très accessibles, les Ponténégrins ont depuis lors accès à l'internet. Le service, qui a commencé au centre-ville, s'étend progressivement dans les quartiers dits de la cité et en périphérie.

Si à Pointe-Noire, la capitale économique du Congo, les prestations de Canalbox sont favorablement appréciées, ses services

sont au plus vite attendus dans la capitale administrative et politique du pays. « Pour Brazzaville, la priorité est de lancer notre offre résidentielle Canalbox Premium et d'atteindre 200 000 prises installées afin de connecter la population brazzavilloise avec un débit de qualité et une vitesse inégalée pour le grand public. Nous souhaitons également connecter les entreprises afin qu'elles puissent améliorer leur productivité », affirme M. Yann Le Guen, directeur général de GVA Congo. Pour pouvoir lancer les services de la fibre optique Canalbox sur Brazzaville, il faut un investissement de 3,5 Mds FCFA que l'entreprise a déjà validé, puis profiter de la licence déjà accordée par l'ARPCE, le régulateur, et aussi de l'accord qui existe déjà avec l'Energie Electrique du Congo pour tirer les câbles sur les poteaux électriques. Qu'attend donc GVA pour installer son réseau à Brazzaville ? « Il nous faut

une connexion de qualité et à bon prix entre Pointe-Noire et Brazzaville, soit une paire de fibre à louer. C'est ce que nous n'avons pas pour l'instant, ni via E2C, ni via Congo Telecom (propriétaire et gestionnaire de la ligne Pointe-Noire/Brazzaville). Sans cette paire de fibre nous ne pouvons pas déployer la fibre optique sur Brazzaville », explique M. Le Guen.

Le sujet a été passé en revue entre le DG de GVA Congo et le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, sans oublier le nouveau directeur général de E2C qui, apparemment, sont enthousiastes et vivement intéressés à pouvoir développer d'autres services et d'autres sources de revenu pour la compagnie E2C. En attendant, les équipes techniques de GVA Congo et de E2C travaillent ensemble à Pointe-Noire et des séances de travail techniques ont déjà eu lieu. GVA jouit d'une grande expérience dans le déploiement des infrastructures en fibre optique et pourra accompagner E2C sur la partie contrôle et optimisation.

Ainsi, si ces décisions et accords sont pris rapidement, dès le courant de l'année 2020 GVA pourra apporter un service internet de haute qualité pour les entreprises et les ménages à Brazzaville, affirme Yann Le Guen.

- LOCATION ENGINES
- CONSTRUCTION
- TERRASSEMENT
- TRANSPORT
- CARRIERE



Notre adresse :

Vindoulou, en face de la
centrale électrique ETDE
B.P 799 Pointe-Noire
CONGO

SMGC



Bâtissons l'avenir ensemble

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site

www.smgc-cg.com

+242 06 500 00 10

Dossier

LES POTENTIALITÉS NATURELLES DU CONGO

à transformer
en opportunités
économiques



Secteur
minier

22



Africa
Environnement
Solutions

39



Transformation
des fruits
locaux

40



Terminaux
du bassin
du Congo

42



L'impact
du changement
climatique

44



JEAN-JACQUES SAMBA

Ce qui différencie les pays, ce ne sont pas les potentialités naturelles, mais plutôt leurs capacités à les transformer en opportunités économiques. Ainsi, les pays pauvres disposent d'énormes ressources naturelles, à la différence des pays développés qui en sont souvent très peu pourvus. Par contre, ces derniers ont su créer les conditions indispensables au développement en investissant dans le capital humain et les infrastructures idoines et en mettant en place un environnement des affaires favorable à l'investissement privé.

Les énormes potentialités naturelles du Congo peuvent devenir des opportunités économiques dans les secteurs agricole, industriel, des transports, du tourisme, des TIC et des services, si les infrastructures, le capital humain et l'environnemental des affaires répondent aux exigences du développement de l'investissement privé. La position géographique du pays avait pendant longtemps fait de l'Agence trans-équatoriale de communication (Atec)

– et de l'ATC après la nationalisation – la première artère de transport multimodal en Afrique centrale. Cette artère, qui comprenait le port de Pointe-Noire, le CFCO, les ports et les voies navigables jusqu'à Bangui, a eu un impact considérable sur le développement et le commerce entre le Congo et ses voisins jusqu'au milieu des années 70, avant l'avènement du pétrole, comme principale richesse économique du Congo.

Brazzaville et Kinshasa, les deux capitales les plus proches du monde

Si à peine cinq kilomètres séparent les deux capitales, elles ne sont pas aussi proches économiquement, le niveau de leurs échanges commerciaux étant dérisoires et principalement assuré par le secteur informel en faveur de Kinshasa. Les études de marché des entreprises de Brazzaville n'intègrent généralement pas ce grand marché, pourtant physiquement à leur portée. Le seul commerce formel important entre les deux villes se limite à l'électricité du barrage d'Inga qu'importe la République du Congo et au transit des marchandises à destination ou en provenance de la RDC. Pourtant, avant l'entrée en activité du CFCO en 1934, Brazzaville dépendait totalement du chemin de fer de Léopoldville-Matadi, de 1898 à 1934, pour les importations et exportations, ce qui avait favorisé à l'époque le commerce entre les deux villes.

des nombreuses chambres froides présentes dans la quasi-totalité des villes congolaises, vendant uniquement des produits carnés et du poisson congelés importés. Les conditions de conservation souvent aléatoires de ces chambres froides posent un grave problème de santé publique à cause des risques d'avaries des produits, du fait des coupures fréquentes d'électricité. À côté de ces chambres froides, des magasins chargés des conserves de toutes sortes, également importés, bordent les principales rues et avenues des villes. Les dispositions fiscales et douanières des différents codes et charte d'investissement et des lois de finances, qui visent à inciter le financement d'un secteur agricole et d'élevage moderne, couplé à l'agro-industrie, n'ont pas encore produit les résultats attendus. L'électrification rurale, mais également la cohérence indispensable des diverses politiques sectorielles dans l'aménagement du territoire, le transport, le domaine foncier, l'in-

La pêche et la pisciculture

La pêche maritime est confrontée à l'effondrement du stock de poisson dans les eaux congolaises, pour diverses raisons, notamment le rétrécissement des zones de pêche par l'exploitation pétrolière et les pratiques illégales de pêche qui détruisent la ressource. En revanche, la pêche continentale sur les fleuves, rivières et lacs, particulièrement dans les régions septentrionales du pays, et la pisciculture qui produisent très peu par rapport au potentiel devraient bénéficier d'investissements conséquents pour permettre au Congo d'améliorer sa balance alimentaire. Le fumage de poisson, qui est une technique traditionnelle maîtrisée dans les grandes zones de pêche continentale, ainsi que la salaison du poisson communément appelé *Congo ya sika*, pourraient être à la base de la création et du développement des PME de conservation et de transformation du poisson local.



Le secteur agricole : opportunités et contraintes

Malgré ses douze millions d'hectares de terres arables, l'abondance de sa pluviométrie et sa faible population, l'agriculture congolaise, qui emploie près de 40% de la population active, ne représente que 5% du produit intérieur brut et 1 à 2% des exportations. L'incapacité de cette agriculture à nourrir la population congolaise oblige

le pays à recourir aux importations massives de divers produits alimentaires – représentant 70% de ses besoins et un peu plus d'un milliard de dollars américains – qui obèrent gravement sa balance commerciale hors pétrole et sa balance de paiement.

Face à cette situation paradoxale, les politiques publiques successives ont misé sur les coopératives, les fermes d'État, puis l'agro-industrie. Le déclin de la paysannerie qui s'en est suivi, a été accentué par l'exode rural vers les grandes

villes. La très faible base économique des petites villes « rurales » nées ces quinze dernières années dans les régions, grâce aux investissements publics massifs dans les infrastructures, n'a pas pu endiguer l'exode qui désertifie le monde rural. Du fait de l'insuffisance de la production agricole et de l'élevage, ces petites villes rurales participent à l'augmentation de la dépendance alimentaire du Congo vis-à-vis des importations. Cette dépendance est illustrée par la triste image

dustrie, le commerce, la formation et la fiscalité des collectivités locales, devraient accompagner le développement de la production agricole. Quant à l'élevage, l'un des freins à son développement est entre autres la difficulté d'approvisionnement en aliments de bétail, liée notamment à l'insuffisance de la production nationale de maïs.

Outre les problèmes de disponibilité des semences de qualité, de vieillissement des actifs du monde rural, le secteur agricole, qui heureusement attire de plus en plus des néoruraux (anciens fonctionnaires et cadres des entreprises privées), particulièrement le long de la RN1 et RN2 et dans les bassins agricoles traditionnels, a besoin d'investissements conséquents dans la logistique (transport, conservation et stockage, conditionnement et transformation). Cette logistique devrait permettre de réduire les énormes pertes aujourd'hui estimées à 50% au moins, entre la récolte et l'assiette du consommateur, du fait du caractère périssable des produits agricoles. Ces pertes affectent les revenus des acteurs de la chaîne agricole, les prix sur le marché et l'attractivité de l'investissement dans le secteur agricole. Ainsi, au lieu de ne se limiter qu'à la production, les investissements dans le secteur agricole doivent également porter sur la logistique. Cette logistique participerait à la dynamique du développement de la chaîne des valeurs dans le secteur agricole, à l'amélioration de la compétitivité de la production locale face aux importations, et pourrait même ouvrir aux possibilités d'exportation des produits agricoles.

Kinshasa, un marché potentiel à 5 kilomètres de Brazzaville sur l'autre rive du fleuve.

Au lieu de ne se limiter qu'à la production, les investissements dans le secteur agricole doivent également porter sur la logistique.

Le secteur forestier

La forêt, principale richesse du Congo avec l'agriculture avant 1970, ne représente plus que 10% des exportations nationales, et presque autant dans le PIB du Congo, à côté des 92% et 60% environ que représente le pétrole. Grâce aux nombreuses initiatives en matière de développement durable, la forêt est une ressource renouvelable ayant un énorme potentiel de création d'emploi, sur le plan industriel, alimentaire et environnemental et pour la lutte contre le changement climatique. L'investissement dans la gestion durable de la forêt pourrait significativement contribuer à la réduction de l'exode rural qui engorge les grandes villes, accueillant de plus en plus des nouveaux arrivants dans la précarité.

Le secteur industriel : l'étroitesse du marché local et les opportunités de l'intégration régionale

L'industrie congolaise est dominée par des entreprises essentiellement liées au secteur pétrolier, cohabitant avec quelques industries manufacturières, produisant exclusivement pour le marché local. Certaines de ces industries manufacturières

sont fortement dépendantes d'importations de matières et consommables. La concurrence de plus en plus aigüe sur le marché local très étroit, rend indispensable l'exploration des possibilités d'exportation sur le marché de la sous-région, en vue d'atteindre des niveaux de production qui permettent de réduire les coûts fixes et de réaliser des économies d'échelles sur les approvisionnements des matières et consommables. Pour cela, il va falloir exploiter les dispositions prévues par la Cemac et la CEEAC dans le cadre de l'agrément au tarif préférentiel des produits industriels, répondant aux critères des produits d'origine communautaire, parmi lesquels, la fabrication à base d'au moins 40 % de matières premières locales. Actuellement, les produits manufacturés bénéficiant de l'agrément CEEAC sont principalement fabriqués par l'industrie camerounaise, très orientée vers la transformation des matières locales, notamment agricoles.

L'industrie congolaise doit absolument intégrer le marché communautaire dans son marché potentiel, lorsque les facteurs tels que le taux d'utilisation des matières et intrants locaux et les facilités de transport le permettent. Produire pour le seul marché congolais ne garantit pas souvent la compétitivité de la plupart d'industries manufacturières, confrontées à la concurrence sur un marché national trop réduit.

Le secteur énergétique

L'énergie est le talon d'Achille du Congo, alors qu'il dispose d'une hydrographie devant lui permettre de produire l'énergie nécessaire à son développement. Contrairement au pétrole et au gaz qui sont des ressources non renouvelables et des centrales thermiques polluantes, l'hydroélectricité présente des avantages indéniables, sous réserve que la construction des infrastructures n'endommagent pas les écosystèmes et n'impactent pas gravement l'environnement. La construction du barrage de Sounda, dans le département du Kouilou, attendue depuis 1961 avec une capacité de 600 à 1.000 MW suivant les options, devrait largement combler le déficit énergétique du Congo qui est l'un des facteurs handicapant le développement des entreprises et affectant entre autres les coûts et la compétitivité.

Le secteur des transports et services connexes : la reconquête du rôle de pays de transit

Le rôle de pays de transit parfaitement assumé par le Congo au sein de l'AEF, grâce à l'Agence trans-équatoriale de communication (Atec), relayée après l'indépendance par l'Agence trans-congolaise des communications (ATC), a fortement souffert de la dégradation des transports ferroviaire et fluvial et de l'interruption du trafic sur le CFCO pendant les conflits armés qu'a connu le Congo depuis l'année 1997.

La perte, au début des années 90, du trafic minier de manganèse de la Comilog par le CFCO et le port de Pointe-Noire et la déviation au port de Douala, et tout récemment au port de Kribi du trafic import-export du Tchad et de la RCA et d'une partie importante des exportations de bois de la Sangha et de la Likouala, ont fortement réduit la vocation de pays de transit du Congo.

Les gros investissements réalisés au port de Pointe-Noire, ainsi que la construction de la nationale n°1 et de la nationale n°2 jusqu'à Ouessou et la frontière camerounaise ont ouvert des nouvelles perspectives à la vocation de pays de transit du Congo, en dépit des graves dégradations de certains tronçons de la nationale n°2. Les projets de construction de la route de Ouessou pour Bangui et du pont route/rail entre

Brazzaville et Kinshasa consolideront le corridor intégrateur partant de Pointe-Noire pour la RCA. L'économie congolaise devrait tirer profit de la réalisation de ces projets, à condition que les mesures de facilitation des échanges, recommandées par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Organisation mondiale des douanes (OMD), soient mises en œuvre sans faille au port de Pointe-Noire et le long des corridors routiers et fluviaux.

Le secteur minier

Les premières découvertes du potentiel minier de la République du Congo ont permis la mise en exploitation des minerais non ferreux (cuivre, zinc et plomb) de Mfouati, Mindouli et Ngamandzambala entre les années 1905 et 1925. Ce potentiel s'est considérablement élargi avec les importantes réserves de fer localisées dans les départements de la Lékoumou (Mayoko, Zanaga, Bambama, Madzoumou), au sud du



CI.DES

PRENEZ DE LA HAUTEUR

**TRAVAUX EN HAUTEUR SUR CORDES
INSPECTIONS CND ET COLISAGE
POSE ET CERTIFICATION LIGNE DE VIE
AGREMENT CONSTRUCTEUR MSA LATCHWAYS
CERTIFICATION EPI CLASSE 3
FORMATIONS SECOURS EN HAUTEUR**

MSA
The Safety Company
LATCHWAYS

66 Rue Bouyala, Centre - Ville / Pointe - Noire
BP : 85
Tel : 05 620 66 73 - 05 693 05 14 - 05 501 13 21
Web : www.cides-africa.com

CIDES VOUS ACCOMPAGNE AUSSI DANS VOS LOISIRS !

pays, et de la Sangha (mont Nabemba, Ivindo, Boundou, Avima, et Youkou), dans le nord du pays. À cela il faudra ajouter la potasse et les phosphates localisés dans les départements de Kouilou/Pointe-Noire, le cuivre dans le bassin cuprifère situé entre Mindouli et Mfouati, sans oublier les gisements d'or dispersés sur tout le territoire national.

Plusieurs opportunités d'investissement liées à la construction d'industries pour la transforma-

tion locale des minerais existent. Cependant, la contrainte majeure de l'industrie minière demeure ses besoins énergétiques, que la production nationale actuelle ne pourra couvrir. De même, les problèmes de transport pour l'évacuation jusqu'à la côte et l'aménagement d'un port minéralier devront être résolus.

Le grand gisement de calcaire, qui s'étend de Mindouli à la Bouenza, a été à la base de l'implantation de quatre cimenteries entre Mindouli

et Dolisie, dont la production globale de près de 1,5 million de tonnes de ciment est largement au-dessus des besoins nationaux, suite à l'arrêt des nombreux chantiers publics d'infrastructures.

Le secteur du tourisme

Encore très loin derrière les grands pays du tourisme africain que sont le Maroc, l'Égypte, la Tunisie, l'Afrique du Sud, Maurice et le Kenya, l'Éthiopie, le Sénégal et bien d'autres, faisant partie du top 10 des pays du continent les plus compétitifs en matière de voyage et de tourisme selon le World Economic Forum, le Congo ambitionne de développer son secteur du tourisme en accroissant sa contribution jusqu'à 10% du PIB, au terme du Plan national de développement (PND). Cet objectif, à atteindre en très peu de temps au regard des défis à relever, s'adosse sur l'énorme potentiel du Congo dans le domaine du tourisme. La mise en valeur de ce potentiel exige des gros investissements en ressources humaines, en infrastructures directes et d'accompagnement, et d'importants efforts en termes de climat des affaires pour rendre la destination Congo compétitive et attractive.



Le potentiel touristique du Congo est très diversifié. Il est composé de sites naturels côtiers, des aires protégées couvrant 13% du territoire national telles que Odzala-Kokoua, Nouabalé-Ndoki, Conkouati Douli et Ntokou Pikounda, des sites le long du riche réseau hydrographique, notamment sur le fleuve Congo avec ses cataractes, les rivières, telles que le Djoué avec son barrage hydro-électrique de Brazzaville, la Loufoulakari avec ses chutes, l'Alima, la Likouala-Mossaka, la Sangha et l'Oubangui. Les villes et leurs alentours regorgent également des sites et bâtiments historiques tels que Loango dans le Kouilou avec son musée de l'esclavage, la centenaire tour de contrôle du premier aéroport de Brazzaville à Baongo, dont le bâtiment couramment appelé « l'Angola libre » a été cannibalisé et transformé en épicerie et salle de jeu, en dépit de sa valeur hautement historique pour l'aviation au Congo. La première mairie de Brazzaville, construite en 1912 et en piteux état, est inconnue de la plupart des Brazzavillois qui fréquentent pourtant la corniche du fleuve. Si le port de Loango est bien connu de tous comme lieu d'embarquement des esclaves sur la côte congolaise au 17^e et 18^e siècle, le marché et le point de départ de la piste

Votre partenaire au Congo

Dans les métiers de l'Audit, l'Advisory (Conseil & Risk Advisory), du Financial Advisory, de l'Expertise Comptable et du Tax & Legal.



Pointe Noire

Avenue Charles-de-Gaulle - BP 5871
Pointe Noire - République du Congo
Tél. : +242 05 714 33 67

Brazzaville

Immeuble BSCA - 7^{ème} étage
Bvd Denis Sassou Nguesso
Brazzaville
Tel : +242 0 53 14 33 67

© 2019 Deloitte au Congo - Entité du réseau Deloitte

Deloitte.



Agence Pointe-Noire

98, Bld Charles de Gaulle à côté de Ph. Croix du Sud
Pointe-Noire - République du Congo
Tél : 05 579 66 88 / 05 579 66 89
batiment@burotec.biz / salesbatiment@burotec.biz

Agence Brazzaville

Immeuble MONTE CRISTO
B.P. 828 Centre ville - Brazzaville République du Congo
Tél : 05 579 00 47 / 05 579 66 60
E-mail : batimentbzv@burotec.biz





BOLLORE
TRANSPORT & LOGISTICS

**NOUS FAISONS
BIEN PLUS
QUE DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE**

Bolloré Transport & Logistics est un acteur majeur du transport et de la logistique internationale.

À travers ses infrastructures et ses investissements, Bolloré Transport & Logistics rapproche les hommes, contribue au bien-être des personnes, favorise les économies locales et innove pour offrir le meilleur à ses clients dans un monde en mouvement.

bolloré-transport-logistics.com



des esclaves ou piste des caravanes à la mairie de Brazzaville sont totalement ignorés. De même est ignoré l'itinéraire dans Brazzaville du premier chemin de fer minéralier du Congo qui a précédé le CFCCO, dont les va-et-vient des petites locomotives à vapeur, rythmaient la vie entre Mfouati-Mindouli-Ngamandzambala, le quartier Sangolo-OMS jusqu'à la flottille, en contrebas de la Case De Gaulle.

En dépit de tout le potentiel, le tourisme est encore à un niveau artisanal au Congo, au point où le parc hôtelier, qui a connu un développement remarquable ces dix dernières années, ne compte exclusivement que sur le tourisme d'affaires lié aux congrès et conférences internationales et aux voyages des entrepreneurs. Ce tourisme, fortement impacté par la situation économique difficile que traverse le pays, a entraîné un effondrement des taux d'occupation des hôtels qui déséquilibre l'exploitation de la majorité de ces établissements. On peut observer que dans les nouvelles villes créées à l'occasion des municipalisations accélérées, de nombreux hôtels sont quasiment vides et s'exposent à une dégradation irréversible. Au niveau fiscal et parafiscal, les hôtels souffrent d'une taxation exorbitante composée de la TVA et des centimes additionnels à 18,9%, de la taxe du séjour hôtelier à 10% pour le fonds de développement touristique et de la taxe hôtelière à 2% pour les collectivités locales, soit un taux cumulé de 30,9% de taxes sur le tarif hors taxes des hôtels. Cette taxation fiscale et



Champs de manioc.

parafiscale appliquée aux hôtels participe à la cherté de la destination Congo, sans oublier les difficultés des liaisons aériennes directes entre les deux grandes villes congolaises et les autres capitales d'Afrique centrale.

Le secteur des technologies de l'information et de la communication et le secteur des services

Les technologies de l'information et de la communication et les services en général sont des secteurs d'appui et de support à tous les secteurs de l'économie. Ils ont par-

ticulièrement besoin de compétences de pointe en perpétuelle évolution du fait des innovations rapides, et exigent des infrastructures d'électricité et de télécommunications performantes. La fibre optique dont le Congo s'est doté depuis quelques années est encore loin de déployer tout son potentiel en termes de mutations dans le développement économique et social. Elle devrait ouvrir d'énormes perspectives d'investissement en fonction de l'amélioration de l'environnement des affaires et des compétences du capital humain congo-

lais. Pour combler les graves déficiences en compétences locales, les entreprises sont contraintes de se tourner à l'extérieur pour recruter, ce qui paraît souvent incompris face au chômage endémique que vivent les milliers de jeunes diplômés congolais, dont le profil est loin de répondre aux besoins du marché de travail.





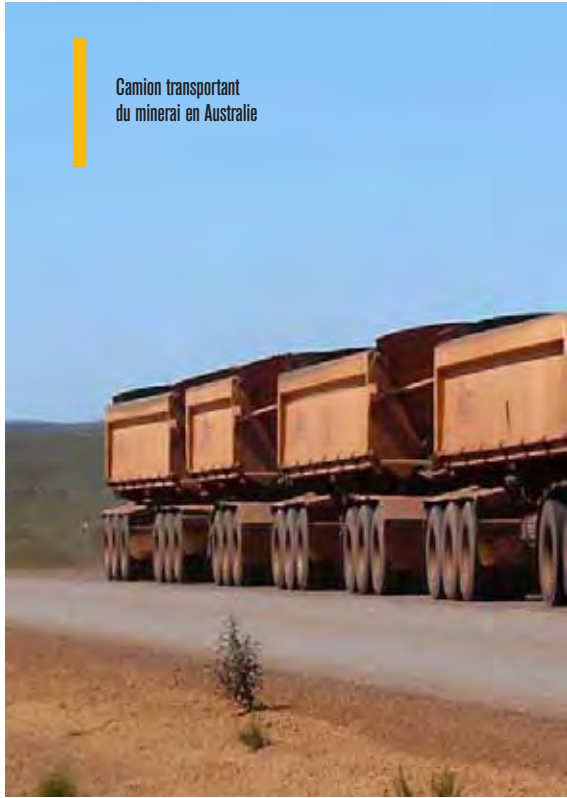
GAGNEZ EN ASSURANCE AVEC ALLIANZ

Pointe-Noire
Siège social : 17 rue de l'hôtel de ville/
Centre-ville, Entrée Tchikobo, Pointe-Noire
Tél. +242 05 601 12 00 / +242 05 032 12 60

Brazzaville
221, Av. Nelson MANDELA, en face de l'ONUSIDA
Immeuble Charden Farell (1^{er} Etage)
Tél. +242 05 012 95 54 / +242 05 500 12 00

Avec vous de A à Z





Le secteur minier au Congo-Brazzaville : état des lieux et contraintes

AIMÉ EMMANUEL YOKA, DG CONGO IRON, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES MINES ; FLORENT LAGER, AGA MPD CONGO, VICE-PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES MINES ET MEMBRE COMITÉ EXÉCUTIF ITIE CONGO ; PATRICK STEVENAERT, PDG COMINCO, VICE-PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES MINES.

Les articles sur le secteur minier ont été écrits en février 2020 soit avant la pandémie mondiale de Covid-19 qui aura des impacts sur les différents projets miniers et leur délais de réalisation.

La République du Congo est dotée de ressources minières importantes et variées. Depuis l'entrée en vigueur du code minier de 2005, les investissements réalisés par les entreprises minières ont permis de valoriser les connaissances du sous-sol congolais par la découverte des ressources minérales suivantes : fer, potasse, phosphate, poly-métaux (cuivre, zinc et plomb), or, diamant et coltan. Cette connaissance a été amplifiée par les travaux récents du ministère des Mines et de la Géologie, de Total, du BRGM, d'Asperbras et d'autres encore.

Le potentiel de production annuel de minerai de fer s'élèverait à 100 millions de tonnes, celui de la potasse de 3 à 5 millions de tonnes, du phosphate de 4 millions de tonnes, du cuivre de 50.000 tonnes et plusieurs milliers de tonnes de zinc et de plomb.

L'exploitation des futures mines de potasse, de phosphate et de fer se fera sous forme industrielle tandis que pour l'or et le diamant le secteur est principalement artisanal (4.664 artisans en 2012 d'après une étude conjointe du PNUD et du ministère des Mines)¹.

Le potentiel géologique du Congo se découvre au fur et à mesure

Le potentiel géologique du Congo est d'ores et déjà prometteur, et ce en dépit du fait qu'une vaste partie du territoire ne soit pas encore explorée. On note cependant que tous les permis attribués à ce jour couvrent désormais environ un tiers du territoire national.

Les permis de recherche

Afin de déterminer le potentiel géologique de la République du Congo, le ministère des Mines et de la Géologie a octroyé depuis 2005 plus d'une centaine d'autorisations de prospection et une cinquantaine de permis de recherche. Les recherches portent sur les minerais industriels (fer, potasse, phosphate et poly-métaux), l'or, le diamant, le coltan, mais aussi sur l'uranium et le lithium.

Les sociétés titulaires d'un permis d'exploitation

Suite aux recherches et études réalisées depuis 2007 par les sociétés minières, le ministère des Mines et de la Géologie a octroyé à ce jour 15 permis d'exploitation à 12 sociétés minières dont neuf sociétés sont membres de la Fédération des Mines solides du Congo (FedMines)².

Ces permis d'exploitation sont localisés au sud et au nord-ouest du pays ainsi qu'illustré par la carte ci-après.

Conformément au code minier, le ministère des Mines et de la Géologie a joué un rôle de promoteur du secteur pour assurer le développement harmonieux du pays et a su soutenir les investisseurs pour mettre en valeur des gisements de tailles mondiales. Cela s'est couronné en 2017 par le démarrage de la production minière en République du Congo. Il faut néanmoins rester vigilant, car le secteur minier reste très fragile. D'autres projets de grandes envergures démarreront à condition de lever les contraintes et de continuer à soutenir les opérateurs en faisant en sorte que l'ensemble des administrations soient en cohérence avec la stratégie du ministère des Mines.

2017-2020 : démarrage de la production minière industrielle en République du Congo

La production minière à l'échelle industrielle a démarré depuis 2017. En 2020 trois sociétés minières sont en production : Soremi, Lulu et Sapro.

• Soremi : cuivre (Bouenza)

L'actionnaire majoritaire est China National Gold Group Corporation (Chine) et le minoritaire, à l'origine du projet, est Gerald Metals Group (USA). Cette société a démarré ses activités en 2008 avec deux permis d'exploration. Entre 2014 et 2017 la société a construit une usine de séparation des mi-

Source : MINISTÈRE DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE ET FEDMINES.

n°	Société	Substances	Nom du Permis	Fédération des Mines
1	MPD Congo	Fer	Zanaga	Membre
2	Congo Iron	Fer	Nabéba	Membre
3	Sapro-Mayoko	Fer	Mayoko-Lekoumou	Membre
4	Congo Mining	Fer	Mayoko-Moussondji	Membre
5	Sino Congo Resource	Fer	Bikélé	
6	Core Mining	Fer	Avima	
7	Cominco	Phosphate	Hinda	Membre
8	Sintoukola Potash	Potasse	Dougou	Membre
9	Kola Potash	Potasse	Kola	Membre
10	Luyuan des mines	Potasse	Mboukoumassi 1 et 2	Membre
11	MPC	Potasse	Mengo	Membre
12	SOREMI	Polymétaux	Boko-Songo	Membre
13	SOREMI	Polymétaux	Yanga-Koubenza	Membre
14	LuLu	Polymétaux	Mpassa-Moubiri	
15	LuLu	Polymétaux	Mindouli	



nerais et de traitement du cuivre. Depuis 2017, Soremi exporte environ 15.000 tonnes de cathode de cuivre par an. La phase 2 du projet permettra de produire également du zinc et, à terme, du plomb. La construction de l'usine de zinc a démarré et devrait être terminée mi-2020 pour produire environ 6.000 tonnes de zinc d'ici la fin de l'année.

• Lulu : plomb et zinc (Pool)

La société chinoise Lulu a obtenu des permis de recherche des polymétaux non ferreux dans la zone de Mindouli en 2007 et la production a démarré fin 2017. Elle aurait exporté 1.100 tonnes de minerais bruts de zinc et de plomb en 2017 et environ 3.000 tonnes en 2018³.

• Sapro : fer (Niari)

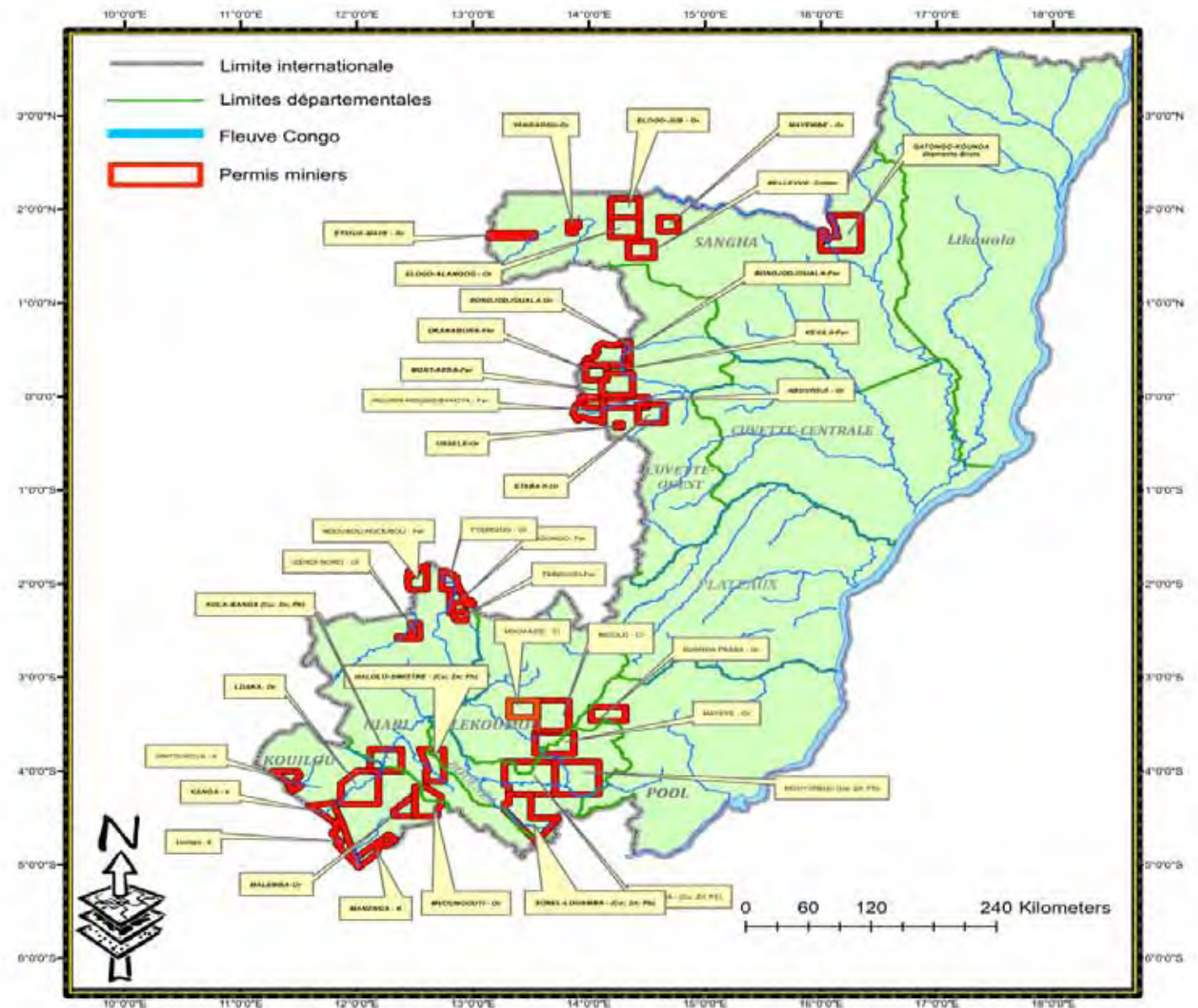
En 2016, le groupe congolais Sapro a acquis la société DMC qui appartenait à la société sud-africaine Exxaro, titulaire du permis d'exploitation Mayoko-Lékoumou. Les réserves de minerais de fer sont estimées à 2,6 Mds de tonnes. En 2019, Sapro a réalisé deux exportations de minerai de fer : 18.000 tonnes en avril et 30.000 tonnes en décembre. Le volume de production de cette société située proche de la voie ferrée du CFCC (Mayoko-Pointe-Noire) a été limité en raison des énormes contraintes logistiques liées à la faiblesse des infrastructures : Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) peu adapté à l'exportation de minerai en vrac et absence de port minéralier, mauvais état de la voie ferrée, absence de disponibilité d'énergie dans la zone de la mine, etc.

Le fait que les deux premières sociétés minières entrées en production au Congo exploitent des polymétaux n'est pas un hasard. En effet, les coûts de réalisation de ces projets sont de 200 à 300 millions d'USD, alors que les autres projets sont plutôt de 500 millions à plusieurs milliards d'USD. Les projets de polymétaux sont aussi moins tributaires d'infrastructures (productions en milliers de tonnes par an et non en millions de tonnes). Ils exportent leur production par la route en conteneur via le Port auto-

nome de Pointe-Noire. En raison de leur localisation (départements de la Bouenza et du Pool) les sociétés bénéficient d'une des meilleures infrastructures du Congo, la route nationale 1, preuve que la réalisation d'une infrastructure impacte favorablement le secteur minier. Enfin le cours du minerai de cuivre oscille entre 4.000 et 6.000 USD/t quand le cours du minerai de fer oscille entre 50 et 85 USD/t ou le concentré de phosphate est actuellement à 72,5 USD/t.

Carte de la répartition des permis de recherches minières.

Source : ministère des Mines et de la Géologie 2019.



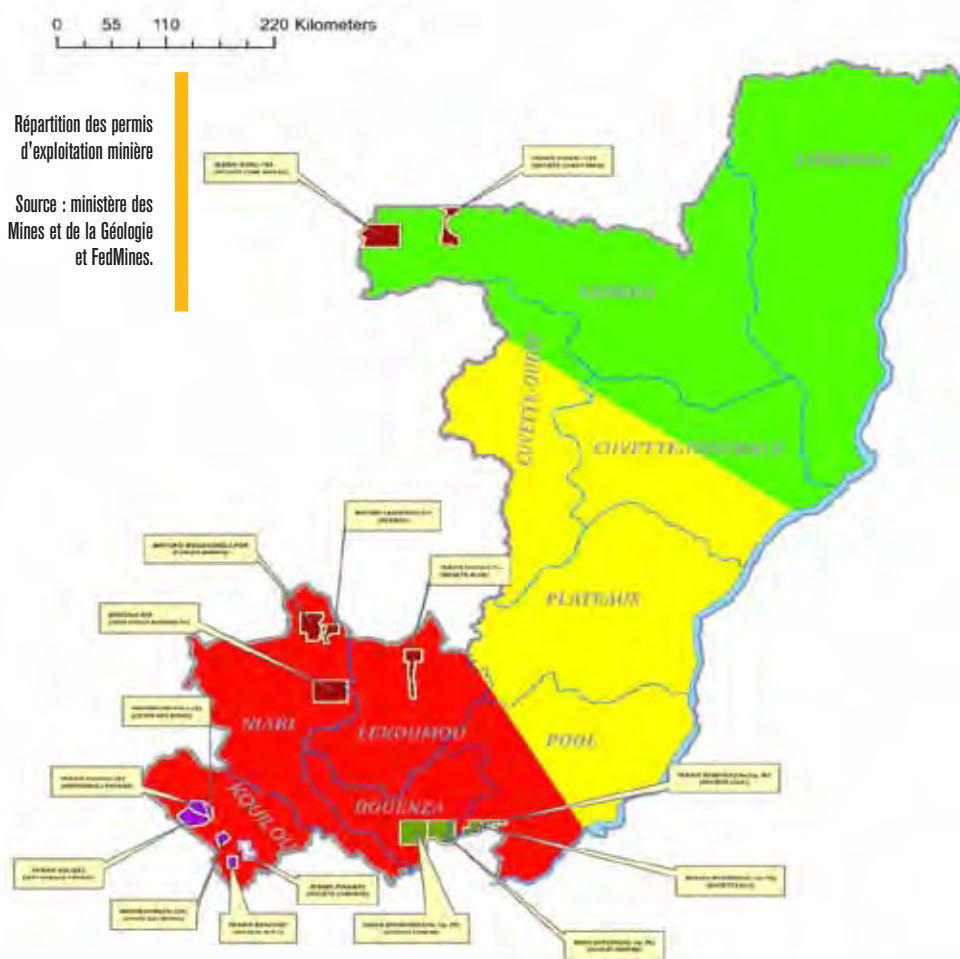
2020 : les contraintes auxquelles font face les sociétés minières

Pour passer à l'étape de construction, les sociétés minières ont besoin de lever des centaines de millions voir des milliards d'USD en fonction des projets. Les prêteurs et investisseurs imposent des termes de financement de plus en plus contraignants mais qui reflètent le fait que seule une mine sur 500 représente un investissement rentable contre un champ sur 10 dans le pétrole. Les investisseurs font donc face à des risques de financement ainsi qu'à des risques environnementaux et opérationnels qui poussent à un arbitrage drastique des projets dans lesquels ils investissent.

Les projets doivent donc être techniquement robustes, avec une solution de transport et d'exportation réaliste et avoir une rentabilité suffisante pour garantir le rem-

boursement des emprunts. Bien entendu, le volet environnemental et la responsabilité sociétale ne sont pas négligés et se font en accord avec les principes de l'Equateur qui obligent toute institution financière à s'assurer de la validation d'une étude d'impact environnemental et social pour chaque projet qu'elle finance.

La première contrainte qui impacte tous les projets miniers, toutefois à différents degrés, est le cours des matières premières. Le deuxième type de contrainte est d'ordre administratif et pourrait trouver des solutions avec une volonté politique déterminée et une vision claire de ce secteur transversal. La troisième contrainte est relative aux infrastructures (portuaire, transport et énergie). Face à ces différentes contraintes, les sociétés minières s'organisent et cherchent activement des solutions.



Les contraintes liées au cours des matières premières

L'évolution des cours des minerais est liée à la combinaison de facteurs économiques tels que la baisse de la consommation chinoise et indienne, des facteurs géopolitiques (le Brexit, les tensions entre les États-Unis et la Chine, le coronavirus, etc.), le ralentissement de l'économie globale et la surabondance de matières premières sur le marché international en raison de l'ouverture de nombreuses mines quand les prix étaient élevés.

Sur l'année 2019, les marchés internationaux des matières premières ont été très volatils et ont été marqués par une baisse des cours des matières premières (baisse globale de 8 % en 2019)⁴. A cela s'ajoute le faible niveau des prix du pétrole qui impacte négativement la capacité financière du Congo et amplifie le risque pays, rendant plus difficile la mobilisation des financements.

Les cours des quatre principales matières premières disponibles au Congo

• Le cours du minerai de fer

Le prix moyen du fer a chuté de 62%, de 130 USD/t en 2013 à 55 USD/t en 2015. Il est ensuite lentement remonté à 59 USD/t en 2016 puis 72 USD/t en 2017 avant de redescendre à 69,75 USD en 2018. En 2019 le cours est exception-

nellement monté à une moyenne de 93,85 USD la tonne en raison de l'effondrement du barrage dans une mine de fer au Brésil (2e producteur de fer au monde) et des intempéries en Australie (1er producteur mondial). Le cours du fer sur l'année 2019 a été extrêmement volatil⁵. De nombreux analystes prédisent un prix moyen du minerai de fer en dessous de 70 USD/t à la fin de l'année 2020. Cette volatilité ne joue pas en faveur du financement des projets de fer au Congo, dont les coûts sont estimés à plusieurs milliards d'USD.

• Le cours de la potasse et du phosphate

En prenant comme base le cours en janvier 2011, on constate que le cours de la potasse et du concentré de phosphate a augmenté jusqu'à mi 2013. Ensuite les cours se sont effondrés. Le cours de la potasse a repris en 2019 pour atteindre 265,5 USD/t mais reste toujours bien inférieur aux 367 USD/t de janvier 2011. Le cours du concentré de phosphate se situe à 72,5 USD/t en janvier 2020 contre 155 USD/t en janvier 2011. Les cours si bas rendent plus difficile la recherche de financement. Les coûts de production devront être réduits afin de pouvoir rembourser les emprunts et avoir une rentabilité suffisante pour les investisseurs. Toute augmentation significative des coûts locaux (taxes, péages, délais dans les certifications environnementales, etc) réduit d'autant plus la marge de la société et son attractivité pour un prêteur.





UNE GAMME

COMPLÈTE DE CARTES

DE LA PRIVATIVE À LA VISA GOLD,
BCI VOUS AIDE À GRANDIR


GROUPEBCP.COM

MEMBRE DU GROUPE BCP

• Le cours du cuivre

Depuis 2013, le cours du cuivre a chuté en passant de 8 000 USD/t à 4 500 USD/t en décembre 2015. Entre 2015 et fin 2019, les cours sont légèrement remontés et oscillent entre 5 000 et 7 000 USD/t avec une moyenne d'environ 6 000 USD/t.

Les contraintes administratives

Les sociétés minières ont chacune signé avec l'Etat une convention d'exploitation minière et certaines ont été ratifiées tandis que d'autres sont en cours de ratification. La loi de finances 2019 avec son article 386 bis prévoyant la révision des conventions, remettrait en cause le principe de stabilisation et les exonérations des conventions d'exploitation minière et aurait des conséquences désastreuses sur le développement des projets miniers.

La validité des certificats de conformité environnementale devrait s'étendre sur la durée du projet. La durée de validité des certificats varie d'une société à l'autre et certaines n'ont un certificat valable que pour un an ou quatre ans. Cette durée de validité met à risque les sociétés minières puisqu'en cas de refus de renouvellement, les sociétés ne pourraient pas poursuivre leurs activités. Le certificat de conformité est un document essentiel pour constituer les dossiers de financement et un délai d'un an ou de quatre ans ne permet pas le financement d'un projet de centaines de millions d'USD.

La nouvelle réglementation des changes⁶ de la CEMAC du 1^{er} mars 2019 risque d'impacter le développement du secteur minier au Congo et au sein de la zone CEMAC car elle vient remettre en cause des dispositions contenues dans les conventions minières et en contradiction avec les clauses de stabilisation. Les différentes propositions de la BEAC pourraient gripper significativement les opérations avec une réglementation des changes qui semble se focaliser sur le maintien des devises en zone CEMAC alors que beaucoup de miniers travaillent avec des fournisseurs locaux et internationaux.

Les nombreux contrôles administratifs, parfois non fondés, ralentissent le développement des projets. Il serait souhaitable de former les inspecteurs/contrôleurs aux spécificités du secteur minier en créant, par exemple, des divisions au sein des impôts, douanes, et autres ayant une connaissance approfondie des enjeux et dispositions régissant le secteur minier, à l'instar d'autres pays d'Afrique.

Certaines sociétés minières font aussi face à des contestations des licenciements pour motif économique, alors que les droits ont été respectés et souvent des indemnités additionnelles conséquentes ont été versées à titre gracieux.

Les sociétés minières membres de la fédération des Mines veulent développer leur projet et l'Etat devrait continuer à veiller à la stabilisation de la législation et à la bonne

application des conventions d'exploitation minières pour permettre aux sociétés de progresser.

Les contraintes liées aux infrastructures

Les contraintes en matière d'infrastructures font l'objet d'un article spécifique, car c'est un élément essentiel au développement des projets miniers. Face à ces contraintes, les sociétés minières ne baissent pas les bras et cherchent des solutions. Aucune société minière n'a quitté le Congo mais elles ont réduit, depuis 2015, leurs activités sur les sites, à l'exception de celles qui sont déjà en production, pour faire face à la crise économique. Les sociétés minières redimensionnent leurs projets, tenant compte des différentes contraintes et ont relancé des études en vue de pouvoir démarrer les activités.

Le secteur minier au Congo-Brazzaville rentre désormais dans une phase critique. C'est d'ailleurs également le cas pour l'industrie minière à l'échelle globale qui doit résoudre l'équation difficile de contraintes toujours plus grandes tout en maintenant des coûts opérationnels qui doivent rester bas pour le consommateur final.

Les futures mines congolaises sont de classe mondiale et répondent à la fois aux besoins de transitions énergétiques (cuivre, cobalt, lithium), transitions démographiques (phosphate, potasse) et transitions en infrastructures (minerais

de fer). Bref, le secteur minier congolais a la capacité de répondre à un monde en transition. Cela explique en grande partie la résilience des investisseurs qui se sont regroupés au sein de la fédération des Mines depuis 2011. Cela devrait aussi inciter les autorités publiques à mettre en place un organisme dédié au développement des projets miniers qui, de par leur transversalité, en font des projets particuliers et structurants pour l'économie nationale.



1. Etude conjointe du PNUD et du Ministère des Mines et de la Géologie.

2. La Fédération des Mines compte dix membres, dont neuf sont titulaires d'un permis d'exploitation, le dixième membre est la société GenMin (fer) qui est en phase de prospection.

3. Rapport ITIE Congo 2017 publié en décembre 2019.

4. 3^e édition du rapport cyclepe dirigé par Philippe Chalmin, janvier 2020.

5. 94 USD/t en janvier 2019, 85 USD/t en mars puis un pic de 120 USD/t début juillet avant de chuter à nouveau à 85USD/t début août et à 82 USD/t en novembre.

6. Règlement n°02/18/CEMAC/UMAC/CM du 21 décembre 2018.



SAHAM
Assurance | CONGO

member of  Sanlam group

*Face aux divers imprévus de la vie, pour vous protéger, protéger vos proches et vos biens,
Nous vous offrons les produits, le professionnalisme et la solvabilité
d'un groupe leader de l'assurance en Afrique.*

BRAZZAVILLE

Rond-point City Center
Av du Camp, Immeuble CNSS - BP 79
TEL. : (+242) 22 260 15 15 / 06 510 45 24

NOS CONTACTS

POINTE-NOIRE

59, rue de Doumanga
(Derrière Villa du Maire, rond-point des Amoureux)
TEL. : (+242) 05 510 45 25 / 05 014 13 87 / 05 014 13 89

Email : sahamcongo@sahamassurance.com

Avancez librement !



LE CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCES & GRAND HÔTEL DE KINTÉLÉ

Opérant sous la bannière « The Leading Hotels of the World » allient élégance architecturale, hautes technologies, cultures africaines, gastronomie et modernité, offrant aux visiteurs la tranquillité, l'hospitalité dans un cadre verdoyant. Nous disposons de :

- 200 Chambres dont 2 Grandes Suites Présidentielles, 4 Suites Présidentielles et 10 Suites Juniors
- 2 Restaurants et Bars
- 1 Palais des Congrès de 1500 places
- 1 salle Présidentielle pouvant accueillir 75 Chefs d'Etats (375 places)
- 1 Salle de Presse (120 places assises)
- 1 douzaine de salles de réunion alliant tous les styles de configuration
- 1 Salle des banquets (1000 places assises)
- 1 Spa - Fitness / Terrain de tennis / Piscine



Grand Hôtel de Kintélé, Arrondissement 9
BP 0174 Djiri - Brazzaville, République du Congo
Tél : +242 06 561 7848/ +242 05 023 7177

reservation@cick-grandhotelkintele.com
www.cick-grandhotelkintele.com



Notre restaurant « **Le Binga** » vous offre une cuisine gastronomique créative, élaborée à base de produits frais, bio maison, dans un cadre idéal et raffiné, le tout agrémenté d'un mobilier contemporain aux tons chics, tout en sobriété, contribuant ainsi à une atmosphère paisible et unique, reflétant avec subtilité la cuisine du Chef.

« Les Arts de la Table » sont à la fête, la salle est dressée avec élégance, porcelaine, cutellerie et cristal sont de rigueur. Un endroit idéal aussi bien pour un déjeuner d'affaire, que pour un dîner en amoureux.

L'entrée du restaurant dévoile sa sublime cave à cigare, une riche carte des vins élaborée pour les amateurs de

toutes régions, à des tarifs imbattables sur le marché, pour agrémenter un instant de convivialité et de dégustation.

Les brigades de Cuisine et de salle sont à votre écoute, et se tiennent à votre disposition pour vous faire découvrir l'orgasme papillaire.



LE FORFAIT WEEK-END ESCAPADE

Propose :

- > 2 nuitées pour 2 adultes en chambre standard + petit-déjeuner

140.000 Fcfa

- > 2 nuitées pour 2 adultes et 2 enfants en Chambres standard + petit-déjeuner

220.000 Fcfa

- > Sublimez votre séjour avec un moment de bien-être pour 2 adultes **40.000 XAF**

30min de massage/ Accès bain bouillonnant/ Sauna/ Hammam

VENDREDIS à DIMANCHES

Offres soumises à conditions

Si l'ensemble des projets de fer renaissent en exploitation, la production théorique serait de 100 millions de tonnes de fer par an (Mtpa) dans la prochaine décennie faisant du Congo un des cinq premiers producteurs au monde. Le pays pourrait également devenir un acteur majeur de la production d'engrais au niveau mondial, avec un potentiel annuel de 3 à 5 millions de tonnes de potasse et 4 millions de tonnes de phosphate.

Le potentiel du minerais de fer et des engrais au Congo-Brazzaville

AIMÉ EMMANUEL YOKA, DG CONGO IRON, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES MINES ; FLORENT LAGER, AGA MPD CONGO, VICE-PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES MINES ET MEMBRE COMITÉ EXÉCUTIF ITIE CONGO ; PATRICK STEVENAERT, PDG COMINCO, VICE-PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES MINES.

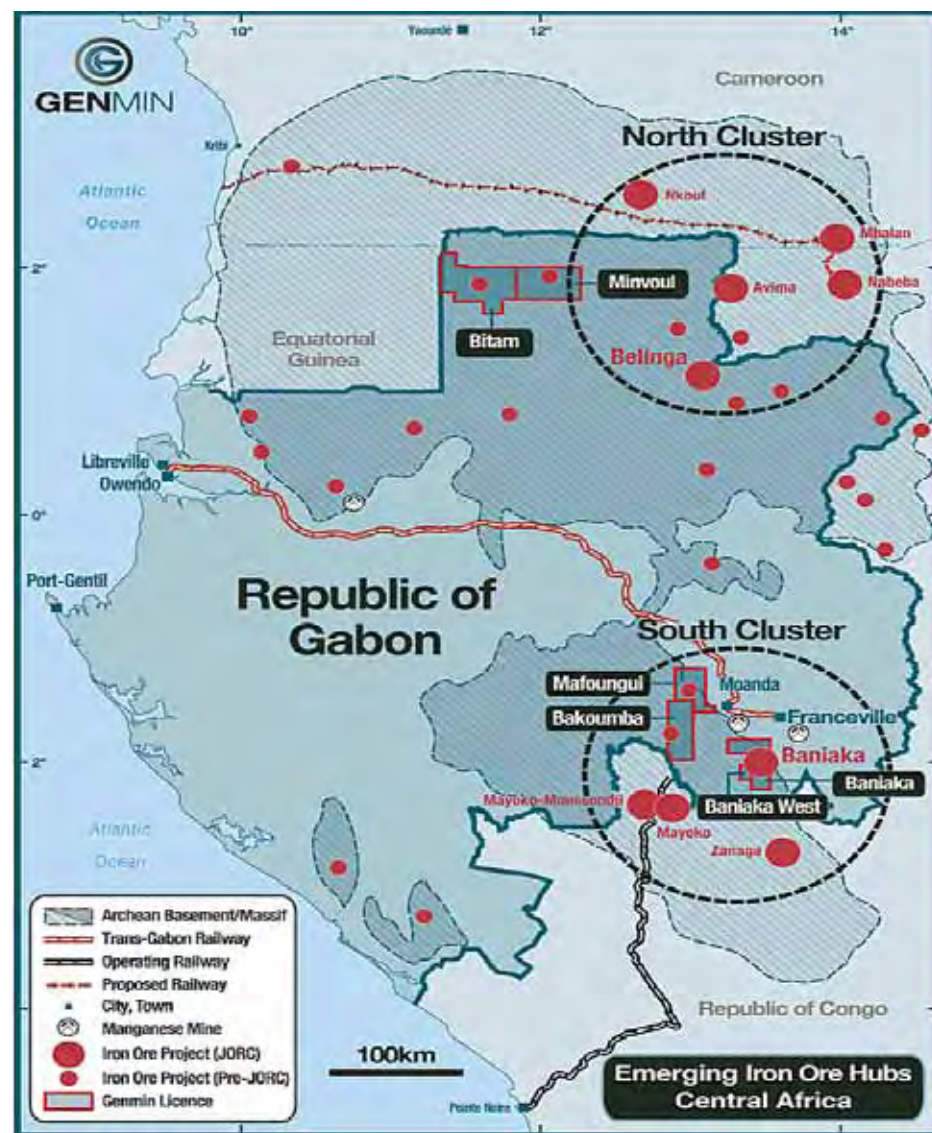
Le potentiel de développement dans le minerais de fer

La production mondiale totale de minerais de fer a été d'environ 1,2 milliards de tonnes en 2019 et deux pays sont les principaux producteurs : l'Australie (1^{er} producteur) avec une production annuelle d'environ 600 millions de tonnes en 2019 et le Brésil (2^e producteur) avec une production mondiale d'environ 300 Mtpa.

La Chine est le pays qui a le plus d'impact sur le cours du minerais de fer et toute perturbation de son économie impacte les cours mondiaux. Ainsi la Chine consomme environ 90% du minerais de fer mondial et a importé 1,069 milliards de tonnes en 2019. La Chine est également le premier producteur mondial d'acier et a produit 996 millions de tonnes d'acier en 2019 alors que le deuxième producteur, l'Inde, n'a produit que 110 millions de tonnes.

La République du Congo a l'opportunité de devenir un acteur majeur sur le marché du minerais de fer, non seulement par ses volumes de production (estimé à plus de 100 Mtpa), mais aussi par la qualité de son produit qui pourra concurrencer les leaders mondiaux que sont les sociétés BHP, Rio Tinto et Vale.

La localisation des gisements de minerais de fer aux frontières du Congo, Gabon et Cameroun plaide en faveur du développement d'une mutualisation des gisements et du développement d'infrastructures régionales qui permettrait aux trois pays de dévelop-



per ce que certains experts ont appelé un « Pilbara Africain », en référence à la région australienne qui produit 324 millions de tonnes annuelles de fer pour une durée prévue de 60 ans.

Un cluster Sud et un cluster Nord pour le minerais de fer

La position géographique des gisements de fer, fait apparaître distinctement deux pôles de développement (clusters) : un cluster Nord (départements) avec le Cameroun et un cluster Sud (départements Niari et Lékoumou) qui pourrait comprendre les projets de fer du Gabon (notamment ceux explorés par GenMin).

Certaines sociétés minières élaborent une stratégie visant à mutualiser les infrastructures (énergie, transport, etc.) entre le Congo et le Gabon, d'une part, et le Congo et le Cameroun, d'autre part. La mutualisation de ces infrastructures permettra de faciliter la levée des financements en ayant plusieurs Etats garants et des partenariats (PPP, Concession, BOT) avec les sociétés minières. Des fonds et banques d'investissements et d'autres organismes financiers pourraient être intéressés, même si les nombreuses institutions multilatérales ne semblent pas réellement intéressées au développement de ces infrastructures pour des raisons incluant les faibles cours actuels des minerais, ou encore le risque réputationnel associé au financement des projets miniers. Pourtant, la mutualisation permettrait de

limiter le nombre d'infrastructures, minimisant ainsi l'impact environnemental et développant le commerce transfrontalier au sein des Etats membres de la Cemac.

Plusieurs cadres institutionnels existent déjà et pourraient servir à la réflexion sur la mutualisation de ces infrastructures : le Pool énergétique de l'Afrique centrale (PEAC), mais surtout la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) et la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC).

Pour que ces projets transfrontaliers soient un succès, il est essentiel d'avoir un cadre de concertation entre la Cemac et la CEEAC, les ministères des Mines des Etats membres et les sociétés minières.

Ce travail de longue haleine a évidemment commencé mais est plus complexe qu'il n'y paraît. Ainsi le processus suivi pour l'élaboration du projet de code minier communautaire par la Cemac depuis 2015, financé par la GIZ (coopération allemande) est assez topique. Ce projet de code serait au stade de la validation par les Etats membres bien qu'aucune société minière au Congo n'ait reçu ni le projet ni l'opportunité d'être associée aux

Clusters de minerais de fer et la localisation des gisements de fer. Source GenMin.

travaux. Nous restons confiants quant au fait que ce projet sera transmis aux sociétés minières membres de la Cemac avant son adoption et que celles-ci seront aussi associées au projet d'élaboration de la politique minière de la Cemac.

Si la Communauté européenne du charbon et de l'acier (Ceca) a préexisté à la création de l'Union européenne (UE), le développement des projets de minerai de fer pourrait bien donner une consistance à la Cemac, à condition d'intégrer les acteurs du secteur que sont les opérateurs miniers et les fédérations qui les représentent. Se passer de cette expertise réduirait les chances de remporter ce défi majeur.

Une intégration des projets de fer dans la nouvelle route de la soie

De par ses ressources naturelles et sa situation géographique dotée d'une façade maritime sur l'atlantique, le Congo sera amené à jouer un rôle important dans le cadre du projet chinois de nouvelle route de la soie¹. Certains projets en développement en République du Congo sont d'ores et déjà en discussion avec les autorités chinoises pour intégrer leur projet à la route de la soie et bénéficier de financements prévus à cet effet. Cette nouvelle route², dévoilée à l'automne 2013, est l'une des priorités de la diplomatie chinoise, sous la présidence de Xi Jinping. Cette politique de constructions d'infrastructures portuaires, ferroviaires et terrestres permettra à la Chine de s'approvisionner



en matières premières et de se mettre sur le devant de la scène internationale. Ce projet devrait concerner 68 pays et 4,4 milliards d'habitants, il nécessitera d'énormes quantités d'acier et donc de minerai de fer. Les gisements du Congo, Gabon et Cameroun sont très bien positionnés pour répondre à cette demande.

Il convient néanmoins d'être prudent. Si l'impact économique de ce projet peut être bénéfique, il faudrait mesurer précisément son impact sur l'environnement et le risque d'endettement que cela peut entraîner à moyen terme.

Le potentiel du Congo en matière d'engrais N-P-K, essentiel au développement agricole

En Australie, le développement du secteur minier a impacté tous les autres secteurs. Au Congo, le secteur industriel pourrait bénéficier des engrais produits avec la potasse et le phosphate, et augmenter ses débouchés du fait des nouveaux besoins suscités par les nouveaux centres de consommation dans les zones minières.

Les besoins mondiaux d'engrais

La population mondiale ne cesse de croître,

Vers une productivité accrue ?

En 2006, lors du sommet africain sur les engrais, les ministres de l'Agriculture de l'Union Africaine s'étaient fixés comme objectif d'atteindre 50 kg de fertilisants par hectare d'ici à 2015 (contre plus de 120 kg/ha dans le monde). On n'a atteint que 17 kg/ha. Les dirigeants africains se sont engagés en vue d'induire une forte croissance agricole en mettant l'accent sur la productivité et notamment par le recours aux engrais.

La carte TOTAL Entreprise

Optimisez votre budget carburant, gagnez en mobilité !



#facebook.com/TotalCongo
www.total.cg

TOTAL
Committed to Better Energy

d'environ 80 millions d'habitants par an, et devrait atteindre près de 10 milliards d'habitants d'ici 2050. Dans le même temps, la planète a perdu le tiers de ses terres arables durant ces quarante dernières années suite aux érosions et à la pollution.

La réduction de la pauvreté à l'échelle globale, l'émergence d'une classe moyenne en Chine et l'amélioration du train de vie entraînent une augmentation de la consommation de viande, elle-même liée à une augmentation exponentielle de la consommation de grains. Pour nourrir mieux et plus cette population croissante, le monde n'a d'autres choix que d'améliorer les rendements des cultures.

Une plante a besoin, pour grandir, d'énergie (la lumière du soleil), de CO₂, d'eau et des éléments nutritifs. Après une récolte, la terre est appauvrie et les engrais permettent de remplacer les éléments nutritifs déficitaires. Les trois principaux éléments nutritifs sont l'azote (N = nitrates), le phosphore (P = phosphate) et le potassium (K = potasse). L'azote est le principal constituant des protéines et est indispensable pour la croissance et le développement des plantes. Le phosphore est vital pour le bon développement des racines et aide la plante à résister aux sécheresses, mais aussi permet aux fruits de murir. Le potassium améliore la photosynthèse et la résistance aux maladies et à la sécheresse. La plante a aussi besoin d'autres éléments nutritifs à titre secondaire (Ca, Mg, S, etc.).



Usine de concentré de phosphate d'Elandsfontein de la société Kropz en Afrique du Sud qui constitue une base de projet d'usine de Cominco au Congo.

En moyenne, le monde consomme 57% d'azote, 24% de phosphore et 19% de potassium. Trois principales cultures (blé, riz, maïs) consomment 50% des engrais produits dans le monde.

Le problème d'approvisionnement constant en NPK provient également du gaspillage

à l'échelle globale puisque la FAO estimait qu'environ 1,3 milliards de tonnes de denrées alimentaires sont gaspillées chaque année dans le monde, soit un tiers de tous les aliments produits pour la consommation humaine. Chaque année, les consommateurs des pays riches gaspillent environ 230 millions de tonnes de produits alimentaires, soit l'équivalent de la production alimentaire nette totale de l'Afrique subsaharienne. Les nombreuses vagues migratoires de jeunes Africains vers l'Occident s'expliquent en partie par cette tension à devoir nourrir une population grandissante.

Le PAM indiquait d'ailleurs que chaque augmentation de 1% sur l'indice de la faim entraîne une augmentation de 2% de la migration. Pour mettre cette donnée en perspective, il suffirait donc que la faim dans un pays n'augmente que de 10% pour qu'un cinquième de la population de ce pays migre. La mise en place de projets d'engrais devient donc non seulement capitale, mais vitale quand on sait les tragédies qui se jouent en mer.

Le Congo, mais aussi l'Afrique ont pour objectif de développer l'agriculture. L'Union africaine (UA) et la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) indiquent que les rendements y sont parmi les plus faibles au monde. Selon les statistiques 2016 de la Banque mondiale, la consommation d'engrais au Congo est de moins de 2 kg/ha contre 140 kg/ha en moyenne dans le monde. La consommation d'engrais en Afrique devrait donc augmenter de 70% en dix ans. Le potentiel de croissance est énorme.

Le Congo est un des rares pays qui a la possibilité de produire, sur son sol, ces fameux N-P-K. En effet, il dispose des gisements de classe mondiale de phosphate et de potasse. L'azote, quant à lui, est séparé de l'air ambiant en utilisant une quantité importante de chaleur. La présence de large quantité de gaz naturel au Congo commence à attirer des investisseurs et industriels intéressés par la production d'engrais azotés.

Le Congo pourrait, à terme, occuper une position maîtresse en Afrique dans le secteur des fertilisants et livrer des engrais sur tous les continents.

Les projets miniers d'engrais au Congo

Quatre sociétés membres de la fédération des Mines ont dépensé plusieurs centaines de millions de dollars en recherche, forage et études de faisabilité et ont prouvé des réserves importantes selon les normes internationales : Cominco (phosphate de Hinda), Kore Potash (Sintoukola Potash et ses projets Dougou et Kola, au nord du fleuve Kouilou), MPC (Potasse de Mengo) et Luyuan (potasse au sud du fleuve Kouilou).

Compte tenu des contraintes exposées précédemment, ces sociétés ont été obligées de redimensionner leurs projets. Elles investissent de nouveau plusieurs millions de dollars, afin de réactualiser et de réviser leurs études de faisabilité et études d'impact environnemental et social, afin de pouvoir lever les financements pour démarrer la production et exporter de la potasse et du concentré de phosphate.

En l'absence à court terme d'un port minéralier, Cominco a lancé la mise à jour de son étude de faisabilité définitive (DFS) pour son projet redimensionné et exportera, via le PAPN, environ 1,5 Mtpa de concentré de phosphate³ pour être transformé en engrais phosphatés dans des usines à l'étranger. Les études seront finalisées au milieu de l'année 2020 et une décision d'investir est attendue au cours de l'année.

Sintoukola Potash (Kore Potash) étudie la faisabilité de produire 400 ktpa de potasse sur son projet « Dougou Extension » dans le Kouilou et a déjà réalisé une étude de cadrage au premier trimestre 2019, une campagne de forage au quatrième trimestre 2019 et au tout début 2020. Les études de pré-faisabilité de ce projet seront terminées au deuxième trimestre 2020. Après une levée de fonds complémentaire, Sintoukola préparera une étude de faisabilité définitive (DFS) d'une durée de douze mois, menée simultanément avec une mise à jour de l'étude d'impact environnemental et social, et qui se terminera milieu de l'année 2021. Une mise en route de la phase construction des infrastructures minières du projet « Dougou Extension » suivra, et pourrait débuter au cours du second semestre 2021. MPC est en recherche de financement pour poursuivre la construction de l'usine.

Si les sociétés minières s'adaptent en trouvant des solutions, le boom minier ne sera possible qu'avec un engagement fort de l'Etat sur les enjeux stratégiques (stabilité des clauses juridiques et fiscales, énergie, infrastructures, difficultés administratives, etc.) de ces projets structurants pour l'économie du pays. Le Congo doit pleinement jouer son rôle dans ce défi majeur qu'est la faim dans le monde.



1. Ce projet est un ensemble de liaisons maritimes et de voies ferroviaires entre la Chine et l'Europe passant par le Kazakhstan, la Russie, la Biélorussie, la Pologne, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni.

2. Cette stratégie est appelée OBOR pour « One Belt, One Road » ou BRI pour « Belt and Road Initiative » en anglais et « Initiative route et ceinture » ou « nouvelle route de la soie » en français.

3. Le concentré est un produit enrichi à partir du minerai à 11% pour atteindre un produit semi-fini d'une teneur de 32%.





Aker Solutions est un fournisseur mondial de services à l'industrie pétrolière et gazière couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur avec Aker Solutions Congo SA en tant que notre entité locale; jusqu'à présent engagé dans le marché du Congo profond en fournissant des systèmes de production sous-marins. Aker Solutions Congo SA a signé un Accord de partenariat avec Emexdis Engineering, une société locale. Emexdis Engineering est une société d'ingénierie locale de renom disposant d'une capacité locale importante et d'une liste de référence étendue couvrant tous les principaux acteurs du secteur pétrolier et gazier congolais. Sur la base de la capacité et des compétences sous-marines locales existantes d'Aker Solutions et de la capacité d'ingénierie locale d'Emexdis, nous travaillerons pour introduire toute la capacité d'Aker Solutions au Congo.

Nouveaux services qu'Aker Solutions peut fournir au marché du Congo

- FEED et services d'ingénierie
- Opérations et maintenance
- Intégrité des actifs (AIM)
- Brownfield EPC, M&M
- Soutien à la fin de vie de champs pétroliers et /ou gaziers
- Déclassement

Aker Solutions Congo SA | Pointe Noire
Croisement Rue Ngeli Ngeli et 26 Rue Tchikata, Quartier Wharf, Arrondissement 1 Lumumba
BP 1154, Pointe Noire, République du Congo
Tel (Standard): +242 06 510 37 18 | Fax: | www.akersolutions.com



**Centre d'Affaires
pour les Entreprises**

Transformez votre smartphone en
portefeuille électronique



**Une Banque de Proximité
(Agence Ouénzé/LCB Academy)**

Notre ambition est aussi bien de maintenir notre leadership sur la place financière congolaise en poursuivant notre développement, que d'assurer la satisfaction des attentes de l'ensemble de notre clientèle à travers l'amélioration continue de la qualité de nos services, le renforcement des capacités des ressources humaines, l'innovation ainsi que de l'élargissement de la gamme de nos produits dans le respect des ratios réglementaires.

LCB Bank
GROUPE BMCI BANK
Toujours plus proche de vous

www.lcb-bank.com

Vival[®]
Eau Minérale Naturelle



Débordante de Qualité !



info@itecongo.com
vival congo eau vival

www.itecongo.com

#avotresoif

Les infrastructures nécessaires au développement des projets miniers et leur localisation en fonction des projets

AIMÉ EMMANUEL YOKA, DG CONGO IRON, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES MINES ; FLORENT LAGER, AGA MPD CONGO, VICE-PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES MINES ET MEMBRE COMITÉ EXÉCUTIF ITIE CONGO ; PATRICK STEVENAERT, PDG COMINCO, VICE-PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES MINES.

Si le Congo dispose de certaines infrastructures de transport, d'évacuation et d'énergie, les études de faisabilité réalisées par les sociétés minières montrent que les infrastructures ¹ nécessaires au développement de leurs projets sont soit insuffisantes, soit inexistantes ².

tique d'environ 300 km, pour les projets situés dans les départements du Niari ou de la Lékoumou, et de plus de 1000 km, pour les projets situés dans le nord du pays, dans les départements de la Sangha et Cuvette-Ouest. Les sociétés membres de la fédération des Mines qui développent un projet de fer sont Sapro, Congo Mining et MPD Congo dans le sud, et Congo Iron au nord du pays.

Les options portuaires

Tous ces projets de fer, de potasse ou de phosphate exporteront des millions de

tonnes de produits miniers et nécessiteront un accès portuaire comprenant des espaces de stockage importants et des infrastructures de chargement des navires adaptés. Une solution portuaire adéquate est indispensable pour lever le financement des projets. L'exploitation des terminaux

Infrastructures existantes et à réaliser en fonction de la localisation des projets miniers

Les sociétés minières, et notamment les grands projets d'exportation de millions de tonnes par an, ont besoin de routes, de chemins de fer opérationnels, d'un port adapté et d'accès à l'énergie en quantité suffisante. Les contraintes en matière d'infrastructures varient en fonction de la position géographique de chaque projet minier et, évidemment, du gisement, du type de minerai à exploiter et du procédé d'enrichissement nécessaire.

La disponibilité des infrastructures, leur fiabilité, le financement de nouvelles infrastructures, les délais et coûts de réalisation, les coûts d'accès (tarifs et péages) conditionnent la décision d'investissement et déterminent l'avenir des projets miniers ³.

Nous allons passer en revue ces infrastructures, en faire un bref état des lieux et identifier les contraintes et besoins pour le développement de l'industrie minière au Congo.

La carte ci-dessous positionne les principaux grands projets miniers ainsi que les infrastructures existantes ou à créer. Il ressort que les gisements de potasse et de phosphate sont situés sur la bande côtière, pour la majorité à moins de 50 km des côtes, dans le département du Kouilou.

Les sociétés membres de la fédération des Mines qui développent des projets de potasse sont Sintoukola (Kore Potash), MPC (MagMinerals Potasse Congo) et Luyuan des Mines. La société Cominco (Kropz) développe un projet de phosphate.

En revanche, les gisements de minerai de fer sont très éloignés de la côte Atlan-





Train minéralier de fer de la société DMC-SAPRO en gare de Pointe-Noire (mars 2019).

MINIER

portuaires des projets miniers et le chargement des bateaux permettront de recruter un niveau de personnel important.

Depuis 2013, il est prévu la construction d'un nouveau port minéralier situé entre la Coraf et la Pointe-Indienne. La majorité des sociétés minières au sud du pays avaient identifié et réservé des espaces dans l'enceinte du futur port pour leurs installations de séchage des produits miniers, de traitement de l'eau pour les pipelines transportant le minerai, de stockage et d'entreposage des produits avant chargement sur navire. Ces installations exigent de vastes superficies compatibles avec les 1 700 ha prévus pour le nouveau port. Malheureusement, la construction de ce port (quais, jetées, route d'accès, énergie), initialement estimée par une société chinoise à plus de 2 milliards de USD, est reporté sine die faute de financement.

Si les sociétés Soremi et Lulu peuvent exporter leur production de cathodes de cuivre et les lingots de plombs et de zinc par conteneurs via le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN), malheureusement, ce port en raison de sa position, de la surface des terre-pleins disponible et du tirant d'eau de 12 -13 mètres maximum n'est pas adapté au trafic des vraquiers minéraliers. Les dizaines de milliers de tonnes de fer exportés par Sapro en 2019 ont nécessité un vaste espace de stockage et démontré la nécessité d'étendre la surface du PAPN et surtout d'avoir un système de chargement (convoyeur) des minerais en vrac.

En outre la capacité du port ne sera pas suffisante pour l'ensemble des projets miniers malgré les travaux d'extension actuellement en cours. Le tirant d'eau limite la taille des navires et augmentera le coût de transport maritime et la compétitivité des sociétés minières congolaises. Une autre contrainte est l'obligation, pour atteindre le PAPN, de traverser toute la ville de Pointe-Noire et des quartiers à forte densité de population entraînant des risques plus importants d'embouteillage et d'accidents.

Néanmoins, certaines sociétés minières comme Congo Mining et Cominco ont redimensionné leur projet et envisagent d'exporter des volumes plus faibles dans un premier temps en utilisant le PAPN. Il est à noter que l'autorité portuaire

assiste les sociétés minières dans la recherche de solutions d'exportation.

Pour d'autres sociétés minières, la distance de transport jusqu'au PAPN est un frein puisque le coût de transport augmente proportionnellement. Sintoukolo Potash (Kore Potash) a choisi pour son projet Kola de développer une solution portuaire autonome à proximité de Madingo-Kayes (Kouilou) et étudie la possibilité de développer une jetée proche de la Pointe-Indienne pour un projet redimensionné et ainsi éviter de traverser la ville.

Certains opérateurs de potasses et phosphate échangent des informations et étudient une solution d'exportation commune à moyen/long terme sur la côte au nord de Pointe-Noire. De même, les sociétés de minerai de fer telles que Sapro, Congo Mining et MPD Congo échangent afin de trouver une solution portuaire.

Pour les projets situés dans la Sangha (Congo Iron, Equatorial Resources, Core Mining), ni le PAPN ni le futur port minéralier ne sont des solutions retenues, puisque ces projets envisagent d'exporter leur production par le port de Kribi au Cameroun. Cependant, la République du Congo toucherait dans cette stratégie d'exportation des revenus calculés sur la base de chaque tonne transportée, tout en réalisant une meilleure rentabilité économique pour toutes les parties prenantes.

Les routes

Au cours de la dernière décennie, la République du Congo a consenti un effort important en construisant des routes, et notamment, la RN1 reliant Pointe-Noire à Brazzaville. Les sociétés Soremi et Lulu, qui sont localisées dans les départements de la Bouenza et du Pool et dont la production est de quelques milliers de tonnes, ont bénéficié de cette infrastructure.

Malheureusement, pour d'autres projets miniers, certaines routes et pistes se sont dégradées en raison du non-respect des charges par essieu par certains transporteurs, des intempéries et le manque d'entretien des routes et pistes. Les fortes intempéries ont également affecté les routes et pistes aménagées par les sociétés

minières pour accéder à leur gisement.

Le transport par la route sur une longue distance de plusieurs millions de tonnes de minerais n'est pas envisageable sur un plan économique et sur du long terme. Toutefois, et en raison de l'absence d'autres infrastructures de transport disponibles, plusieurs sociétés minières étudient la possibilité de transporter par route et d'exporter des quantités plus faibles afin de démarrer leur projet. Il s'agit de Cominco, Sintoukolo, Core Mining et MPD Congo. L'instauration, début 2019, de tarifs de péage très élevés sur la RN1 a constitué un frein au développement des projets miniers situés sur l'axe de la RN1, car ces derniers n'ont d'autres alternatives que d'emprunter cet axe routier. Les miniers ne sont pas opposés à participer à l'entretien des routes, mais le coût doit être raisonnable et proportionnel à la distance parcourue. Le décret n°2019-251 du 30 août 2019 fixe les nouveaux tarifs de péage sur la RN1, toutefois, ces tarifs restent extrêmement élevés par rapport aux tarifs pratiqués dans les autres pays de la sous-région, où ils varient entre 6 FCFA et 51 FCFA par kilomètre pour des routes similaires. Le niveau de péage exigé sur la RN1 pénalise encore plus les usagers qui n'utilisent la route que sur de courtes distances.

Par exemple, pour un projet minier, tout camion transportant le produit destiné à

l'exportation paiera un péage de 60 000 FCFA (chargé et vide) à la station de péage de Mengo, ce qui représente 2.000 FCFA/tonne ou 1 277 FCFA par km. C'est effectivement entre 25 et 212 fois plus élevés que les frais de péage payés ailleurs dans la région. Le coût additionnel pour cette société minière s'élève à plus de 3 milliards de FCFA par an et a un impact négatif non négligeable sur la viabilité économique du projet. Les miniers, en développant leurs projets, construisant aussi diverses routes d'accès permettant de participer au désenclavement des populations de certaines régions.

Les options de transport voies ferrées et pipeline

Dans le sud du pays, la voie ferrée de l'ex-Comilog est gérée par le Chemin de fer Congo-Océan (CFCO). Cette infrastructure est choisie par Congo Mining⁴ et Sapro pour transporter le minerai de fer jusqu'à Pointe-Noire. Les difficultés opérationnelles rencontrées par Sapro en 2019 ont démontré qu'il est nécessaire de réhabiliter complètement la voie ferrée entre Mbinda et Dolisie et de moderniser la ligne entre Dolisie et Pointe-Noire. Cette voie de chemin de fer devrait être réhabilitée et dimensionnée pour permettre le transport de trains minéraliers en toute sécurité pour les autres usagers. Cette voie ferrée, si elle était étendue sur plus de 150 km et

Développer la production d'électricité dans une logique de développement durable

Créée le 28 novembre 2008, la Société Centrale Électrique du Congo S.A. (CEC S.A.) assure la production d'électricité à partir de gaz naturel et la vente de l'électricité produite. Le respect de l'environnement et la responsabilité sociale sont intégrés à une stratégie d'augmentation régulière de la capacité.

Un acteur majeur

La société est propriétaire de la Centrale Électrique de la Côte Matève, située à 15 km du centre ville de Pointe-Noire. Cette unité, équipée à l'origine de 2 turbines à gaz ANSALDO type V94.2 d'une puissance unitaire de 157 MW, a été complétée fin 2019 par une troisième turbine à gaz de 170 MW, portant la capacité installée à 484 MW. La société est aujourd'hui en mesure de fournir 80 % de la production nationale d'électricité. L'ambition, à terme, est d'atteindre une capacité de près de 1 000 MW.

Respect de l'environnement

Certifiée ISO 14001 depuis le mois de mai 2017, le CEC S.A. est la première société au Congo à avoir obtenu la dernière version du certificat (ISO 14001 : 2015), faisant ainsi de l'environnement une priorité. L'obtention de cette certification a permis d'améliorer de manière significative les impacts sur l'environnement : réduction des émissions de gaz à effet de serre, rationalisation de la gestion des déchets. La centrale utilise le gaz naturel congolais donc il est très propre mais il a ultérieurement amélioré les émissions de NO_x et de CO₂ par l'activation de la technologie « PREMIX » dans ses brûleurs. La société s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue de la performance environnementale.

L'impératif de la sécurité

La société recherche également l'excellence et soutient l'intégrité publique, la santé et la sécurité des travailleurs et celles des communautés locales vivant dans les zones intéressées par ses activités. L'objectif collectif, c'est « Zéro Accident » pour les salariés de l'entreprise comme pour ses intérimaires et ses sous-traitants.

Contact

200 Avenue du Futur,
Pointe-Noire (Congo)
N° 1100000000
Email : info@cec-congo.com

disposait d'autres embranchements, pourrait aussi servir à d'autres projets miniers.

Ce programme de réhabilitation est estimé à plusieurs centaines de millions de Dollars et prendrait plusieurs années de travaux. Un tel investissement est difficile dans l'environnement économique et financier actuel. De plus, il faudrait créer un embranchement menant au futur port minéralier, les deux infrastructures étant liées pour permettre l'exportation des grands tonnages de minerai de fer. Tenant compte de l'état actuel et de la capacité totale de cette voie, la société MPD Congo (Projet Zanaga) ⁵ a choisi l'option d'un pipeline, entre le site minier et le futur port minéralier, pour transporter le fer sous forme de sinter fines (minerai en suspension dans l'eau). Cette solution de transport garantit la rentabilité du projet, la disponibilité de l'infrastructure de transport et minimise l'impact environnemental. Cette solution est néanmoins dépendante de la construction d'un port minéralier, afin de disposer d'espaces suffisants pour installer l'usine de traitement de l'eau et de stocker le minerai en vrac.

En attendant le futur port, la société MPD Congo étudie la faisabilité d'une petite production estimée entre un et deux millions de tonnes de minerai de fer par an (le Early Phase Project -EPP) via le Congo ou le Gabon. La première option serait de transporter le minerai depuis le site dans la Lékoumou jusqu'à Mossendjo par camions, puis via la CFCO de Mossendjo au PAPN. La

seconde option serait de transporter ce tonnage depuis le site jusqu'à Franceville (Gabon) par camions puis par train de Franceville jusqu'au port minéralier de GSEZ à Owendo (proche de Libreville).

Les mines de fer du nord du pays

Pour les projets de minerais de fer dans la Sangha, tel que ceux de Congo Iron ⁶ (projet Nabemba) Core Mining (Projet Avima) ou Equatorial Resources ⁷ (Projet Badondo), leur position géographique exclut, pour des raisons de rentabilités économiques et environnementales, la possibilité d'utiliser le CFCO, le PAPN et le futur port minéralier. Pour pouvoir exporter la production estimée à 40 millions de tonnes de minerai de fer par an, Congo Iron a pris l'option de construire un chemin de fer sur plus de 500 km entre le Nord-Congo et le port de Kribi au Cameroun. Pour cela, Congo Iron recherche activement des investisseurs pour financer cet énorme projet et a progressé au cours des derniers mois en mettant en place un consortium de classe mondiale.

La société Core Mining a pris l'option d'exporter sa production par camions depuis son site jusqu'au port de Kribi (Cameroun) en attendant la réalisation de la voie de chemin de fer de Congo Iron.

La production et le transport de l'énergie

Les miniers ont besoin d'importantes quantités d'énergie pour l'extraction minière et

l'enrichissement du minerai. Chaque mine a un procédé d'enrichissement propre et un tonnage très différent et l'énergie nécessaire varie fortement en fonction du projet.

La capacité de production installée actuelle du Congo est de 600 mégawatts (MW), mais dans les faits elle avoisine plus les 530 MW. Les projets miniers lorsqu'ils fonctionneront à plein régime, demanderont 500 MW, soit 80% de la production électrique installée du Congo, et quasiment 100% de sa production effective. Des investissements significatifs ont été réalisés récemment, telle que l'augmentation à 470 MW de la capacité de production de la CEC à Pointe-Noire, ce qui est positif pour les projets miniers du Kouilou. Néanmoins, pour les projets situés dans d'autres départements (Niari ou Lékoumou), le coût de construction des lignes hautes tensions pour approvisionner en électricité les futures mines pèse très lourd dans l'investissement global nécessaire et risque d'être non rentable. Il devient même prohibitif pour les projets miniers situés au nord du pays.

Pour ces sites miniers, les projets de barrages de Sounda, Mourala ou Chollet pourraient apporter des solutions, à l'instar du potentiel hydro-électrique du pays estimé à 3 000 MW. Cette stratégie énergétique est au cœur de la phase II du projet Nabemba, qui aura besoin d'environ 350 MW, et de la phase II du projet Zanaga qui aura besoin d'environ 250 MW. De même, le potentiel de l'énergie solaire doit faire l'objet d'études approfondies.



EQUAFLIGHT
Fly safe on time



EQUAJET
Fly safe on time





Falcon 900 EX

 +242 06 945 70 04 (PNR)

 commercial@equaflight.com

 Près de l'aeroclub, Aeroport A. NETO

www.equaflight.com

 +242 06 511 79 32 (BZV)

 commercial@equajet.com

 Salon VIP II, Aeroport MAYA-MAYA

Adress by MYBAGENCY.NET

Les différents projets hydroélectriques, s'ils se réalisent, apporteront une réponse aux besoins en énergie dans un délai minimum de cinq ans. L'option de l'énergie solaire est intéressante, car une centrale solaire se construit en dix-huit mois, toutefois, pour les projets en zone forestière la capacité et l'impact environnemental doivent être analysés.

Dans l'intervalle, les sociétés minières ont recours aux groupes électrogènes ou centrales électriques fonctionnant au gasoil qui sont très coûteux et ont un impact négatif sur l'environnement. Ainsi le prix du carburant est un facteur déterminant pour toutes les sociétés minières, en particulier pour celles qui envisagent de transporter les minerais par camions. Afin de faciliter le démarrage de la production, il devrait être accordé à ces sociétés un prix inférieur au prix du marché, le « prix mine », d'un montant similaire au « prix pêche » ou « ferroviaire », comme mentionné dans certaines conventions minières.

Certaines sociétés minières, qui auront besoin de gaz naturel dans le cadre de l'enrichissement du minerai et/ou de son séchage, étudient actuellement la possibilité d'une cogénération.

Les défis sont nombreux depuis quelques années pour le secteur minier au Congo, déjà très affecté par la chute des cours pour la majorité des matières premières, et la volatilité des cours pour d'autres. Néanmoins, les sociétés minières cherchent des solutions aux contraintes des infrastructures et ont levé des fonds pour financer la mise à jour de leurs études pour des projets redimensionnés.



1. Emmanuel Yoka et Florent Lager, «Les infrastructures: la clé du développement du secteur minier congolais», Congo Economie - Publication d'Unicongo, décembre 2014.

2. Emmanuel Yoka et Florent Lager «Les investissements dans les infrastructures conditions sine qua non pour le développement des projets miniers au Congo», Journal de la Direction des Affaires Juridiques du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération - Hors-série mars 2016.

3. Emmanuel Yoka et Florent Lager, «Zoom sur le secteur des mines solides au Congo-Brazzaville : défis et impacts d'un secteur transversal», Congo Economie - Publication d'Unicongo, mai 2017.

4. La société Congo Mining est depuis 2015 détenue par la société anglaise InterAlloys qui l'a rachetée à la société australienne Equatorial Resources. Elle opère sur le site Mayoko-Moussondji proche du site de Sapro.

5. La société Mining Project Development Congo (MPD Congo), filiale de Glencore et Zanaga Iron Ore Company, développe le Projet Zanaga Dans le département de la Lékoumou. Le projet vise à produire dans sa première phase 12 Mtpa puis d'augmenter dans la deuxième phase la production à 30 Mtpa.

6. Ce projet est la partie congolaise du projet de fer Nabemba-Mbalam, situé à cheval sur le Cameroun et le Congo. Cette société était une filiale de l'australien Sundance Resources, mais depuis 2019 le consortium chinois (Sinosteel Baroni et Yantai Port) détient 51,2% du capital de CAMIRON et le groupe SUNDANCE a 41,8 % du capital. Le financement du projet de plus de 6 milliards USD sera assuré par des investisseurs chinois.

7. En février 2020 Equatorial Resources a conclu un accord d'alliance stratégique avec la société congolaise Rock Mining qui devra l'aider sur le plan logistique, le recrutement, le maintien des relations avec le gouvernement, les communautés locales et les autres parties prenantes.



SECTEUR MINIER

Contenu local et entrepreneuriat dans les mines congolaises : quelles opportunités pour les communautés et parties prenantes ?

AIMÉ EMMANUEL YOKA, DG CONGO IRON, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES MINES ; FLORENT LAGER, AGA MPD CONGO, VICE-PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES MINES ET MEMBRE COMITÉ EXÉCUTIF ITIE CONGO ; PATRICK STEVENAERT, PDG COMINCO, VICE-PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES MINES.

Tout projet minier impacte les communautés riveraines. Un ancrage réussi des sociétés minières auprès des communautés locales est une condition nécessaire, même si elle n'est en aucun cas suffisante, à la réussite d'un projet. En particulier dans un contexte mondial où le phénomène de nationalisation des ressources semble revigoré.

enclavées. Nous examinerons les différentes opportunités pour les trois acteurs majeurs (Etat, entreprises et communautés locales), tout en soulignant les pièges à éviter pour un contenu local réussi, optimisant à la fois l'employabilité, l'entrepreneuriat et l'impact social, tout en minimisant l'impact environnemental.

Des politiques publiques dans le soutien au contenu local

Des trois acteurs participant au succès d'une stratégie de contenu local, l'Etat est sans aucun doute celui dont le rôle est le plus déterminant, de par sa capacité à apporter une cohésion entre les différentes politiques publiques, de par ses objectifs d'investissement dans les infrastructures, l'éducation et enfin de par son énergie à lever les contraintes administratives. Tous ces éléments auront un impact direct sur la rentabilité du secteur minier au Congo-Brazzaville.

Chaque politique publique de contenu local requiert donc un état des lieux des forces et faiblesses de la main-d'œuvre et du tissu économique local et l'identification précise des besoins actuels et futurs des entreprises si l'on veut se donner une chance d'atteindre ses objectifs. Les besoins en formation certifiante et diplômante³, qui dans le secteur minier sont de plus en plus techniques et digitalisés, ne peuvent être établies qu'à la suite d'une revue objective des compétences locales par les pouvoirs publics, en collaboration avec les sociétés minières. Ainsi en mars 2014, un atelier du PADE (financé par la Banque mondiale) avait été organisé à Brazzaville avec les sociétés minières, la société civile et les directeurs d'université, afin d'identifier les goulots d'étranglements dans la formation. L'atelier avait révélé un déficit significatif en formation dans les secteurs techniques de bases et intermédiaires (voir tableau).

Il n'est pas surprenant qu'en début de projet, les attentes des communautés en termes d'emplois¹, de réduction de la pauvreté ou encore d'une croissance inclusive, soient au cœur des préoccupations. Afin de satisfaire une partie de ces attentes, les sociétés minières mettent en place des plans de gestion environnementale et sociale et l'Etat des stratégies de développement et des politiques publiques. De telles stratégies, si elles sont réussies, suscitent une forte acceptabilité sociale des projets miniers auprès des parties prenantes locales, et accorde à l'investisseur minier responsable une « licence sociale pour opérer ». Selon une enquête de Ernst & Young², l'obtention de cette « licence » constitue un facteur de risque pour les projets miniers car ils doivent davantage répondre aux attentes de la société en termes de contributions communautaires, d'enrichissement collectif, de protection de l'environnement, de responsabilité sociale et d'engagement des parties prenantes. Les différents projets miniers en cours au Congo-Brazzaville s'inscrivent dans cette dynamique et ont commencé, bien avant leur entrée en production, à faire vivre des zones qui sont, pour la plupart, très

Secteurs	Métiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
		Profilis non spécialisés à semi-spécialisés Ouvriers Centre de formation Professionnelle (BEP-CAP)	Profilis semi-spécialisés à spécialisés Superviseurs / Agents de maîtrise BTS - Université Bac + 3 à Bac + 5	Profilis très spécialisés et (ou) très expérimentés Spécialistes-Managers Universités - Grandes écoles
Entreprise (fonctions centrales)	Administration	x	x	x
	Affaires Commercial Finance (compta, achats, transit, ventes, gestion des contrats...)	x	x	x
	Relations extérieures		x	x
	Juridique			x
	Ressources Humaines	x	x	x
	Gestion des immobilisations	x	x	x
	Gestion des camps	x		
	Informatique et Télécommunication		x	x
HSEC	Santé - Sécurité	x	x	x
	Relations communautaires	x	x	x
	Environnement	x	x	x
Mine (Extraction, Traitement, Terrils, Infrastructures)	Gestion des opérations		x	x
	Technicien / Ingénieur Minier	x	x	
	Opérateurs miniers (foreur, artificier)	x	x	
	Gestion de la production	x	x	
	Opérateur d'engins	x	x	
	Scientifiques, géologues		x	x
	Opérateurs divers	x		
	Opérateurs usines de traitement	x	x	x
Rail / Pipeline	Laboratoire	x	x	
	Gestion des opérations		x	x
	Opérateurs	x		
	Contrôleurs	x	x	
Port et Transport	Conducteurs de train	x	x	
	Gestion des opérations, Opérateurs, Laboratoire	x	x	x
	Conducteurs de véhicules	x		
Formation	Marins	x		
	Formateurs (tous métiers)	x	x	x
Logistique, Energie, Services	Logisticiens, électriciens etc.	x	x	x
Ingénierie, Technologie	Divers		x	x
	Electricité		x	x
	Mécanique		x	x
	Contrôle de processus et qualité		x	x
Maintenance (Mine, Pipe, Rail et Port)	Gestion	x	x	
	Electricité	x	x	
	Mécanique	x	x	
	Ajusteurs	x	x	
	Soudeurs	x	x	
	Pneumatique	x	x	

Effectifs faibles, besoins en formation réduits

Effectifs importants et besoins en formation cruciaux pour le développement des projetsEffectifs moyens et(ou) besoins en formation importantsGoulot d'étranglement

Goulot d'étranglement dans la formation secteur minier congolais.

Source : Fédération des Mines Solides.

Ainsi l'État devra inciter au développement des filières techniques et convaincre les jeunes d'aller vers ses formations, ce qui est moins simple qu'il n'y paraît.

L'État doit encore faciliter la recherche d'emploi en investissant dans des agences de l'emploi efficaces, informatisées et transparentes, afin de permettre aux candidats de connaître les emplois offerts, les formations à suivre et les besoins des entreprises.

Trop souvent, les objectifs de contenu local sont traduits en termes quantitatifs et non qualitatifs et par la mise en place d'un cadre trop strict, accompagné de nombreuses sanctions, sans tenir compte de la réalité du pays concerné ⁴.

Une fois les objectifs de contenu local formulés, les gouvernements s'appuient généralement sur l'approche de la carotte et du bâton. Dans certains cas, des réductions d'impôts ou d'autres mécanismes incitatifs sont mis en place en faveur des sociétés minières qui encouragent le développement des compétences et augmentent l'employabilité des populations. Malheureusement et le plus souvent, c'est



Votre partenaire
Qualité, Santé et sécurité, Environnement
Evaluation de conformité - Certification - Conseil - Formation

Bureau Veritas Congo
148, avenue du havre.
Zone industrielle en face de Boscongo
B.P.687 - Pointe-Noire
Tél. : +242 05 713 94 64
gsit.congo@bureauveritas.com
www.bureauveritas.com



Move Forward with Confidence*

Marine & Offshore | Industrie | Inspection & Vérification en service | Hygiène, Sécurité & Environnement
Construction | Certification | Services aux Gouvernements & Commerce international

uniquement l'approche consistant à sanctionner les sociétés qui est choisie.

Ces deux approches ne peuvent intervenir de manière objective que si les autorités publiques ont mis en place un plan de développement des compétences locales, incluant un transfert de compétences progressif et réaliste avec des indicateurs précis et mesurables dans le temps.

En ce qui concerne l'accès des entreprises locales aux appels d'offres des entreprises minières, l'État doit faciliter la création d'entreprises, élaborer une fiscalité compréhensible, raisonnable, voire incitative pour les entrepreneurs locaux.

Enfin le climat des affaires et la bonne gouvernance sont au cœur des préoccupations. Si la législation du travail doit être appliquée de manière rigoureuse par les entreprises, il doit en être de même de la part des travailleurs. A titre d'exemple, plusieurs sociétés minières congolaises ont été attaquées au tribunal par des anciens employés après que ces derniers aient touché et consommé des droits, qui dans certains cas dépassaient significativement les seuils prévus par la convention collective des mines solides. Les demandes sont bien souvent abusives et pour des montants irréalistes, d'autant qu'en phase d'exploration, aucune recette n'est générée. Ce type d'action est susceptible de rendre les sociétés minières frileuses à l'embauche, aussi bien dans le présent que dans le futur. Un respect de la législation par toutes les parties reste un vecteur puissant de création d'emplois,

donc de revenus fiscaux supérieurs et de développement économique.

Du rôle des sociétés minières dans le développement du contenu local

Soucieuses d'obtenir et de maintenir leur « licence sociale pour opérer », et d'obtenir l'appui des établissements financiers internationaux qui appliquent les Principes de l'Equateur tout en se conformant aux meilleures pratiques et standards internationaux, notamment ceux du Groupe Banque mondiale, les sociétés minières sont désireuses de maximiser l'utilisation des potentialités locales. La main-d'œuvre locale, lorsqu'elle est réellement formée, compétente et qu'elle adhère pleinement aux valeurs de l'entreprise contribue à optimiser les coûts des projets. La liste des écueils à éviter pour que le développement local soit une réussite est longue et nous n'en mentionnerons ici que quelques-uns. Tout d'abord, sur le plan très attendu de création d'emplois, il convient de rappeler le décalage entre le montant des investissements miniers dans l'économie nationale et le nombre d'emplois directement créés au Congo par les sociétés minières. Selon les données actuelles, les différents projets en République du Congo représenteront, une fois rentrés en production, environ 5 000 emplois directs, soit moins de 1 % de la population active. De plus, lorsque la phase de construction d'un projet prend fin, nombre d'emplois créés temporairement prendront fin et seront remplacés, en phase d'explo-

tation, par d'autres types de compétences. Les industries extractives sont par nature cycliques et peuvent créer, mais aussi détruire rapidement des emplois en fonction de la conjoncture économique.

Cependant, les parties prenantes poussent inlassablement au développement des projets miniers car le véritable levier se trouve dans la contribution des emplois indirects et induits qui peuvent représenter 10 à 15 % des emplois nationaux. Les projets miniers ont un effet d'entraînement sur d'autres activités – telles que l'agriculture et l'alimentation – au travers de l'essor des besoins de consommation liées à l'apparition de nouvelles villes ou de nouveaux centres d'activités. Cette réalité est en accord avec la plupart des pays miniers et la République du Congo ne fera pas exception.

La compréhension du terme « local » doit être bien précisée, car il est souvent pris au pied de la lettre par les populations locales qui s'opposent au recrutement de personnes originaires d'autres régions du pays. La notion de contenu national devrait être préférée dans le secteur minier qui représente une opportunité pour l'ensemble des Congolais.

Aucun département, sur toute l'étendue du territoire, n'aura un vivier assez riche pour fournir tous les candidats. Pour faire face aux attentes en matière d'emploi et de formation des populations directement impactées par les projets miniers, les sociétés minières élaborent des politiques RH qui réservent en priorité les emplois non

qualifiés aux populations riveraines et qui favorisent les candidatures locales lorsqu'il s'agit d'emplois semi-qualifiés ou qualifiés. Les projets miniers en phase de développement, telle que Sintoukolo Potash, intègrent des programmes de formation qualifiante à l'intention des populations locales.

Si, en phase d'exploration, les sociétés minières ont encouragé l'agriculture locale en achetant les fruits et légumes produits par les communautés riveraines (MPD Congo, Congo Iron SA, Cominco), la fourniture de biens et services par les communautés s'avère difficile, en raison de problèmes de disponibilité, de qualité et de prix liés aux réalités logistiques de zones souvent enclavées. Les emplois non techniques tels que la production alimentaire nécessitent de comprendre les exigences des entreprises minières qui doivent pouvoir s'approvisionner en aliments de manière prévisible pour des quantités données et à un niveau de qualité élevé pour éviter des produits non frais qui pourraient rendre les employés malades et donc impacter la continuité et la rentabilité des projets.

A cela s'ajoute le travail nécessaire auprès des entrepreneurs locaux, qui ne sont pas toujours préparés à travailler selon des normes internationales, auxquelles les sociétés ne peuvent déroger.

Pourtant, dans certains cas, les sociétés minières font en sorte de réserver certains appels d'offres à des entreprises locales ou encouragent l'association entre fournisseurs locaux, ou entre fournisseurs locaux

SIAT



www.imperialbrandsplc.com

Rue de la Pointe Hollandaise - MPILA
BP 50 BRAZZAVILLE - République du Congo

05 770 14 61 / 06 999 14 61

www.imperialbrandsplc.com

 @ImperialBrands

et étrangers, pour aider à l'amorçage de l'économie locale, à condition que cela n'impacte pas la sûreté et la santé des employés, des populations ou de l'environnement. L'objectif est que l'entreprise locale devienne de plus en plus compétitive et qu'elle soit en mesure d'augmenter ses compétences, dans le but de postuler à des appels d'offres plus importants financièrement et techniquement plus complexes.

Les sociétés minières, à travers la fédération des Mines solides et avec l'Etat, continueront à communiquer sur leurs besoins actuels et surtout futurs auprès des PME congolaises et des jeunes travailleurs, afin qu'ils puissent bénéficier des opportunités offertes par ce secteur.

Des opportunités qui s'offrent aux populations locales

L'impact des projets miniers sur les communautés locales peut être important et ces projets ne peuvent se développer que s'ils sont bénéfiques d'une manière ou d'une autre pour les populations.

Les sociétés minières au Congo-Brazzaville entretiennent des relations très étroites avec leur communauté, même s'il est parfois nécessaire de tempérer les espoirs des uns et des autres qui aimeraient voir les sociétés se substituer aux pouvoirs publics dans les domaines de la santé, de l'éducation ou des infrastructures (demande de construction de routes, de ponts, etc.).

En plus des divers métiers qui seront créés, plusieurs opportunités s'offriront aux travailleurs et entrepreneurs congolais qui auront suivi et réussi les formations dispensées par les pouvoirs publics et/ou les sociétés minières.

Ce sera avant tout la chance pour beaucoup de passer de l'informel à l'économie formelle, en offrant leurs produits et services selon des critères indiqués au préalable par les opérateurs. Un projet pilote entre Congo Iron SA et l'association des femmes de Souanké a permis de développer des compétences locales pour la production de chemises des travailleurs sur site, et par la même occasion a représenté une économie nette de 30 % par rapport aux chemises qui étaient importées depuis l'Australie. Cette initiative, pour se faire à plus grande échelle, nécessitera un rôle actif des banques locales et des sociétés de micro-crédit, pour permettre aux entrepreneurs locaux d'accéder au financement à des conditions intéressantes, afin qu'ils augmentent leur production. Ce modèle peut se répliquer sur plusieurs régions et dans plusieurs secteurs de l'économie.

Sur le plan environnemental, les sociétés minières continueront à contribuer à la protection de la biodiversité par le financement et l'appui logistique à certains parcs nationaux, la formation et/ou la rémunération des éco-gardes en collaboration avec des ONG tels que WCS, WWF ou Noé.

D'une très grande importance dans l'écosystème local, la question de la délimitation et superposition des permis peut créer des conflits entre sociétés minières et forestières ou entre sociétés et artisans miniers. L'impact environnemental et social des artisans miniers et petites mines devraient être mesurés. Le risque que ces opérateurs exploitent dans l'enceinte des permis octroyés à d'autres sociétés minières ou forestières ou dans l'enceinte de parcs nationaux ou aires protégées est réel et plusieurs sociétés minières, forestières et ONG ont alerté les autorités sur cette problématique.

Les objectifs de contenu local peuvent contribuer à une meilleure redistribution de la richesse, à une réduction de la pauvreté et au

développement des compétences, à condition que les opportunités et contraintes soient objectivement analysées, afin d'être incitatifs et axés sur des résultats concrets. Les nombreux obstacles ne seront évités que si les pouvoirs publics, le secteur privé et les communautés locales travaillent à l'unisson sur le développement d'un plan de formation volontariste et sur un alignement de l'offre et des besoins de l'industrie minière.

1. Baruskov, publication de Darychuk & Travers (2016), observe que la création d'emplois durables est le meilleur investissement qu'une nation puisse faire pour son avenir.
2. Enquête menée auprès de 600 dirigeants d'entreprises du secteur minier et dont le rapport a été publié dans le magazine « Mining Weekly » en décembre 2018
3. Dans ce texte, nous distinguerons formations diplômantes (celles qui délivrent un diplôme d'état, reconnu par l'Etat), les formations certifiantes (celles qui débouchent sur un certificat de qualification reconnu par les branches professionnelles et qui apportent des compétences sur un métier précis, en lien direct avec les besoins des entreprises) et les formations qualifiantes (celles qui ont une visée professionnelle plus immédiate, qui sont souvent de courte durée et ne débouchent pas sur un diplôme ou un titre mais qui permettent d'obtenir une attestation de stage ou de formation décerné par l'entreprise elle-même, souvent en collaboration avec un organisme de formation.
4. Ludovic Bernet et Florent Lager « Secteurs extractifs et politiques de contenu local : à la recherche d'un juste équilibre », L'Afrique et les marchés mondiaux des matières premières - ARCADIA 2019

CO. DIS. CO

- QUINCAILLERIE INDUSTRIELLE ET BATIMENT
- FROID ET CLIMATISATION • SERVICE TRAVAUX
- DESINSECTISATION / DESINFECTION / DERATISATION
- MAGASIN DE PECHE • MAGASIN HOME
- ATELIER COUTURE







Du nouveau à CODISCO :

un 2^{ème} point de vente à votre disposition situé à l'entrée du port (anciennement " SVP construction ")

Espace vente à l'unité visserie boulonnerie

MAGASIN KM4 06 621 37 37
codisco@codisco-congo.com

MAGASIN PORT 06 660 99 18
MAGASIN HOME PORT 06 660 99 10
magasinport@codisco-congo.com

DEPARTEMENT TECHNIQUE 06 621 38 38
Technique@codisco-congo.com

BP 459 - POINTE NOIRE - CONGO

Horaires d'ouverture

Magasin
Du lundi au vendredi : 8h00 - 12h15 & 14h30 - 17h30
Samedi : 8h15 - 12h00

Département froid
du lundi au vendredi : 7h30 - 12h00
14h00 - 18h00



Africa Environnement Solutions : surveillance et restauration de l'environnement, pour le développement durable

Cabinet conseil spécialisé dans la gestion de l'environnement, Africa Environnement Solutions (AES) a pour objectif d'intégrer la gestion de l'environnement à celle de la conservation des ressources naturelles à travers une implication active des projets environnementaux dans des partenariats public-privé. AES a pour spécialité la réalisation des études d'impact environnemental et social, ainsi que le survey et monitoring environnemental. Précisions sur les activités de cette SARL avec son promoteur Petho Bibalou.

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN BANZOUZI MALONGA

Pouvez-vous nous présenter vos différentes activités ?

Dans notre activité de survey et monitoring, il y a une gamme de services concernant la qualité de l'air interne (à l'intérieur des bâtiments) et externe sur les sites industriels et les zones rurales. Nous travaillons aussi sur la qualité des eaux souterraines et de surface pour contrôler les phénomènes de pollution et autres. La qualité des sols et l'analyse des boues et déblais de forage entrent aussi dans notre champ d'activités. À cela il faut ajouter la désinfection, la désinsectisation et dératization. Notre offre de services s'étend

aussi à la gestion des déchets industriels, c'est-à-dire du tri jusqu'à la transformation ou le recyclage des déchets. À ce sujet, notre intervention c'est au niveau du suivi, c'est-à-dire de l'audit. Enfin, nous sensibilisons aussi les communautés vivant dans des zones industrielles sur les risques environnementaux, et donc la prévention par l'information. Cela pour une bonne cohabitation entre les industries et les communautés voisines.

Vous êtes une jeune entreprise, avez-vous les ressources humaines compétentes et les équipements matériels adéquats ?

Nous avons les compétences requises pour mener ces activités. Ensuite nous avons établi des partenariats avec des entreprises et cabinets à l'extérieur du pays, car nos clients nous exigent d'avoir des laboratoires certifiés Cofrac (Comité français d'accréditation). Il s'agit d'une certification internationale pour prouver la crédibilité des résultats de nos analyses et études. De ce fait nous sommes en partenariat avec le laboratoire Ladrôme de France qui nous accompagne dans la réalisation de grands projets.

Pour la réalisation des études d'impact environnemental nous utilisons la toute dernière technologie d'appareil d'analyse. Nous avons des analyseurs multi-paramètres de la qualité de l'air, capables de détecter au moins 25 paramètres.



**LE VÉRITABLE N°1
DE LA SÉCURITÉ AU CONGO
DEPUIS 1975**



ÉTUDE AUDIT ET FORMATION • TRANSPORT DE FONDS • CYNOTECHNIE • DRESSAGE
PENSION • SÉCURITÉ • PRÉVENTION ET PROTECTION • GARDIENNAGE • TÉLÉALARME

SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION :

121, AV Gustave Ondziel (Face de COFIBOIS)
BP : 570 Pointe - Noire (République du Congo)
Tél : +242 05 713 89 03 / 06 658 38 71 / 05 553 07 96
Email : directionscab.secretariat@scab-securite-congo.com

AGENCE DE BRAZZAVILLE :

166, Rue Charles de Foucault - Quartier MFOA
BP : 15061 Brazzaville (République du Congo)
Tél : +242 05 578 53 11 / 06 627 71 62 / 05 553 07 96
Email : agencescab.brazzaville@scab-securite-congo.com

ANTENNE DE DOLISIE :

81 Bis, Avenue de l'hôpital de référence
Tél : +242 05 035 77 43 / 06 874 03 90 / 05 553 07 96
Email : antenne.scab@scab-securite-congo.com

Nous avons aussi des analyseurs multiparamètres de la qualité d'eau in situ (rivière, lac, forage, etc.) avec lecture des résultats à l'immédiat. Nous avons aussi des sondes spécifiques pour les puits de forages, des appareils d'analyse pour les sols contaminés.

Notre mini-laboratoire nous permet de conditionner les échantillons pour les prélèvements à envoyer à notre partenaire, le laboratoire Ladrôme. Ici, au Congo, nous avons également quelques partenaires capables de réaliser certaines analyses, parmi lesquels le laboratoire K-chimie.

Bénéficiez-vous d'un accompagnement quelconque ?

Au départ nous n'avions aucun accompagnement. Nanti d'une expérience acquise auprès d'autres grands groupes internationaux où j'ai travaillé auparavant, je me suis lancé avec un financement personnel dans la création de cette société. Peu après nous avons bénéficié de l'appui de Total E&P Congo qui a un programme de soutien, de suivi et d'accompagnement des PME dans le cadre du local content. C'est aujourd'hui notre partenaire qui nous accompagne dans la réalisation de nos activités, à chaque étape. Nous avons aussi le soutien du ministère en charge de l'Environnement. D'autres grandes entreprises de la place sont aussi intéressées par nos activités. Notamment la Coraf, l'AOGC qui est aussi en processus de collaboration concernant les accords des politiques de prestations.

Peut-on savoir concrètement ce que vous avez déjà réalisé ?

Récemment nous avons participé pour le compte de l'AOGC à la réalisation des études de surface pour la gestion de l'environnement sur le site pétrolier de la Pointe-Indienne.

Nous faisons à peu près la même chose avec la Coraf avec qui nous allons travailler dans le cadre de la qualité de l'air pour répondre aux exigences du ministère. Il s'agit en projet d'y installer des stations météorologiques, ainsi que des capteurs standards afin de mesurer la qualité de l'air à tout instant.

Notre société a aussi effectué des études de faisabilité et d'impact pour la réalisation des forages d'eau, tant chez des particuliers que pour le compte des industriels. À l'exemple de celui réalisé dans le port pour le compte des Grands Moulins du Kouilou.

Quelles sont vos perspectives de développement ?

AES étant encore une jeune société, notre ambition est de donner une image positive des entreprises du secteur de l'environnement au Congo. Mais bien plus, notre vision c'est d'avoir une envergure internationale, d'étendre nos activités en Afrique à travers une politique de partenariat externe pour créer ou intégrer un grand réseau de développement, un réseau de business dans le secteur de la gestion de l'environnement. Nous voulons donc quitter notre statut de SARL pour arriver à une image de société anonyme (SA).

Avez-vous un message à l'endroit de nos lecteurs ?

Je voudrais attirer l'attention de l'ensemble des acteurs économiques sur la question de la préservation de l'environnement. Aujourd'hui, à l'ONU et ailleurs, dans les grandes conférences telles que la COP on parle de l'environnement. La bonne santé de la société dans son ensemble, celle des travailleurs, des habitants de la Terre en dépend. Nous, Africa Solutions Environnement, sommes disponibles pour aider toutes les entreprises qui le désirent afin de trouver des solutions à tous les problèmes d'environnement qui se posent à elles.

Petho Bibalou



La transformation des fruits locaux par FPLAPA Laiterie Bayo : une solution contre le gâchis

À la haute saison de production fruitière, entre novembre et avril, les marchés des villes congolaises offrent un spectacle désolant de gâchis des fruits qui sont vendus à même le sol dans une chaleur étouffante. Entre la récolte et l'assiette du consommateur urbain, 50 à 60% des fruits sont certainement perdus.

JEAN-JACQUES SAMBA



L'arrivée massive sur le marché des mangues entre octobre et décembre, d'ananas entre décembre et février, et d'oranges de février à avril est un événement spectaculaire. Les énormes pertes de fruits enregistrées au cours de cette période ont pour principales causes les mauvaises techniques de récolte, le conditionnement, le transport et le stockage inappropriés pour des produits périssables et l'absence d'industrie de transformation. Beaucoup de fruits arrivent sur le marché déjà abîmés, ce qui réduit leur valeur marchande.

Par ailleurs, l'engorgement du marché pendant la haute saison de production et l'absence d'infrastructures de conservation entraînent un effondrement des prix, accompagné des pertes d'invendus. Plus la production de fruits est abondante, moins les producteurs et tous les acteurs de la distribution en tirent profit, à l'exception des transporteurs dont les tarifs augmentent généralement avec la dégradation des routes et la diminution de l'offre de transport dans les zones d'accès très difficile. Cette situation paradoxale n'est pas de nature à inciter l'investissement dans la culture fruitière.

Les particularités de l'initiative de la laiterie Bayo

La Laiterie Bayo est la toute première entreprise congolaise, lancée depuis 2015 dans la transformation à grande échelle de fruits locaux, pour la production de jus.

Cette transformation se fait sur le site industriel de Mbouono, le site de Massissia étant exclusivement affecté à la production de yaourt et de lait caillé. La transformation des fruits locaux était jusque-là artisanale et très marginale, et ne pouvait répondre à l'abondance des fruits qui arrivent massivement sur le marché en un laps de temps très court.

Les sources d'approvisionnement en fruits

Bayo produit du jus concentré à base d'ananas, de mangues, de litchi, de grenadille, de barbadine et d'orange. Les approvisionnements en fruits s'étalent de novembre à janvier pour l'ananas, de novembre à décembre pour la mangue et le litchi, de janvier à mars pour la grenadille et la barbadine et de juin à août pour l'orange.

Les fruits sont achetés au kilogramme, à 300 frs pour le litchi, 150 frs pour la mangue, 275 frs pour l'ananas, 160 frs pour l'orange et 265 frs pour la grenadille et la barbadine. Certains producteurs viennent livrer les fruits directement à l'usine en supportant eux-mêmes le transport. Pour les autres fournisseurs, Bayo organise des campagnes d'achats dans les villages et assure le transport jusqu'à l'usine, en utilisant ses deux camions de 5 et 20 tonnes. Lors de la dernière campagne annuelle, les approvisionnements dans le Pool, la Bouenza et le Niari auprès des producteurs avaient atteint 400 tonnes, tous fruits confondus. Par



Salle de production de jus à Bayo.

contre, l'approvisionnement dans le nord du Congo est confronté aux difficultés du transport routier.

Pour garantir la régularité de ses approvisionnements en fruits, Bayo encourage le regroupement des producteurs de fruits en coopératives. Actuellement, 64 coopératives de commercialisation fonctionnent dans les villages pour livrer leur production de fruits à Bayo. Dans le souci de consolider ses sources d'approvisionnement, Bayo a récemment mis en plantation 200 hectares d'arbres fruitiers dans la zone de Louingui, dans le département du Pool,

les équipements. Cette capacité est largement supérieure à l'offre en fruits du marché, d'où le caractère crucial du problème d'approvisionnement, dont la solution dépendra entre autres des facilités d'accès à tous les bassins de production fruitière et de l'encouragement au développement de la culture fruitière intensive.

La production du jus des fruits locaux représente 25% du chiffre d'affaires de Bayo avec 16 travailleurs. Le jus de mangue, de grenadille, de litchi et le cocktail sont les plus appréciés sur le marché.

Les perspectives

L'entreprise a deux grands projets, la mise en place d'une chambre froide pour augmenter le stockage des fruits et la production des fruits séchés. Il sied de relever que l'investissement dans la conservation et la transformation des fruits est un facteur susceptible d'encourager l'augmentation de la production fruitière, dès lors que le débouché sera assuré, ainsi que l'amélioration des recettes de leur vente.

L'exportation en zone Cemac est également l'une des ambitions de Bayo, qui est conscient de la contrainte que représentent la conformité aux normes ISO et les exigences de la compétitivité.

pour une production annuelle estimée à 150 tonnes de fruits, parmi lesquels la goyave et le corossol.

Les capacités de production de l'usine

La capacité installée permet de traiter 5 tonnes de fruits par heure, la banane étant le seul fruit qui ne pourrait être broyé par



PRINCIPAUX CLIENTS :

Marchandises (bois) :
Taman, Sicofor, Thanry, Congo Déjà Woods.

Produits Pétroliers :
Sclog, Puma, Xoil

Villes desservies :
Dolisie - Louteté
Mossendjo - Brazzaville
Oyo - Ouessou - Kellé

Ville à l'international :
Douala-Kribi (Cameroun)



(U.T.A)

UNITED TRANSPORT AFRICA CONGO SA

TRANSPORT ROUTIER DES MARCHANDISES
(Grumes, Débité, Ciment, produits pétroliers et divers)

RCCM N° 10B1723 BP 8121 Pointe-Noire république de Congo
Tél : 05 557 20 57 / 05 529 42 06



POS
PUMP OIL SERVICES

**RÉPARATION
& MISE EN SERVICE
DES POMPES CENTRIFUGES**




**Filiale Congolaise de la société
EUROFILIALES**

PUMP OIL SERVICES (POS)
72 Rue des marins - Avenue de l'aéroport
Pointe - Noire
(+242) 05 550 90 51 / 06 431 03 10

Terminaux du bassin du Congo : point nodal des corridors desservant la sous-région

JEAN BANZOUZI MALONGA

Malgré l'environnement actuel, la crise économique et financière qui a fortement impacté le volume des imports/exports de ses clients nationaux depuis bientôt cinq ans, le Groupe Bolloré au Congo s'est engagé à élargir ses offres logistiques par le développement de nouveaux corridors. Il s'agit principalement des axes Pointe-Noire/Kinshasa et Pointe-Noire/Bangui via Brazzaville. Avec comme point nodal les Terminaux du bassin du Congo (TBC) au port fluvial de Brazzaville.



Présent au Congo depuis près de soixante ans, le Groupe Bolloré a engagé ses activités dans les domaines de la consignation, transit, acconage, et la logistique pétrolière en 1962, avec les bureaux de SDV et Saga Congo. 47 ans plus tard, en 2009, intervient la gestion (concession) du terminal à conteneurs du Port Autonome de Pointe-Noire, sous l'appellation de Congo Terminal. Et depuis le 1er septembre 2017, le Groupe Bolloré s'est installé sur le port fluvial de Brazzaville avec les Terminaux du Bassin du Congo (TBC). Depuis plus de trois décennies, le port fluvial de Brazzaville peine à retrouver le dynamisme voulu, du fait de l'absence d'in-

vestissements. L'arrivée du groupe français Necotrans le 1^{er} décembre 2014 en tant qu'opérateur de la concession portuaire pour une durée de quinze ans avait redonné de l'espoir aux acteurs économiques. Necotrans s'était fixé pour objectif d'optimiser le trafic des marchandises au port de Brazzaville, afin que le fleuve Congo puisse réellement jouer son rôle d'axe de pénétration dans les pays de la sous-région. Hélas, la réhabilitation du port fluvial de Brazzaville tant attendue n'est pas arrivée ; Necotrans, l'opérateur de la concession, ayant fait faillite. Suite à la faillite de Necotrans, le Groupe Bolloré reprend le projet TBC en 2017 en

tant qu'opérateur de la concession, avec des engagements qui se traduisent par la mise en place des équipements de manutention et d'acconage, la délimitation/sécurisation des zones d'opération et celles de zones de circulation, la réhabilitation des entrepôts et l'optimisation de la gestion de la plateforme portuaire. Le projet est suffisamment avancé, il reste à réaliser certains travaux de réhabilitation du port pour augmenter ses capacités, notamment les zones de stockage, les voies de circulation, le mur d'enceinte, et les rails. Certains observateurs pensent que ces derniers points constituent le nœud actuel de ce projet, dans ce sens qu'il faut définir de



Cabinet MAYABEL
Expert-Comptable & Commissaire aux comptes
Agrément CEMAC N° EC 393

EXPERTISE • AUDIT • CONSEIL • FORMATION

Dirigeants d'entreprise, des solutions
pour répondre à vos besoins de comptes fiables



Ecoute – Confiance – Proximité – Réactivité

CONTACTS SIÈGE :

Pointe-Noire - BP 429
3, rue Sima - Mbondo, Quartier Tchikobo

Bureau Brazzaville
Rue Gaulois - quartier M'pila centre-Ville
Référence imprimerie nouvelle du Congo



Tél. : 06 551 65 55 / 06 614 56 80 / 05 376 07 18

E mail : secretariat@cabinet-mayabel.com

façon consensuelle les solutions gagnant-gagnant pour toutes les parties impliquées dans ce projet.

Des points de fragilité

Si la volonté des partenaires impliqués dans ce projet laisse entrevoir des lendemains meilleurs, il n'en demeure pas moins qu'il subsiste de nombreux points de fragilité dans cette concession. On peut citer, entre autres, la concurrence déloyale faite à TBC par les nombreux ports pirates ou informels installés en amont et tout le long du fleuve. Et, le plus criant, c'est le fait que l'exclusivité du terminal pour le traitement des marchandises n'est pas respectée.

En effet, vraisemblablement, le CFCO a autorisé certains importateurs ou certaines grandes entreprises de Pointe-Noire à débarquer leurs chargements ou marchandises à la gare ferroviaire de Brazzaville dite « gare PV », alors qu'aux termes des accords le vrai terminal serait celui de TBC. L'application de cette concession s'en trouve compliquée...

N'empêche, malgré ces travers, le Groupe Bolloré devenu opérateur principal de la concession est en train de redynamiser l'exploitation et créer les synergies pour ouvrir le corridor vers Kinshasa depuis janvier 2018. La reprise effective et optimale du trafic sur le CFCO entre Pointe-Noire et Brazzaville devrait permettre aux acteurs économiques de bénéficier de ce corridor ouvert par Bolloré.



En effet, si jamais le CFCO retrouvait son rythme d'exploitation d'antan, les corridors Pointe-Noire/Brazzaville, Pointe-Noire/Kinshasa, ou encore Pointe-Noire/Bangui via Brazzaville devraient connaître un développement spectaculaire, notamment en profitant du Bon de livraison direct (BLD).

Certes, le corridor routier est plus rapide que la voie ferroviaire, mais il demeure plus couteux, notamment avec l'instauration des péages dont les tarifs très exorbitants empêchent les importateurs d'être davantage compétitifs.

Avec le BLD, « par une procédure simplifiée, les biens en conteneurs complet et/ou groupage

en partance de Pointe-Noire sont livrés à Brazzaville au bout de 3-4 jours contre 10 à 15 jours précédemment, et à Kinshasa au bout de 5 à 7 jours contre plus de 15 jours auparavant », relève le journal interne de Bolloré-Congo dans une de ses parutions.

À noter que la mise en place du BL Direct avec une mise à la consommation (régime IM4) ou une mise en admission temporaire (IM5) est profitable aux usagers qui, dorénavant, ne payent plus le 1% jusque-là obligatoire dans le régime IM8 qui garantit la circulation des marchandises sur toute l'étendue de Congo.

À partir du TBC (au port fluvial de Brazzaville) le Groupe Bolloré est maintenant

capable de desservir plus rapidement la RDC (Kinshasa), la RCA, et même le nord de l'Angola. Pour cela, Bolloré a investi plus de 15 millions d'euros dans la construction d'infrastructures et de génie civil, l'électrification du terminal et l'installation de 4 grues, dont de l'Union européenne à l'Etat congolais. Deux grues sont destinées au levage des marchandises en vrac, et les deux autres d'une capacité de 40 tonnes sont destinées au trafic conteneurs. TBC possède plus de 10.000 m² de magasins capables de garantir en toute sécurité le stockage des marchandises à destination des pays limitrophes.

Ainsi fait, TBC devient un point nodal dans le corridor Pointe-Noire/Brazzaville/Kinshasa/Bangui, jouant quasiment le rôle de port sec en arrière du port de Pointe-Noire. En plus, il est appelé à jouer un rôle fondamental pour l'exportation du bois du Nord-Congo qui arriverait à Brazzaville par flottaison sur le fleuve Congo. Et l'approvisionnement de l'hinterland en produits importés. À condition que le CFCO soit aussi performant.



HOTEL ELAIS

ELAIS
POINTE-NOIRE

PROFITEZ DES NOMBREUX ATOUTS DE NOTRE INSTALLATION:

PISCINE
RESTAURANTS/BARS
SALLE DE FITNESS
TERRAINS DE SPORT
ESPACES EVENEMENTIELS

VOUS ALLEZ VOUS SENTIR BIEN CHEZ NOUS!

05 511 84 84/ dh@hotelelaispnr.com/ dr@hotelelaispnr.com

www.hotelelais.com



Zone maraîchère inondée à Mafouta-Brazzaville Sud.

Le bois de chauffage, une des causes de la déforestation au Congo.

L'impact du changement climatique sur l'économie congolaise : causes, conséquences et opportunités

Les journées très chaudes, plus que d'habitude, et les pluies abondantes, violentes, fréquentes et de plus en plus hors saison, provoquant des inondations et des érosions dévastatrices, nous confrontent brutalement aux effets du changement climatique. Les villes, qui se sont développées souvent en marge des normes, subissent cruellement les affres du changement climatique. Les différents secteurs de l'économie ne sont pas à l'abri des conséquences de ce phénomène dont ils sont dans une certaine mesure les causes directes ou indirectes.

JEAN-JACQUES SAMBA

Le changement climatique se manifeste principalement par le réchauffement des températures qui sont au-dessus des moyennes saisonnières habituelles. Le mois de juin 2019 a d'ailleurs été déclaré le plus chaud en Europe par Copernicus, un programme de surveillance de la Terre, disposant d'une constellation de satellites. Ce programme a estimé que la température du mois de juin 2019 a été de 3°C supérieure à la moyenne des températures relevées entre 1850 et 1900.

Les causes de ce changement climatique sont la déforestation, l'utilisation de combustibles fossiles (pétrole, gaz, charbon...), l'élevage intensif du bétail ainsi que les industries et les différents transports, produisant des gaz à effet de serre qui élèvent la température à la surface de la Terre. Ces activités libèrent d'énormes quantités de gaz à effet de serre qui viennent s'ajouter à celles naturellement présentes dans l'atmosphère, augmentent leur concentration et, finalement, l'effet de serre et le réchauffement de la planète. Ces gaz à effet de serre sont le dioxyde de carbone (CO₂) produit par les incendies de forêts, les industries, les automobiles et les différents moteurs ; le méthane résultant de la fermentation de la masse très importante de matières organiques générées par l'agriculture et l'élevage ; le protoxyde d'azote, un gaz incolore produit par l'utilisation d'engrais azotés ; et les gaz fluorés utilisés dans des produits tels que les réfrigérateurs, les climatiseurs, les mousses et les aérosols.

L'agriculture, l'exploitation forestière et le changement climatique

Dans certains cas, le changement climatique se traduit par des longues périodes de sécheresse provoquant un effondrement de la production agricole et de l'élevage avec la disparition des pâturages, comme cela est souvent vécu dans le Sahel et la corne de l'Afrique. Dans d'autres cas, le changement climatique est accompagné de précipitations excessives et fréquentes qui détruisent les cultures et les infrastructures. À cela s'ajoute la prolifération des espèces nuisibles telles que les criquets pèlerins et les chenilles légionnaires qui dévastent les champs, sans oublier le développement des maladies parasitaires, comme le paludisme.

Au Congo, pour la première fois dans l'histoire de la culture de la canne à sucre, Sarris-Congo a été obligé d'investir à partir de 2014 dans l'irrigation des plantations, par le pompage de l'eau du Niari pour faire face à la baisse de la pluviométrie, au moment où les cannes ont besoin d'eau. Avec le changement climatique, la sécheresse observée depuis 2012 avait fait chuter le rendement à l'hectare et entraîné la baisse de la produc-

tion annuelle de sucre à 46 000 tonnes, alors qu'elle aurait dû s'élever à 70 000 tonnes par rapport aux prévisions. L'irrigation a permis de doubler le rendement à l'hectare de canne à sucre et de retrouver le niveau normal de la production. Le changement climatique a également un impact sur le cycle de floraison et de maturité de certains fruits qui sont de plus en plus précoces. En 2019 par exemple, les manguiers ont produit plus tôt que d'habitude dès le mois d'octobre, par rapport à d'autres arbres fruitiers tels que les safoutiers et l'ananas qui produisent habituellement à la même période. On observe également de plus en plus des productions contre-saison de certains fruits, notamment la mangue et l'ananas.

La déforestation, liée à certaines cultures traditionnellement faites en forêt comme celles du palmier à huile, du bananier, du caféier et du cacaoyer et du manioc, trouve des solutions alternatives à travers l'agroforesterie qui associe sur les mêmes parcelles les arbres forestiers ou fruitiers, les cultures à l'ombre des arbres et l'élevage. De même, les expériences encourageantes des cultures en savanes du palmier à huile, du manioc, du cacaoyer et du caféier associées à des plantations de forêts peuvent réduire significativement la déforestation. La mise en œuvre des plans d'aménagement des concessions forestières au Congo, s'inscrivant dans la gestion durable des forêts, permet de réduire considérablement l'impact de la déforestation sur le changement climatique. Les aires protégées préservant la faune, la forêt et les écosystèmes, participent également à la lutte contre le changement climatique et créent des opportunités économiques et d'emplois, avec le développement de l'écotourisme impliquant les populations locales.

Les infrastructures économiques

De toutes les infrastructures, le réseau rou-



tier urbain et rural est le plus affecté par le changement climatique. Les érosions et les inondations dues aux fortes pluies détruisent les routes et perturbent gravement le transport dans les villes et à l'intérieur du pays. L'activité économique, et surtout le secteur du transport routier, subit d'énormes coûts générés par la dégradation accélérée du matériel et les perturbations qui réduisent la fluidité du transport des lieux de production aux marchés, avec le risque d'enclavement auquel s'exposent certaines zones entières des villes ou des départements de l'intérieur. Dans les villes, les constructions sur des terrains inondables ou sur des sols fragiles exposés aux érosions pluviales du fait de l'absence de canalisations appropriées menacent dangereusement les infrastructures publiques ainsi que l'habitat privé. Ainsi, les conséquences et les coûts économiques et sociaux du changement climatique sont particulièrement amplifiés par les défaillances de la gouvernance urbaine, à l'origine du lotissement des terrains inappropriés à la construction et aux déficiences des voiries urbaines, dont le développement est en décalage avec l'extension rapide des villes.

La mobilisation internationale

L'ampleur des conséquences du changement climatique sur la planète et l'inquiétude qu'il fait planer chez la majorité des dirigeants politiques du monde justifie la mobilisation générale, dès 1972, à travers le Sommet de la Terre de Stockholm organisé depuis lors tous les dix ans par l'ONU. En 1982 fut organisé le deuxième le Sommet de la Terre à Nairobi (Kenya), en 1992 le troisième à Rio de Janeiro (Brésil), en 2002 le quatrième à Johannesburg (Afrique du Sud) et en 2012 le cinquième à Rio de Janeiro, dernier Sommet en date, appelé Rio+20. Tous ces sommets ont eu pour but de définir les moyens de stimuler le développement durable et de promouvoir la culture de respect de l'environnement au niveau mondial.

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a été mis en place à la suite du sommet de Stockholm

de 1972, tandis que la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a été lancée au sommet de Rio de Janeiro de 1992, pour maîtriser l'augmentation des gaz à effet de serre causée par l'homme, dans le but d'éviter un dérèglement dangereux du climat.

Les pays signataires de la CCNUCC ont ensuite lancé en 1995 la Conférence des Parties (COP) à la Convention de l'ONU sur le climat organisée depuis lors chaque année. La COP1 a eu lieu à Berlin en 1995, suivi en 1997 de la COP3 à Kyoto au Japon, où pour la première fois un protocole contraignant visant à encadrer les émissions de CO₂ de plus d'une centaine de pays a été élaboré. En 2015 fut organisée à Paris la retentissante COP21, qui a abouti à la signature de l'Accord de Paris, contenant l'engagement de la communauté internationale de contenir le réchauffement climatique bien en-dessous de +2°C, voire le limiter à +1,5°C. Après Paris, il y a eu en 2016 la COP 22 à Marrakech au Maroc, en 2017 la COP23 à Bonn en Allemagne, en 2018 la COP24 à Katowice en Pologne, enfin en décembre 2019 la COP 25 à Madrid en Espagne.

Atténuation et adaptation

En dépit de la gravité des conséquences du changement climatique, il est impensable de croire à l'élimination totale des gaz à effet de serre produits par les activités humaines, compte tenu des implications économiques et financières, mais également sociales qui en découleraient. À défaut d'éliminer totalement les gaz à effet de serre, l'atténuation est une solution qui vise à moins émettre de gaz et à restaurer ou protéger les capacités de puits de carbone des écosystèmes ou agro-écosystèmes. Le REDD (Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts) s'inscrit dans cette démarche, ainsi que tous les projets de reforestation.

L'adaptation au changement climatique consiste à mettre en application des stratégies, initiatives et mesures visant à réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains contre les effets présents ou futurs du changement climatique. Par exemple, la construction des bâtiments avec des matériaux isothermiques (briques en terre cuite et bois) est une solution d'atténuation à l'intérieur des maisons des grandes chaleurs extérieures, de même que la végétalisation des rues et avenues. Les villes congolaises ont besoin de stratégies et mesures d'adaptation idoines pour faire face d'une manière efficace à ce phénomène aux conséquences de plus en plus dévastatrices.



SOCIÉTÉ DE TRAITEMENT, RECYCLAGE ET D'INCINÉRATION DU CONGO

- Récupération, stockage, traitement, recyclage et commercialisation des huiles usées
- Nettoyage à très haute tension et dégazage de tous types de tanks
- Assainissement, vidange industrielle et domestique
- Incinération des déchets industriels, hospitaliers et pétroliers
- Incinération et recyclage des déchets chimiques
- Traitement biologique et incinération des boues de forage
- Location des bennes
- Location des camions
- Transport des produits pétroliers
- Dépollution des sites
- Maintenance, configuration et retubage des chaudières
- Traitement des eaux usées



35 avenue Félix Eboué derrière Aquamarine - BP 4401 - Pointe-Noire
Tél. : + 242 06 857 31 90 / 05 363 72 66
E-mail : sotrafinco.inc-cgpnr@hotmail.com
sotrafincocgpnr@yahoo.com



SCP CABINET LE MITOUARD est une société de conseils fiscaux agréés CEMAC implantée depuis des années à Pointe-Noire en République du Congo

Pour répondre aux enjeux stratégiques et économiques de leurs clients, les équipes de la SCP-CLM société civile professionnelle mobilisent leurs expertises techniques et connaissances sectorielles approfondies.

En tenant compte des réglementations en évolution constante, ils aident les entreprises à construire

de proximité avec nos conseils. Cette proximité favorise un contact permanent, et permet ainsi une qualité de service reposant sur :

- Un contrôle de qualité
- Des solutions juridiques et fiscales éprouvées
- Une approche globale tenant compte de la réglementation communautaire CEMAC

Info@scp-cabinet-lemitouard.com
cabinet-lemitouard@yattoo.com

+242 05 546 50 60 / 06 663 50 60
+242 06 668 65 65

www.scp-cabinet-lemitouard.com

54 Avenue Charles de Gaulle,
3^e étage immeuble UMA-ELAIS
BP 606 Pointe-Noire
République du Congo

Pour toute question ou pour prendre rendez-vous, nous appeler ou nous écrire.



Proteck

La technologie au service de votre sécurité.

- Agents de prévention & de sécurité
- Alarmes
- Télésurveillance & interventions

Pour votre sécurité, ne prenez pas de risques :

CONTACTEZ PROTECK !

📍 Rue de Sikou Doumé BP23, Pointe-Noire, République du Congo



+242 06 511 17 00



info@proteck-congo.com



proteck-congo.com

SECURITE

OLEA

CONGO

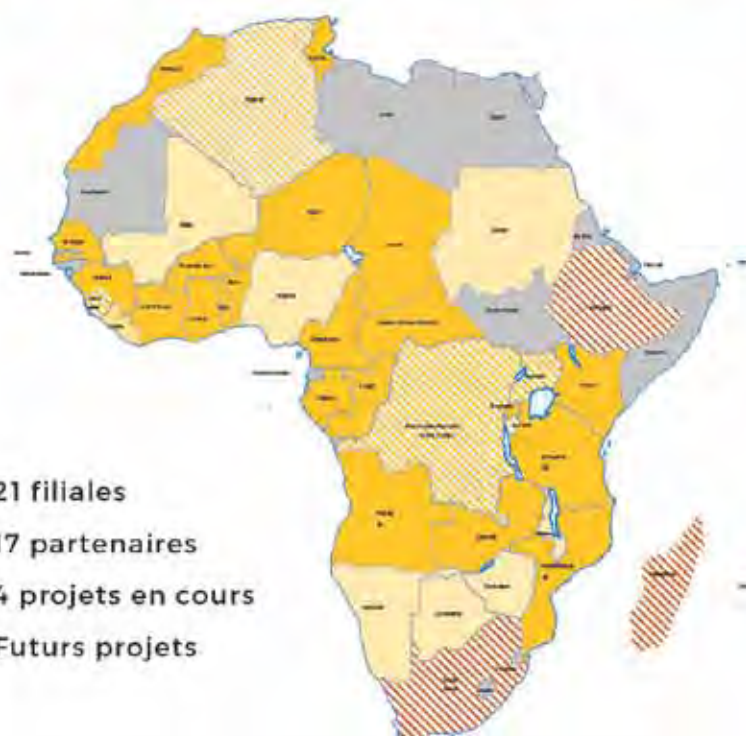
INSURANCE SOLUTIONS

WWW.OLEA.AFRICA

NOTRE ADRESSE :
PLACE DES AMOUREUX
CENTRE-VILLE
BP 84 POINTE-NOIRE

NOS CONTACTS:
06 903 26 97 / 05 324 73 78
ACCUEIL-CONGO@OLEA-ASSURANCE.COM

OLEA CONGO,
L'EFFICACITÉ À VOTRE SERVICE



- 21 filiales
- 17 partenaires
- 4 projets en cours
- Futurs projets

**UN RÉSEAU PANAFRICAIN
DE COURTAGE EN ASSURANCE ADAPTÉ
À CHACUN DE VOS BESOINS**



Région

Le panorama agricole des régions congolaises

L'agriculture congolaise, qui représente à peine 5% du PIB et entre 1% à 2% des exportations, est dominée par les cultures vivrières, qui couvrent près de 75% des surfaces cultivées. Ce secteur souffre d'un déficit de statistiques, il occupe environ 35% de la population active qui ne cesse malheureusement de décroître, à cause de l'exode rurale et du vieillissement des actifs agricoles. Que produisent les régions en cultures vivrières ?

JEAN-JACQUES SAMBA

Le manioc est la première culture vivrière produit dans tous les départements du Congo. Originaire d'Amérique du Sud il a été apporté par les Portugais au XVI^e siècle. De son appellation « yucca » en Amérique centrale et Mandioca en Amazonie dérivent les mots « yaka » et « mandioco » qui désignent le manioc au Congo. Le manioc est cultivé dans des petites exploitations familiales non mécanisées dont les rendements ne dépassent pas le tiers du rendement potentiel par hectare. La production annuelle du Congo dépasse un peu plus d'un million de tonnes. Pour la consommation courante, le manioc subit une transformation artisanale qui permet d'obtenir deux produits : les pains de manioc, dont la forme varie d'une région à une autre, ainsi que son poids qui peut aller de 300 grammes à 10 kilogrammes ; mais aussi la farine de manioc, appelée fufou, produite à partir des cossettes séchées et écrasées. Le caractère saisonnier de la production et artisanal de la transformation soumet le marché à des variations de l'offre et des prix, pouvant aller du simple au double à l'ouverture des nouvelles plantations au début de la saison des pluies. La pression de la demande du marché sur les prix oriente de plus en plus la consommation urbaine vers le pain et le riz, avec toutes les conséquences sur la dépendance alimentaire vis-à-vis des importations. Outre les tubercules, la plante du manioc produit des feuilles qui sont un légume abondant sur le marché et très prisé par la Congolais sous le nom de « saka-saka ». Ces feuilles sont pilées,

assaisonnées, mélangées avec du poisson fumé et préparés à l'huile de palme avec de la pâte d'arachide. Ces feuilles entières peuvent également être fermentées pendant plusieurs jours avant d'être préparées en bouillon ou à l'huile.

La banane vient après le manioc compte tenu du tonnage produit. Le bananier est cultivé en zones forestières dans le Kouilou, le Niari, la Lékoumou, la Bouenza, le Pool, la Cuvette, la Cuvette-Ouest, la Sangha et la Likouala. Ainsi, la région des Plateaux est la seule au Congo qui ne produit pas énormément de bananes. La banane plantain et la banane douce sont produites partout, cependant, les régions septentrionales, notamment la Sangha et la Likouala, sont le plus orientées vers la culture de la banane plantain. Etant très périssable, la banane est principalement confrontée aux difficultés de conservation et de transport vers les marchés urbains, qui sont également approvisionnés par les importations provenant du Cameroun et de la province angolaise du Cabinda.

Les ignames et les patates douces sont cultivés en savane dans le Niari, la Lékoumou, la Bouenza, le Pool et les Plateaux et servent d'aliments de base comme le manioc et la banane plantain. Comme aliment de base, il y a également le taro dont la culture est associée à celle du bananier en zones forestières. A la différence des autres produits vivriers, les ignames, les taros et les patates douces sont très peu périssables et supportent parfaitement les conditions précaires de stockage, de conditionnement et de transport jusqu'aux marchés urbains.



Le riz, la pomme de terre et l'oignon sont les cultures vivrières dont la production a très fortement baissé, au point où, le riz et la pomme de terre produits au Congo ont presque disparu du marché. Cultivé jusqu'au début des années 2000 dans le Niari à Mossendjo, la Bouenza à Madingou, le Pool à Kindamba et la Cuvette-Ouest à Ewo, la production du riz, comme celle de la pomme de terre, a gravement souffert de la liquidation de l'Office congolais des

cultures vivrières (OCV) et de l'absence d'une politique nationale d'appui. Si la consommation nationale de riz et de pomme de terre n'est plus couverte que par les importations, l'oignon, naguère abondamment produit dans les plateaux, est encore cultivé dans les régions du Pool et de la Bouenza, mais en quantité infime face aux énormes besoins du marché national.

L'arachide est principalement cultivée dans la Bouenza, le Niari, la Lékoumou, le Pool, les Plateaux et la Cuvette comme culture vivrière. Elle fut une culture industrielle dans la Bouenza où elle était produite pour approvisionner l'huilerie de N'Kayi (Huilka) jusqu'au début des années 1990. Depuis la liquidation de Huilka, sa production réduite aux petites exploitations paysannes s'est effondrée.

Le maïs, comme l'arachide, est une culture à la fois vivrière et industrielle pour la fabrication de l'aliment de bétail. Longtemps associée au développement des fermes agricoles et d'élevage d'Etat (Socavilou, Matsimou et autres) au cours des années 80 et 90, le maïs est cultivé dans le Kouilou, le Niari, la Lékoumou, la Bouenza, le Pool, les Plateaux et la Cuvette. La liquidation des fermes d'Etat et de la Minoterie et aliments de bétail (MAB) a fait chuter la production de maïs qui avait atteint les 15 000 tonnes au milieu des années 1980, à l'apogée de la ferme d'Odziba dans le Pool-Nord, des grandes plantations de la Bouenza et de la mécanisation de cette culture. Des grands projets de plantations industrielles ont été récemment lancés dans le Niari et la Bouenza, avec pour objectif l'exportation de maïs et l'approvisionnement des industries locales d'aliments de bétail, en vue de soutenir l'élevage dont l'offre est insignifiante au regard d'énormes importations du Congo de volailles, d'œufs de table et de viande.

L'haricot est une culture vivrière importante dans les pays du Niari, notamment dans la Bouenza, où

Mfouati, Boko-Songho, Bouansa et Madingou sont les principaux bassins de production. En septembre 2016, un projet d'appui à deux cents petits producteurs de haricot dans les districts de Boko-Songho et Loudima avait été lancé à Madingou. Ce projet de trois ans sur financement de l'Union européenne, pour environ un milliard de FCFA, entre dans le cadre de la relance de la production agricole et de la diversification de l'économie et de l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire. Kindamba, dans le Pool, et le département des Plateaux sont également des zones de production de l'haricot, dont une partie importante des besoins du marché est couverte par les importations de la RDC et du Cameroun.

Les légumes sont principalement produits dans les zones maraîchères urbaines ou péri-urbaines de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi et d'autres grandes agglomérations. Loin des villes, quelques grands bassins maraîchers se développent, c'est le cas de Loungui et Boko, Mindouli et Mati dans le Pool-Nord, et Ngo dans les Plateaux. La saison sèche, particulièrement propice à la production maraîchère marchande, correspond à la période de haute saison. Il est important de relever que la culture maraîchère d'autosubsistance contribue à une amélioration significative de l'alimentation de la population rurale.

La proximité de la plupart des bassins de production par rapport aux marchés urbains et la bonne desserte routière de ceux qui en sont éloignés facilitent la commercialisation des produits maraîchers. Cependant, les problèmes de conditionnement, de conservation et de transformation demeurent entiers, car ils occasionnent d'énormes pertes dans la distribution, notamment pendant la haute saison.

Parmi les cultures maraîchères, les plantes d'assaisonnements (poivron, piment, ciboule, céleri, persil), la tomate et l'aubergine, le chou, la salade de laitue, la carotte et le gingembre ont la particularité d'être chères sur le marché du fait de leur offre très réduite, certainement à cause des très grandes exigences de ces cultures.

Les fruits sont produits en général dans les villages ou dans leurs alentours. On observe une intense activité de production fruitière dans les départements du Pool, de la Bouenza et du Kouilou, notamment dans les zones de Boko, Mindouli, Mouyondzi et Loudima pour les agrumes. Outre la banane douce, les fruits les plus produits sont la mangue, les agrumes, le safou, l'avocat, la papaye, l'ananas – particulièrement à Loungui et Boko –, le litchi et le mangoustin. La grenadille et la barbadine sont principalement produits dans le Pool. Le département de la Likouala fournit le petit citron, dont les pertes du fait de l'enclavement et de l'acheminement par voie fluviale



CONTRÔLE TECHNIQUE DES CONSTRUCTIONS

◆ Contrôle technique au sens de la norme NF P 03-100

- ◆ Solidité des ouvrages et des éléments d'équipement indissociables
- ◆ Sécurité des personnes contre l'incendie dans les constructions

◆ Vérification de conformité des installations électriques, des ascenseurs, des installations de sécurité incendie

- ◆ Diagnostic technique de solidité des ouvrages et des installations existants.
- ◆ Expertise immobilière : estimation de la valeur vénale des biens immobiliers.

◆ Ingénieur-Conseil & Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

INSPECTIONS & CONTRÔLE NON DESTRUCTIF (CND)

- ◆ Vérification réglementaire des appareils & accessoires de levage
- ◆ Contrôle Non Destructif des ouvrages métalliques

FORMATIONS & ACCOMPAGNEMENT AUX CERTIFICATIONS ISO

- ◆ Accompagnement : ISO 9001 – ISO 14001 – ISO 45001 – ISO 22000
- ◆ Formations : Santé et sécurité au travail - Risques spécifiques – Habilitation électrique – Manutention & levage – QHSE

SEATEC Congo, organisme de contrôle et d'inspection.

La Maîtrise des Risques et des Coûts, un ajout majeur pour vos projets.

Rue N'Gamba — Zone industrielle — BP 1223 - Pointe Noire — Congo
Tél : +242 06 828 90 42 / +242 05 739 34 34
Email : contact@seatec-cgo.com / Website: www.seatec-cgo.com

ne favorisent pas la culture intensive de ce fruit, pourtant importé du Cameroun par avion pour le marché de Pointe-Noire, d'où son prix très élevé. La pastèque, un fruit récent dans les habitudes de consommation des Congolais, fait l'objet d'une culture de plus en plus intensive, particulièrement dans la Bouenza, à Loutété, Bouansa et Madingou et sur la route nationale n°2, dans les Plateaux et la Cuvette-Ouest. Son caractère de fruit très peu périssable favorise sa production loin des marchés urbains de consommation. La goyave et la figue, deux fruits exotiques totalement disparu du marché, à la différence du corossol toujours produit entre Mindouli et Loutété, du Litchi et du Mangoustan qui sont bien acclimatés entre Louingui et Boko dans le Pool. Comme les légumes, la production des fruits est confrontée aux problèmes de conditionnement et de conservation, à l'absence des véhicules de transport appropriés et d'industries de transformation. Cela est à l'origine d'énormes pertes et de l'effondrement des prix, pendant la haute saison de production, où le marché totalement dépourvu d'infrastructures de stockage et de conservation est engorgé.

Les cultures de rente : domination de la canne à sucre
La culture industrielle de la canne à sucre a été lancée en 1956 à Jacob, aujourd'hui N'Kayi, par la Société industrielle et agricole du Niari (SIAN) qui appartenait à la famille Vulgrain. Devenue Suco en 1971 à la suite de la nationalisation par l'Etat congolais, la privatisation en 1991

de Suco reprise par la famille Vulgrain a donné naissance à Saris-Congo, une société du groupe Somdiaa. Avec 12 500 hectares plantées et exploitées par Saris-Congo, la canne à sucre est de loin la plus importante culture de rente, qui permet de produire 70 000 tonnes de sucre annuellement, pour le marché local et l'exportation.

Le café et le cacao sont traditionnellement cultivés sur des petites superficies dans la Lékoumou, le Niari, les Plateaux, la Cuvette, la Cuvette-Ouest, la Sangha et la Likouala. Ils ne figurent presque plus parmi les exportations du Congo, depuis la liquidation de l'Office du café et cacao (OCC), qui commercialisait ces deux produits jusqu'au début des années 1990 et disposait d'une petite usine de torréfaction à Brazzaville. Quelques initiatives tentent de relancer la culture de ces deux produits dans les zones traditionnelles de production.

Le palmier à huile était particulièrement cultivé dans la Sangha, la Cuvette et la Cuvette-Ouest, dans

les plantations de Mokéko, Kandéko, Etoumbi et Kounda. Les complexes agro-industriels de Sangha-Palm et de la Régie nationale des palmeraies du Congo (RNPC) permettaient d'approvisionner le marché congolais en huile de palme, notamment les savonneries, parmi lesquelles Savcongo était la plus grande. L'arrêt de Sangha-Palm et de la RNPC depuis un peu plus de deux décennies a sonné le glas de cette culture, que quelques projets privés ambitionnent de revigorer, notamment celui des plantations de palmiers à huile en savane, avec l'essai encourageant sur la route nationale n°2, au nord de Brazzaville. La culture du palmier à huile en savane vise à éviter la déforestation qui est un grand fléau environnemental dans les pays d'Asie du Sud-Est.



Des Solutions Adaptées à vos Attentes de Performance

DYNAMIC CONSULTING est une société de droit congolais qui a pour finalité la prévention des risques et l'amélioration des performances. Elle offre un savoir-faire dans plusieurs domaines d'activités dont le management des Organisations, de la Qualité, de l'Hygiène, de la Sécurité, de la Santé, de la Sureté et de l'Environnement (QHSE), ainsi que le management des Risques.

Dans ce cadre, nous offrons des services de conseil et d'assistance à la mise en place de système de management QHSE, développement durable, nous réalisons des études d'impacts environnementales, les évaluations de risques, des Audits et Contrôle Qualité, la Formation et l'accompagnement des particuliers et des entreprises, le suivi des projets de tous types, la remise en état des maisons après déménagement, après construction, après un sinistre et/ou suite à l'usure pour cause de temps, la désinfection et la formation dans les métiers du QHSE et de la prévention des risques.

Pointe-Noire : Avenue de la Base (KKB) | Brazzaville : case P. 13168 Sonaco Moukondo
Kinshasa : Immeuble Forescom deuxième étage | Lubumbashi : Kikela Balanda 876

+242 05 529 04 36 | in | Dynamic Consulting Group



LCB Capital

GRUPE BMCE BANK

Banque d'affaire et société de bourse.

Nos Métiers

Conseil Stratégique et Financier

FINANCEMENT D'ENTREPRISES

- Concevoir des solutions «sur mesure» aux problématiques financières rencontrées, afin d'optimiser l'exécution de vos décisions stratégiques;
- Vous accompagner dans la structuration et la conclusion de levées de fonds.

FINANCE STRUCTURÉE

- Vous accompagner sur des opérations de financement de projets, en s'appuyant sur des instruments de dette, de quasi fonds propres et fonds propres;
- Vous conseiller sur l'opération de vos structures financières (restructuration de bilan, reprofilage de la dette).

FUSIONS & ACQUISITIONS

- Conseiller les entreprises et les Etats sur l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies d'acquisition ou de désinvestissement;
- Conduire les exercices de due diligence nécessaire aux opérations de rapprochements d'entreprises.

EVALUATION D'ENTREPRISE

- Offrir une expertise basée sur des critères objectifs dans l'estimation de la valeur de marché d'une entreprise, dans le cadre de privatisation, de fusion, de cession.

GESTION DE PARTICIPATION

- Administrer vos prises de participations dans le cadre d'un Mandat de gestion (pilotage de la gouvernance et des fonctions stratégiques du business).

Marché des Capitaux

EMPRUNT OBLIGATOIRE

- Vous accompagner sur des opérations d'émission de dette (privée et publique);
- Mettre en place des mécanismes de mobilisation des capitaux adaptés aux besoins de chaque type d'émetteur (Etat, Institutionnels, Entreprises).

INTRODUCTION EN BOURSE

- Vous conseiller sur des opérations d'introduction en bourse par augmentation de capital ou cession d'actions;
- Animer les valeurs inscrites à la côte de la BVMAF.
- Vous accompagner dans le cadre des obligations réglementaires d'information des valeurs cotées.

GESTION DE PORTEFEUILLE

- Assurer l'ouverture, la conservation et la gestion de vos comptes titres;
- Valoriser votre portefeuille.

SERVICE FINANCIERS CONNEXES

- Assurer la gestion des opérations sur titres et les détachements de coupons;
- Assurer la tenue des registres des actionnaires pour les sociétés anonymes.
- Vous accompagner dans le processus de dématérialisation de vos titres.

BP 2889 - Brazzaville
Avenue Amilcar Cabral
Tél. : +242 06 700 23 75
Fax : +242 22 281 09 77

Email : info@lcb-capital.com
www.lcb-capital.com

Société Anonyme au Capital de 500 000 000 FCFA
Agrément COSUMAF N° MFAC-SB-01/2015
RCCM : CG/BZV/16 B 6426 - NIU M201711000653141

49

Les repères du temps par les mots des langues africaines

JEAN-JACQUES SAMBA

L'histoire de l'humanité s'est construite dans la corrélation entre les astres et la mesure du temps. Il n'est donc guère étonnant de trouver des correspondances sémantiques pour les désigner. En voici quelques illustrations.

Savez-vous que dans toutes les langues du Congo, la lune et le mois sont désignés par le même mot : *sanza* en lingala, *ngônda* en kituba, ou *ngond* en vili et dans plusieurs autres langues du Sud du Congo ou du Sud-Est du Cameroun, *ntsui* en téké, *swengué* en bochi, *tioungui* en yaka. Il en est de même au Centrafrique avec *ndzé* en sango, à l'est de l'Afrique avec *mwezi* en swahili, *ukwézi* en kinyarwanda, à Madagascar avec *volana* en malagasi (langue malgache), avec *wata* en haoussa à l'ouest de l'Afrique et au Cameroun, *lewourou* en peul ou poular, *wer* en wolof au Sénégal, *kalo* en malinké et en bambara, *xaso* en soninké et sarakolé, *kiké* en soussou de Guinée, *sra* en baoulé, *agni*, *bété* et *ébrié* en Côte d'Ivoire, *dzinu* en évé au Togo et au Ghana, *twi* en ashanti au Ghana, *kiuugu* en mooré au Burkina, *onawa* en igbo au Nigeria. Dans d'autres langues hors d'Afrique, la lune et le mois sont également désignés par le même mot : en roumain, langue latine, *lună*, en bosniaque et croate, *mjesec*, en samoan, *masina*, en indonésien, *bulan*, en maori, langue de Polynésie, *marama* et en turc, *ay*.

Pourquoi la lune et le mois sont désignés par le même mot dans la totalité des langues africaines ?

Dans l'ancien calendrier romain ayant précédé le calendrier Julien, le premier jour du mois était celui où les prêtres annonçaient la nouvelle lune sur la colline du Capitole à Rome. Dans ce calendrier lunaire, l'apparition de la nouvelle lune annonçait le début du mois, et le mois durait jusqu'à l'apparition de la prochaine lune. Cette référence du mois à la lune est en vigueur dans le calendrier islamique ou hégirien, dont les douze mois, à savoir *Muharram*, *Safar*, *Rabi' al-awwal*, *Rabi' al-thani*, *Jumada al-awwal*, *Jumada al-thani*, *Radjab*, *Sha'ban*, *Ramadan*, *Chawwal*, *Dhu al-Qi'dah*, *Dhu al-Hijjah* correspondent parfaitement à la période qui sépare l'apparition de deux nouvelles lunes.

En Afrique subsaharienne, l'apparition de la lune correspondait également au début du nouveau mois, d'où l'utilisation du même mot pour désigner la lune et le mois, dans toutes les langues africaines, de l'Est, de l'Ouest et du Sud du continent africain. Dans le nord de l'Afrique, où sont pratiqués l'islam et la langue arabe, en dépit de la référence des mois musulmans à la lune, les mots lune ou plus précisément croissant de lune et mois sont différents en arabe (*Al hilal* pour le croissant de lune et *Al shahr* pour le mois).

Par ailleurs, on peut observer que dans toutes les langues africaines, les menstrues des femmes sont désignées avec le même mot que la lune et le mois, compte tenu du cycle de ces menstrues qui est comparable à celui de la lune. En interrogeant une femme si elle a vu ses règles, traduit en français, ce serait : « *As-tu vu ta lune ou ton mois ?* »

Que dire de la pluie et de l'année désignées avec le même mot dans toutes les langues congolaises et dans certaines langues africaines ?

Le début de la saison des pluies correspondait au début de l'année dans la tradition congolaise, pour cette raison, dans toutes les langues congolaises, le mot pluie est le même que le mot année : *mvoula*, *mvoul* et *mboula* (toutefois en lingala, *mobou* c'est également l'année comme *mboula*). En bambara dans les zones mandingues, l'année c'est *saan* et la pluie, *saandji*, qui signifie l'eau de l'année. En RCA, la pluie, c'est *ngou nzapa*, traduit littéralement en « eau de Dieu », parce que la pluie tombe du ciel, et l'année c'est *ngou*.

Le début de la saison des pluies est caractérisé par l'ensemencement des nouvelles plantations, la germination et le bourgeonnement des plantes, synonyme de renaissance de la vie, marquant le début d'un nouveau cycle, qui est l'année. De même, dans l'ancien calendrier romain, l'année commençait en mars, à la fin de l'hiver et au début du printemps, avec le début de la nouvelle saison agricole, dans une nature animée par le bourgeonnement et la floraison des plantes, les chants d'oiseaux et le bourdonnement des insectes.

La similitude des effets sur la nature et des activités humaines au début de la saison des pluies au Congo, mais aussi à la fin de l'hiver et au début du printemps dans les régions de la zone tempérée, explique ce lien qui avait été établi, d'une part entre le début de la saison des pluies et le début de l'année dans les traditions congolaises, chez les Bambaras et dans la langue sango en RCA, et d'autre part entre le début du printemps en mars, et le début de l'année chez les Romains. Comme mars pour les Romains était le premier mois de l'année, septembre (*septem* étant sept en latin) était le septième mois, octobre (*octo*, c'est huit en latin) le huitième mois, novembre (*novem*, ou neuf en latin) le neuvième mois et décembre (*decem*, ou dix en latin) le dixième.

Le soleil n'est pas en reste comme repère du temps dans les traditions africaines

Cet astre appelé *ntangou* ou *ntango* dans les langues congolaises est également synonyme du temps, selon qu'on lui

rajoute le mot « passé », le mot « présent » ou le mot « à venir », il exprime ainsi le passé, le présent ou le futur.

Le mot soleil signifie également l'heure ou le moment, c'est ainsi que dans les langues congolaises, si on veut savoir à quelle heure ou à quel moment est fixé le départ, traduit littéralement, ce serait « *à quel soleil est fixé le départ ?* »

Les repères ancestraux du temps et la vie économique et sociale

Les activités économiques telles que la chasse, la pêche et l'agriculture étaient et demeurent intimement liées aux saisons. Cependant les dérèglements climatiques de ces dernières années bouleversent profondément le lien entre les saisons et les activités économiques, notamment dans le secteur agricole, avec toutes les conséquences de perturbation des rendements, de la production et de l'offre sur le marché, face à l'accroissement de la population et de la demande.

Au niveau social, les changements de modes de vie avec l'urbanisation accélérée et l'érosion des coutumes et traditions a modifié l'habitat naguère en terre, dont la construction n'était possible qu'en saison sèche, ainsi que les fêtes et cérémonies familiales au village (construction de tombes, retraits de deuils et mariages) qui ne s'accommodaient pas à la saison des pluies.

Les déperditions des langues africaines dans les villes, un désastre collectif

Cet article est le fruit, d'une part, de mon séjour en Algérie, il y a plus de 40 ans, où j'ai pu m'initier à la langue arabe comme étudiant, et découvrir la référence des mois du calendrier islamique à la lune, et, d'autre part, d'une enquête menée auprès des locuteurs des langues africaines pendant trois ans, au fil d'une vingtaine de réunions auxquelles j'ai participé sur le continent africain, d'est en ouest, de l'Afrique côtière au Sahel et de l'Afrique subsaharienne à l'Afrique du Nord. Le constat est sans appel sur la maîtrise des langues maternelle, de plus en plus fragile, observée chez les citadins d'Afrique noire que j'ai rencontrés aux cours des différentes réunions qui n'arrivaient pas à établir dans leurs langues le lien entre la lune et le mois, la pluie et l'année. Le caractère cosmopolite des villes qui favorise l'utilisation quotidienne des langues autres que les langues maternelles et l'absence de l'enseignement des langues africaines à l'école en est certainement la cause.

OLYMPIC PALACE

Séjour, Charme et Gastronomie

54 CHAMBRES LUXES • 3 SUITES PRESTIGES • 1 SUITE EXECUTIVE

- Chambres spacieuses : vue sur piscine, Internet wifi, coffre-fort, mini-bar...
- Salles de réunion, salle de banquet de 1000 m², idéales pour la réalisation de toutes vos manifestations
- Détente : piscine dans un cadre de verdure unique
- Restaurant «Le Missatas» : cuisine gastronomique européenne et mets raffinés congolais
- Restaurant «l'Oriental» : cuisine de spécialités marocaines et libanaises
- «Gusto» grill tapas, pizzas : au bord de la piscine ; brunch tous les dimanches
- Centre de fitness d'exception avec espace de musculation, saunas, Jaccuzzis ainsi que deux salles de massages thaïlandais
- Galerie de boutiques



Olympic Palace Hôtel
15, avenue de l'Amitié
BP 1050, Brazzaville - Congo
Tél. : +242 22 281 12 49 / +242 05 730 16 16
E-mail : contact@olympic-palace-hotel.net
www.olympic-palace-hotel.net

*Fièrement
Congolais*



DISPONIBLE EN
50 CL